LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

VOL. XXXVII—No 49 WINNIPEG, MANITOBA, VENDREDI 23 MARS 1951 PRIX: CINQ SOUS

La coordination des services de transport est proposée par la Commission Turgeon

La Commission suggère que le gouvernement subventionne les compagnies de transport afin qu'il n'existe pas d'inégalités à cause des distances au pays.

OTTAWA — Le volumineux rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports est probablement l'effort le plus grand accompli depuis longtemps pour apporter une solution d'ensemble, qui soit à la fois pratique et réalisable, au difficile problème des communications tel qu'il se pose au Canada. Dans tous les pays, la concurrence entre les moyens de transport entraine d'immenses complications. Dans le nôtre, la géographie, l'inégale distribution de la population et les conflits de juridiction y ajoutent des éléments d'une complexité inouïe.

Si l'on pense qu'en établissant certains taux de transport transcontinentaux nos chemins de fer doivent tenir compte de ce que coûte l'expédition de certaines marchandises de Halifax à Vancouver par la voie maritime du canal de Panama, cela donne une idée de la complexité du problème ferroviaire au Canada.

C'est à ces difficultés, rendues plus inextricables encore par le conflit des intérêts régionaux, la concurrence des divers modes de transports, les rajustements périodiques des tarifs et à la hausse générale des prix des matériaux et des services, que s'est attaquée la Commission royale que présidait l'hon. W. F. A. Turgeon, magistrat et diplomate.

Ses recommandations ne donneront peut-être pas satisfaction à tout le monde. Mais elles apportent incontestablement des éléments de solution qui valent la peine d'être étudiés sérieusement et dont le gouvernement, par la voix du très hon. Louis Saint-Laurent, a déjà fait connaître son intention de tenir compte.

D'une façon générale, la commission Turgeon propose une coordination des moyens de transport qui maintiendrait le régime de la libre concurrence et de l'autonomie des entreprises, mais en réglementant cette concurrence de façon à l'empêcher d'être ruineuse et en subordonnant cette autonomie à l'intérêt public.

Ainsi, il n'est pas question de fusionner les chemins de fer en un seul réseau, national ou privé, ni de leur interdire l'exploitation de lignes de camionnages. Mais une politique de coordination des moyens de transport soumis à la juridiction fédérale devrait limiter la concurrence, pour empêcher que ce soit le public qui en fasse les frais sous la forme de taux excessivement élevés ou de subventions gouvernementales.

La plupart des problèmes étudiés par la commission Turgeon peuvent se grouper sous trois chapitres: ceux que pose la géographie, ceux qui proviennent de la concurrence entre moyens de transport, et ceux qui ont pour origine la situation financière des compagnies de chemins de fer.

Population trop dispersée

Les problèmes d'ordre géographique concernent surtout les provinces maritimes et celles de l'ouest. Elles ne sont pas seulement victimes de la distance et de la faible densité de leur population. Elles souffrent en outre de ce qui leur paraît être une injustice du fait que les chemins de fer peuvent leur appliquer le plein tarif permis par la régie des transports, tandis que les provinces plus industrialisées et plus peuplées de Québec et d'Ontario, moins atteintes par la distance, bénéficient en outre de tarifs réduits grâce à la concurernce du rail et de la route.

Parce que le transport mariti-

(Suite à la neuvième page)

Assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface Limitée

L'assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface Limitée aura lieu en la salle académique du Collège de St-Boniface le 29 mars, à 1 h. 30 de l'après-midi.

Les délégués officiels des paroisses et tous les auditeurs de CKSB, qui désirent assister à cette réunion, seront les bienvenus.

C'est une excellente occasion pour tous de manifester au personnel et aux directeurs de CKSB combien leur dévouement et leur travail constants sont appréciés de la population manitobaine.

Des religieuses canadiennes mises sous arrêt en Chine

Les communistes chinois veulent discréditer les membres des communautés religieuses.

HONG-KONG — D'après des sources catholiques à Hong-kong, les cinq religieuses canadiennes arrêtées par les communistes pour de présumées accusations d'"homicide involontaire" devront faire au moins trois mois de prison. Les religieuses, membres de l'ordre des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, ont été arrêtées la semaine dernière au cours d'une campagne d'inspiration soviétique destinée à faire croire qu'elles sont responsables de la mort de plus de 2,000 orphelins chinois dont elles avaient pris la garde.

On croit que des efforts ont été faits par le consulat britannique à Canton pour obtenir leur libération, vu que le Canada n'a pas de représentation diplomatique accréditée dans la région. Cependant, les autorités religieuses craignent que les religieuses n'aient à subir une peine sévère d'au moins trois mois de prison avant de pouvoir être relâchées.

Les religieuses, qui ont refusé de quitter leur orphelinat ou de le remettre aux communistes, parce qu'elles se sont engagées à assister les malades et les déshérités, sont détenues dans la sale et infecte prison de Canton, et elles ne peuvent communiquer avec l'extérieur.

Elles seraient détenues dans une même cellule et n'auraient pas le droit de voir les autres prisonniers.

Le cas de Nankin

Les milieux catholiques rappellent qu'à Nankin récemment deux religieuses furent condamnées à six mois de prison sur les mêmes chefs d'accusation. Dans leur cas, les sentences furent suspendues et les religieuses ont été déportées. Les informateurs de Hong-kong espèrent qu'il en sera de même pour les religieuses canadiennes, qui pourraient cependant faire au moins trois mois de prison.

On affirme à Hong-kong que les communistes chinois étaient au courant de la situation qui existait à Canton depuis plus d'un an, c'est-à-dire que les religieuses poursuivaient leur oeuvre à la demande précise des autorités officielles et que la police amenait souvent elle-même à l'orphelinat les enfants abandonnés qu'elle trouvait.

On estime que ces arrestations font simplement partie d'une campagne générale entreprise par les communistes pour s'emparer de tous les orphelinats et hôpitaux catholiques en Chine.

Accusations abusives

Des journaux procommunistes de Hong-kong ont publié de longues dépêches sur cette affaire.

D'après ces dépêches, ces religieuses seront accusées d'avoir négligé les enfants confiés à leurs soins à l'orphelinat du couvent de l'Immaculée-Conception à Canton, en Chine méridionale.

(Un des journaux a publié au début du mois un article dans lequel il a critiqué le travail des religieuses.)

(Suite à la deuxième page)

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:

AU MANITOBA

La semaine à la Chambre

par Clément BAZIN

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

J'ai un trésor, caché dans mon jardin

Quand il s'agit des ressources naturelles du pays, le tableau est des plus encourageant. Nos ressources sont plus grandes que nous n'avons de moyens pour les exploiter. C'est là le secret de l'avenir industriel du Manitoba et du Canada en général. Lundi, M. Bell, ministre de l'Agriculture, donna, en sa qualité de ministre suppléant des Ressources naturelles, quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes. En 1950, la province a atteint une production minière de $33,146,629, soit plus de $7,000,000 de plus que l'ancien record. La production forestière dépasse $17,000,000, un autre record.

Le ministre annonça un des plus grands développements de notre industrie. On est en train de construire à Flin Flon une usine qui pourra extraire le zinc du minerai. Depuis plus de 20 ans, les usines de Flin Flon n'ont pu qu'extraire partiellement les métaux secondaires du minerai. Tout ce minerai entassé depuis 20 ans, partiellement traité, sera traité à nouveau pour en extraire le zinc. Après des recherches qui ont coûté $1,000,000, l'usine, dont le coût de construction s'élève à $9,000,000, extraira ce printemps du zinc et autres métaux.

Le ministre fit également allusion aux immenses dépôts de nickel de Lynn Lake, qui attirent l'attention du monde entier, et à l'exploitation d'une nouvelle mine dans le voisinage immédiat de Flin Flon. On compte pouvoir extraire 300 tonnes par jour à partir de cette année.

Le tableau des ressources naturelles en est un de prospérité et d'avenir pour le Manitoba si nous savons tirer profit de nos ressources inépuisables.

Une autre pilule de $1,500,000, à avaler

L'installation hydro-électrique de Pine Falls coûtera $1,500,000, de plus, que ce qui avait été prévu, annonça l'honorable F. C.

(Suite à la sixième page)

Banni de sa ville épiscopale

S. Exc. Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, a récemment été banni de Prague et condamné à l'amende par une mesure prise contre l'Eglise par le gouvernement communiste de Tchécoslovaquie. Le courageux prélat s'est constamment opposé au régime rouge qu'il défia à maintes reprises. On le voit ci-dessus photographié à la suite d'une cérémonie publique tenue en 1948. (NCWC)

Obsèques de S. Exc. Mgr Laurent Tétrault

S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, préside aux funérailles.

ST-BONIFACE — Le dimanche après-midi 18 mars, Mme Louis Tétrault revenait de Montréal accompagnant la dépouille mortelle de son fils, S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, décédé le mercredi 14 mars, à la suite d'une grave opération. Les fidèles de la paroisse de St-Boniface et des paroisses voisines défilèrent devant la dépouille du premier évêque-missionnaire du Manitoba, exposée dans la Basilique de St-Boniface, sous une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb.

Le lundi 19 mars, à 10 h., une nombreuse assistance de fidèles venait rendre un ultime hommage au valeureux fils de nos prairies, qui revenait chez nous dormir son sommeil de paix, comme pour redonner à notre communauté sa première sève missionnaire, la seule vraie, la sève de l'Evangile.

S. Exc. Mgr Georges Cabana qui, trois ans auparavant, presque jour pour jour avait, en mars 1948, sacré évêque Mgr Laurent Tétrault, officiait aux funérailles assisté du R. P. Maurice Dussault, O.M.I., et du R. P. A. Lanctot (un confrère de mission du défunt), comme diacres d'honneur; de M. l'abbé Jean-Marie Gagné, de la paroisse d'Haywood, et de M. l'abbé R. Bélanger, de la paroisse St-Eugène, de St-Vital, comme diacre et sous-diacre, tous deux confrères de classe de l'illustre missionnaire.

L'office était rehaussé par la présence de Leurs Excellences Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, de Mgr Murray, archevêque du diocèse de Winnipeg, de Mgr Andrew Roborecky, évêque auxiliaire de l'Exarchat du centre du Canada, de Mgr J.-C. St-Amant, de St-Boniface, de Mgr Lapointe, de la paroisse de Bruxelles, Man., ainsi que de nombreux prêtres et religieux venus de toutes parts, et qui remplissaient tout le choeur de la Basilique.

L'office fut marqué d'une très grande solennité où toute la Basilique avec ses orgues et son choeur de chant, semblait murmurer en nous une immense prière.

Malgré moi, quand j'écoutais les orgues pleurer, avec les larmes de toute la chrétienté noire, je ne pouvais m'empêcher d'entendre "des alléluias", réconfortant notre chrétienté manitobaine. C'est un grand deuil pour l'église missionnaire, mais pour nous... c'est aussi une grande promesse. Si le Moissonneur a moissonné notre beau froment manitobain, mûri au soleil des sacrifices des missions de l'Afrique, Il a permis que ce froment mûr revienne dans nos prairies pour se mélanger à celui de nos martyrs et missionnaires de l'Ouest, comme gage d'un magnifique renouveau évangélique. Voilà pourquoi, si la mort de Son Excellence Mgr Tétrault plonge dans le deuil ses chers noirs, il semble qu'elle nous comble de grâces, nous ses com-

(Suite à la quatrième page)

Les municipalités sont prospères, dit M. Marcoux

Les municipalités du Manitoba sont dans une situation financière remarquablement bonne, déclara lundi dernier l'hon. Sauveur Marcoux, ministre des affaires municipales, alors qu'il présenta à la Législation le budget de son département.

En 10 ans, de 1940 à 1949, les municipalités ont amélioré leur budget, en argent liquide, de $8,500,000. Une partie de cette amélioration est due à la liquidation des arrérages des taxes, alors que les conditions étaient bonnes. Mais, il est néanmoins digne de noter que, malgré les lourdes impositions qui ont suivi immédiatement la guerre, la situation n'a fait que s'améliorer.

M. Marcoux louangea les officiers municipaux pour avoir maintenu leur situation financière et pour avoir établi des réserves, dans des circonstances extraordinairement difficiles.

Il déclara que l'année dernière son département avait entrepris d'établir une nouvelle cote foncière dans 9 municipalités rurales, y compris 49 villages et hameaux non incorporés. Pendant l'hiver, on établit cette nouvelle cote foncière dans 9 villes et villages. Cette année, le département compte couvrir le territoire de 16 municipalités rurales. Si la température le permet on s'attend à compléter la cote foncière d'Armstrong, la région de Consol, le long du chemin de fer de la Baie d'Hudson, de Park et Stuartburn.

Lettre de Paris

Le gouvernement Pléven continue sous la présidence de M. Queuille

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La crise ministérielle française a donc été tout aussi curieusement dénouée qu'elle avait été ouverte. Car M. Henri Queuille, désigné par le président de la République après les tentatives malheureuses de MM. Bidault et Guy Mollet, n'a fait ni plus ni moins que remettre sur pied le cabinet Pléven démissionnaire dix jours auparavant. Le seul changement concerne la rentrée gouvernementale de M. Bidault, promu au rang de vice-président du Conseil, en compagnie de M. Pléven, le président d'hier, et de M. Mollet, dont l'Assemblée nationale venait de repousser la candidature au poste de chef du gouvernement.

En agissant ainsi, c'est-à-dire en se substituant purement et simplement au président démissionnaire, M. Queuille ne pouvait mieux démontrer la vanité et même l'inutilité de la crise. Effectivement, il ne s'est pratiquement rien produit entre le moment où M. Pléven a abandonné la direction du gouvernement et celui où M. Queuille est venu l'y remplacer. La question de la réforme électorale elle-même, cause première de la crise, est loin d'être définitivement réglée, et si le MRP a reçu des apaisements concernant le vote d'un système de scrutin à tour unique, aucun engagement formel n'a été pris ni par M. Queuille, ni surtout par ses amis radicaux qui ne désespèrent pas, semble-t-il, de faire triompher le scrutin d'arrondissement à deux tours. Quant aux problèmes économiques et sociaux évoqués au cours de la crise, notamment celui du rapport des prix et des salaires, ils n'ont fait l'objet d'aucune prise de position de la part du nouveau chef du gouvernement.

A vrai dire, M. Queuille s'est borné à apporter à l'Assemblée nationale un ensemble de considérations générales d'une imprécision telle que les exégètes les plus avertis s'interrogent encore sur l'orientation de la politique gouvernementale. Aussi bien la déclaration ministérielle a eu, à défaut d'autres, le grand mérite de ne

(Suite à la septième page)

L'Eglise catholique est frustrée de ses droits en Tchécoslovaquie

De nombreux évêques et ecclésiastiques ont été entravés dans l'exercice de leurs fonctions. Mgr Beran a été banni de son diocèse.

VATICAN — La déclaration de la Congrégation consistoriale frappant d'excommunication tous ceux qui, en Tchécoslovaquie, ont porté atteinte aux droits de l'Eglise et de ses représentants formulant les griefs du Saint-Siège, affirme: "Depuis de nombreux mois, dans la république tchécoslovaque, de manières diverses et inouïes, ont été violés les droits de l'Eglise et de nombreuses personnes ecclésiastiques ont été d'une façon inique empêchées de s'acquitter des devoirs de leurs charges: les évêques ont été entravés dans l'exercice de leurs fonctions. Leurs droits pastoraux ont été usurpés. Les bureaux mêmes des curies ou des évêchés et les bénéfices ecclésiastiques ont été conférés à certaines personnes installées par l'arbitraire des laïques qui tendent à s'immiscer dans les gouvernements des diocèses.

"En outre, beaucoup d'ecclésiastiques et de religieux ont été privés de la liberté. Avec une audace impie, de nombreux évêques ont été traînés devant un juge laïque et jetés en prison.

"Dernièrement encore, l'archevêque métropolitain de Prague, Mgr Joseph Beran, depuis longtemps déjà détenu prisonnier à l'archevêché et dans l'impossibilité totale d'exercer sa juridiction, a été déporté.

"Contre ceux qui commettent des délits de ce genre, il existe de nombreux canons sacrés par lesquels, selon la variété des cas, est infligée l'excommunication simple ou sévère de manière spéciale par le Saint-Siège.

"La déclaration énumère les canons qui visent notamment les cas de ceux qui ont traîné un évêque devant un juge laïque, ont mis la main sur un archevêque ou un évêque, ont empêché directement ou indirectement l'exercice de la juridiction ecclésiastique, occupent ou se laissent octroyer un bureau ecclésiastique ou le bénéfice d'une dignité; ceux qui ont commis les délits mentionnés ont encouru l'excommunication et y resteront soumis tant qu'ils n'auront pas obtenu l'absolution du siège apostolique", conclut la déclaration.

Au château de Rozmital

D'après certains informateurs, Mgr Joseph Beran, qui a été banni de son diocèse, vit dans un château solitaire, propriété de l'Etat, sis à 40 milles au sud-ouest de la capitale tchèque.

Il s'agirait du château de Rozmital construit au 14e siècle par un prédécesseur du primat.

Selon ces mêmes informateurs, l'archevêque ne serait pas aux arrêts, mais il lui serait interdit de s'éloigner du château et de ses abords.

Le gouvernement communiste tchèque a annoncé, il y a une semaine samedi, que Mgr Beran avait reçu l'ordre de quitter son diocèse et avait été condamné à une amende qu'on a évaluée dans certains milieux à 50,000 couronnes ($1,000).

On a fait savoir par la suite, de son palais, qu'il avait quitté, la nuit même, en automobile la capitale. Il s'était retiré dans son palais depuis le 19 juin 1949 lorsque des communistes l'avaient hué dans sa cathédrale de St-Guy.

Vaillante résistance de Mgr Beran

Mgr Beran a été condamné "pour avoir refusé de tenir compte des règlements imposés à l'Eglise par le gouvernement communiste tchèque et nui aux efforts constructifs des travailleurs".

Il a consacré, dit-on, une bonne partie du temps passé dans son palais à rédiger un ouvrage sur la bienheureuse Agnès, princesse tchèque du XIIIe siècle qui fonda des hôpitaux, des couvents et des monastères. D'après des gens de son entourage, il était en excellente santé.

Le Vatican a annoncé, samedi, l'excommunication de tous ceux qui ont participé ou coopéré directement ou indirectement au bannissement de Mgr Beran. Le gouvernement tchèque n'a pas fait de commentaires à ce sujet.

Il ressort de déclarations officielles que le comité central national de Prague, un organisme administratif local, et le ministère de l'Intérieur ont été mêlés aux mesures prises contre Mgr Beran.

Les religieuses n'ont pas négligé les enfants chinois

Mise au point de la Maison Mère des Religieuses Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

MONTREAL — En réponse aux accusations communistes que les religieuses sont responsables de la présumée mort de 2,168 bébés se trouvant sous leurs soins, la maison mère des religieuses missionnaires de l'Immaculée-Conception à Montréal souligne que le taux de mortalité chez ces bébés est très élevé à cause de l'état dans lequel les enfants sont apportés à l'orphelinat de Canton. La maison mère fait remarquer que ces bébés ont été abandonnés depuis leur naissance et qu'ils n'ont reçu aucun soin avant leur entrée à l'orphelinat. Cinq ou six bébés sont apportés chaque jour à l'orphelinat et il arrive souvent qu'ils ont été ramassés dans les rues par la police.

Non seulement l'orphelinat était bien connu à Canton, ont poursuivi les religieuses, mais il était très bien vu de la population. L'orphelinat était spacieux, bien aéré et propre, et les enfants recevaient la meilleure nourriture et les meilleurs soins possibles.

On souligne également que l'orphelinat fut visité par des médecins étrangers et des infirmières quand l'assistance de l'U.N.R.R.A. fut accordée à toute la Chine, après la dernière guerre.

Rapports élogieux

Leurs rapports montrèrent la propreté et les bons soins régnant à l'institution. Bien plus, à la suite d'une visite par les membres de l'Institut international de secours de Kouan-toung, les aides féminines attachées aux orphelinats protestants furent envoyées aux religieuses afin d'apprendre sur place les méthodes employées par les soeurs.

Les dernières nouvelles reçues de l'orphelinat de Canton étaient contenues dans une lettre adressée à Montréal par la Rév. Soeur St-Alphonse du Rédempteur. Cette lettre, envoyée à la supérieure générale à Montréal, indiquait que la censure rendait difficile l'explication de toutes les difficultés auxquelles devait faire face l'orphelinat de Canton, qui comprenait également des salles de travail, une école pour filles, une école pour catéchistes et un catéchuménat.

Les communistes, dans cette lettre, y étaient appelés "les amis" et la religieuse disait s'attendre qu'ils saisissent l'orphelinat dans quelques jours.

Une lettre postérieure, datée du 5 mars, fut reçue par une branche de l'ordre à Hong-kong. Elle déclarait que les religieuses avaient perdu leur orphelinat et devaient être envoyées à Hong-kong. Ce sont les dernières nouvelles qu'on a eues d'elles jusqu'à l'annonce faite dans les journaux communistes, dernièrement.

Bénédiction radiodiffusée

CITE DU VATICAN — La radio du Vatican diffusera, le dimanche de Pâques, à 6 h. de la matinée, heure normale de l'est, la bénédiction que le pape donnera aux fidèles à St-Pierre.

La révolte contre la tutelle communiste gronde en Albanie

Les dirigeants à la solde de Moscou entreprennent une purge au sein même du parti rouge.

LONDRES — Les journaux anglais signalaient, lundi, que de graves malaises et des menaces d'émeutes troublent présentement l'Albanie. En première page, le quotidien travailliste **Daily Herald** annonçait: "L'épuration du gouvernement fantoche de l'Albanie est commencée, par les têtes". Un chroniqueur de ce même journal a déclaré que la loi martiale a été mise en vigueur en vue de réprimer énergiquement la "révolte générale contre le gouvernement communiste de l'Albanie".

En dernière heure, une dépêche en provenance de la B.U.P. confirmait la proclamation de la loi martiale, par suite de l'explosion d'une bombe à retardement, sous une estrade de revue où se tenaient de hauts fonctionnaires russes et albanais. Le journal italien **Il Popolo** déclare que "17 personnes ont été tuées dans l'explosion dont quelques gendarmes et des badauds".

La plate-forme de l'estrade fut pulvérisée par l'explosion, qui se produisit à la fin d'un défilé commémorant le jour de l'armée rouge d'Albanie. L'**Il Popolo** ajoute que 40 personnes furent immédiatement arrêtées et exécutées sans procès.

Mille autres Albanais auraient été mis en prison ou envoyés aux travaux forcés.

Cet attentat collectif à la vie de hauts fonctionnaires communistes était le point culminant de désordres généralisés en Albanie, attribuables à la crise financière et alimentaire qui frappe la population.

La révolte, souligne le chroniqueur du "Daily Herald", M. N. W. Ewer, est bilatérale. D'une part, elle a pris naissance au sein du parti même, qui procède incessamment à une "épuration". Déjà, M. Spiro Spano, un des premiers représentants, et Mme Rita Markon, ministre de l'industrie, ont été congédiés.

Mais d'autre part, il y a la révolte bien plus redoutable encore des nationalistes fanatiques, qui ont réagi avec une violence toujours croissante contre les tentatives de sujétion des Russes.

Une dépêche de l'organe conservateur **Daily Mail** précise par ailleurs que, d'après l'opinion de réfugiés albanais à Rome, les nationalistes agiraient en vertu d'un mouvement de "titoïsme" dans leurs rangs.

Une autre dépêche en provenance de Rome, publiée dans l'organe conservateur **Daily Telegraph**, annonçait que le Vatican venait d'être informé d'une nouvelle vague d'arrestations et de persécutions en Albanie. "Un grand nombre des victimes sont des catholiques et des membres du clergé" souligne le correspondant de Rome.

Pour réprimer brutalement les émeutes, le premier ministre du gouvernement "fantoche", dont les ficelles sont manipulées par Moscou, M. Enver Hoxha, a proclamé la loi martiale demandant la suppression d'ici dix jours, de tous les groupements terroristes.

Mais la radio d'Etat de l'Albanie est demeurée muette et n'a donné aucune confirmation de toutes ces nouvelles.

Non sans analogie dans sa situation géopolitique avec celle de la Yougoslavie, l'Albanie pourrait bien essayer, et réussir, une scission complète de son gouvernement avec celui du Cominform. C'est du moins l'opinion exprimée par un chroniqueur du **Daily Mirror** de Londres.

Le président Auriol au Canada le 5 avril

PARIS — Le président Vincent Auriol de France visitera le Canada pendant 3 jours, après son séjour aux Etats-Unis. Ce sera la première fois qu'un président français visite les deux pays. Il sera accompagné de son épouse et de son fils, Paul, qui est son principal collaborateur.

Les Auriol arriveront par chemin de fer à la frontière canadienne, à Rousse-Point, le 5 avril. Ils visiteront Montréal et Ottawa, le 5 avril. Le 6, ils seront à Toronto et à Québec, et prendront l'avion à Montréal, le 7 avril au soir, pour rentrer en France. Avant de venir au Canada, ils passeront 8 jours aux Etats-Unis.

Effectifs des cadets de l'armée

OTTAWA — Le ministre de la Défense nationale porte de 50,000 à 65,000 le maximum autorisé des cadets de l'armée, afin de permettre à certaines unités d'accentuer le recrutement sans déborder leurs cadres.

Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre!

L'un de nos collaborateurs a visité récemment six villages dont la majorité des habitants sont de descendance française. Or, à sa grande surprise, il n'a découvert que deux maisons d'affaires au devant desquelles se trouvait une affiche française.

Inconcevable, dira-t-on! Malheureusement, il en est ainsi.

Hâtons-nous de donner à nos villages un visage français qui reflète nos origines raciales. Loin d'en souffrir, notre commerce ne s'en portera que mieux.

La Session en Saskatchewan

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

REGINA — La grande question qui semble faire l'objet des plus vives discussions à la Chambre de la Saskatchewan est celle du paiement final que le gouvernement fédéral devrait faire aux fermiers de l'Ouest sur le blé vendu à la Grande-Bretagne. Le parti au pouvoir et l'opposition sont tous deux d'accord sur ce point.

Les C.C.F. ont introduit une résolution demandant qu'un paiement additionnel de $48,000,000 soit accordé aux fermiers en compensation des pertes subies par la vente du blé à la Grande-Bretagne à un prix moindre que celui du marché mondial. Cette résolution fut introduite par M. W. Thair (CCF, Lumsden). Le député de Lumsden, de son côté, ne faisait qu'appuyer une requête approuvée le 7 mars à une réunion conjointe de la Fédération Agricole de la Saskatchewan et de l'Exécutif de la Conférence Agricole de l'Ouest, tenue à Régina.

D'après M. Thair, le but de la résolution était de donner plus de poids aux protestations et aux requêtes des organisations agricoles et municipales qui sont loin d'être satisfaites du paiement final de 8.3 sous le minot.

S'appuyant sur les récentes paroles de M. Howe, le député de Bengough (CCF), Allan Brown, soutint que le Royaume-Uni avait rempli ses obligations à l'égard du Canada, et que c'était l'agent des fermiers, le gouvernement fédéral, qui était responsable de la transaction malheureuse qui a fait subir de si lourdes pertes aux fermiers de l'Ouest. C'est là une question fort discutable. L'Angleterre est loin d'avoir prouvé son point, du moins à la satisfaction des Canadiens, et surtout des fermiers. Quoi qu'il en soit, le parti CCF en profite pour jeter tout le blâme sur le dos du parti libéral au pouvoir à Ottawa. Il ne pouvait souhaiter un meilleur cheval de bataille à la veille d'une élection provinciale qui pourrait bien avoir lieu cette année.

Efforts de l'opposition

De son côté, l'opposition, dirigée par Walter Tucker, a reçu de l'exécutif libéral de la province pleins pouvoirs pour coopérer avec le Wheat Pool de la Saskatchewan et autres organisations a-

(Suite à la neuvième page)



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Les Red Wings de Detroit ont remporté les plus hauts honneurs dans la ligue Nationale de hockey en s'assurant du championnat de cet important circuit. Une autre équipe peut remporter les séries éliminatoires, bien que la chose semble peu probable, mais le mérite des Red Wings aura été de prouver leur supériorité sur les 5 autres clubs de la ligue pendant 70 joutes.

Quand on songe aux courtes séries éliminatoires disputées entre 2 clubs seulement, on apprécie à sa juste valeur le succès des Red Wings. Ils ont eu à fournir un effort soutenu durant toute la saison, joute après joute, semaine après semaine. Ils ont été dans l'obligation de déployer toute leur force durant de longues séries de joutes et c'est par la puissance de leur jeu d'ensemble, le brio de leurs étoiles individuelles que les Red Wings sont arrivés aux honneurs suprêmes dans la Nationale. On pourra peut-être remettre la coupe Stanley à une autre équipe cette année, mais les vrais champions resteront les Wings, comme leur brillante tenue durant 70 joutes en fera foi. Tommy Ivan a prouvé une fois de plus qu'avec de bons joueurs un gérant intelligent peut accomplir des merveilles. Les Red Wings, pour la deuxième saison consécutive, ont été merveilleux.

Autres honneurs

Terry Sawchuck, le brillant cerbère des Wings, se verra probablement décerner le trophée Vézina pour son excellente tenue durant toute la saison. Sawchuck a aussi d'excellentes chances de remporter le trophée décerné à la meilleure recrue de la ligue, tout comme il est à peu près certain d'être choisi sur le premier club d'étoiles de la ligue.

Gordie Howe, qui terminera en tête de la liste des compteurs, a tellement bien joué vers la fin de la saison qu'il sera difficile de l'ignorer lorsqu'on fera le choix de la première équipe des Etoiles de la ligue Nationale. Il est presque certain aussi que Leo Reise, Red Kelly, Ted Lindsay, Sid Abel se trouveront une place, sinon sur le premier club des Etoiles, du moins sur le second. Il y a une possibilité aussi de voir Howe décrocher le trophée Hart, mais cette possibilité est un peu trop éloignée pour qu'on puisse la mentionner autrement que comme chose qui pourrait peut-être arriver.

Tommy Ivan recevra notre vote comme le meilleur instructeur de la ligue Nationale. Tommy a prouvé qu'avec un bon mélange de vétérans et de jeunes joueurs il pouvait mener à bien les affaires des Wings. L'excellent travail qu'il a accompli avec Sawchuck, Gee, Skov, une des meilleures recrues de la saison, et Marcel Pronovost, prouve amplement sa grande connaissance du hockey. S'il est vrai que de bons joueurs font un bon instructeur, le contraire est également vrai: un bon instructeur peut faire de bons joueurs.

"O Canada"

C'est au son de notre hymne national "O Canada" que les Maple Leafs de Lethbridge ont été couronnés champions du monde du hockey, lors d'un tournoi disputé pendant 2 semaines à Paris. Les Maple Leafs, qui après de piètres débuts en Europe se sont ralliés de magistrale façon pour conserver au Canada un honneur que nous n'avons pas le droit de perdre, ont prouvé une fois de plus, à tous les petits amis de la politique de Moscou, que le régime démocratique ne nuit pas aux bons joueurs de hockey. On aura remarqué en effet qu'aucun joueur canadien n'a été surveillé par la Gendarmerie Royale lors de la visite des nôtres en France. Aucun joueur canadien n'a tenté de s'enfuir en Russie, ou dans un pays contrôlé par Moscou. Si un joueur en avait exprimé le désir, personne ne se serait opposé à son projet.

Nous avons remarqué dans la dépêche originale datée de Paris et signée par Michael O'Mara, que "l'hymne national 'O Canada' a été attaqué par la fanfare" lorsqu'on a remis à nos porte-couleurs le trophée emblématique du championnat du monde. Si la victoire des Maple Leafs a de l'importance, ce n'est pas, comme nous l'avons souvent écrit, parce que les Canadiens étaient représentés par les meilleurs joueurs du pays, loin de là, mais bien parce que nos ennemis, sur le plan politique, social et religieux, se servent de telles occasions pour alimenter leur propagande. Pour des gens qui n'admirent que la victoire, un triomphe sur le Canada aurait été acclamé comme une victoire du prolétariat sur le capitalisme décadent. Nous avons vu par les résultats que Moscou n'aura pas beaucoup de plaisir à commenter cette série, si on ose en parler dans les journaux de là-bas.

Campbell partira-t-il?

Après l'expulsion du vindicatif Happy Chandler des rangs du baseball organisé, il se trouve plusieurs rédacteurs sportifs pour se demander quand viendra le tour de Clarence Campbell, directeur et grand manitou de la ligue Nationale. Le dossier de Campbell commence à être pas mal lourd et son attitude lors de l'incident Richard-McLean-Primeau ne lui a pas valu beaucoup de compliments. Son attitude aussi, à l'égard de Thompson des Maple Leafs de Toronto à qui il a permis de jouer alors qu'il était sous l'effet d'une punition, son attitude lors de la bagarre Lindsay-Ezinicki, la facilité avec laquelle Campbell laisse les Norris, père et fils, établir sur le hockey moderne une prise de cou qui pourrait bien l'étrangler, semblent justifier un peu ceux qui réclament déjà sa tête. Comme on peut le voir, il est difficile de plaire à tout le monde "et à son père". Campbell a favorisé la cédule de 70 joutes, et aujourd'hui, il répète à qui veut bien l'écouter que ces 70 joutes n'ont pas contribué à faire tomber "la popularité du hockey".

Les Norris, etc.

Ne possédant pas de club de hockey dans la ligue Nationale, n'ayant jamais eu le privilège de discuter de tous ces problèmes avec le président lui-même, il nous est bien difficile d'émettre une opinion qui serait juste pour tous les partis en cause. Mais, chose certaine, le monopole exercé par les Norris ne peut que nuire au hockey. Nous en avons expliqué souvent les raisons et il est inutile d'y revenir. Mais quand on donne trop de latitude à un homme il peut commettre des fautes qui parfois sont irréparables. Le hockey n'est pas dans une position où il pourrait résister avantageusement à un scandale.

Quand à l'incident Richard-McLean-Primeau, le président s'est servi de discrétion quand il n'a pas voulu suspendre Richard comme il aurait pu le faire. Pourquoi Campbell n'a-t-il pas suspendu Richard? Voilà une question à laquelle nous serions bien embêté de répondre. Le président a bien affirmé que l'incident en question avait été exagéré dans les journaux, mais, si tel était le cas, Campbell aurait dû faire la mise au point qui s'imposait. Quant au fait que l'arbitre Primeau se soit tiré indemne de cet incident nous avons de la difficulté à croire que le président a usé de discrétion en agissant ainsi. Richard devait être puni, mais l'arbitre Primeau aurait dû l'être lui aussi, tout comme l'arbitre McLean. En voulant se faire pacifiste, Campbell a couru le risque de se faire des ennemis bien dangereux.

Les nôtres là-bas?

Revenons, pour un court instant, aux tournois pour le championnat mondial du hockey. Depuis que ces championnats existent il n'y a jamais eu, à notre connaissance, un club canadien composé en majeure partie de joueurs de langue française, choisi pour représenter ce pays bilingue. Les bons clubs de langue française ne manquent pas, comme on peut le constater quand on consulte les alignements des clubs seniors du Québec. Le club Valleyfield de la ligue senior compte neuf joueurs de langue française, de même que le club Sherbrooke. Le Royal de Montréal compte lui-même sept joueurs de langue française, Québec en compte huit, etc. Dans les ligues seniors "B" et intermédiaire, la proportion est encore beaucoup plus forte et le talent de ces joueurs se compare aisément au talent des porte-couleurs de Lethbridge.

Si la C.A.H.A. posait ce geste d'envoyer un club en majorité de langue française en Europe, nous ne doutons pas que le Canada serait très bien défendu, et que même dans les éliminatoires contre les meilleurs clubs canadiens, ces équipes pourraient bien faire les choses, comme on l'a vu si souvent dans le passé. Espérons que le jour n'est pas éloigné ou nous verrons un club alignant des joueurs parlant le français nous représenter dans ces tournois. Une fois en 20 ans ce n'est pas trop demander, n'est-ce pas?

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF ANDRE NADIEF BENJAMIN, late of the Village of St. Norbert, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, MONNIN, GRAFTON & DENISET, 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 26th day of April, A.D. 1951.

DATED this 17th day of March, A.D. 1951.

MONNIN, GRAFTON & DENISET, Solicitors for Thérèse Benjamin and Prosper Benjamin, Executors.

366-49P.

AVIS D'UNE REQUETE AU PARLEMENT DU CANADA POUR LA PASSATION D'UNE LOI

Avis est par les présentes donné qu'on s'adressera au parlement du Canada, à la présente ou à la prochaine session, pour faire passer une loi incorporant une compagnie sous le nom de Champion Pipe Line Corporation Limited ou tout autre nom que le parlement voudra bien accorder, pouvant acquérir, construire, posséder et opérer des pipe-lines interprovinciales ou internationales pour le transport du gaz et de l'huile ou de tous autres produits liquides ou sous-produits, avec tous autres pouvoirs et dispositions applicables aux compagnies qui peuvent être nécessaires pour atteindre les fins de la compagnie, et avec tous les pouvoirs, droits et privilèges conférés par la loi sur les pipe-lines, et toute autre loi générale sur les pipe-lines et sujette aux dispositions de ladite loi et de toute loi générale.

Daté à Montréal, P.Q., ce 12ème jour de février 1951.

MONTGOMERY, McMICHAEL, COMMON, HOWARD, FORSYTH & KER, Procureurs des requérants.
Chambre 1700, Edifice de la Banque Royale, Montréal, P.Q.

Avis de requête auprès du Parlement du Canada pour l'obtention d'un bill privé

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada d'accorder, pendant la présente session ou la prochaine ou celles qui suivront, un bill permettant l'incorporation d'une compagnie, sous le nom de INDEPENDENT PIPE LINE COMPANY ou tout autre nom que le Parlement jugera bon d'accorder, dont l'objectif sera d'acquérir, de construire, de posséder et d'exploiter des pipe-lines pour le transport de gaz, ou toute autre substance liquide ou ses produits connexes, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire canadien, et d'exercer toutes autres attributions nécessaires à la poursuite du dit objectif conformément aux dispositions de la Loi sur les pipe-lines et autres actes pertinents du Parlement.

Daté à Montréal, P.Q., ce 27ième jour de février 1951.

MAGEE, O'DONNELL & BYERS, 1900, immeuble Aldred, Montréal, P.Q., procureurs de la requérante.

Revenu national

Calculant le revenu national par tête d'habitant, les Nations-Unies ont constaté que, sur 70 pays, les Etats-Unis occupent la première place, le Canada la deuxième, l'Angleterre la huitième, la France la douzième et l'U.R.S.S. la vingt-troisième. Voici la liste des dix premiers avec le revenu moyen: Etats-Unis, $1,453; Canada, $870; Nouvelle-Zélande, $856; Suisse, $849; Suède, $780; Grande-Bretagne, $733; Danemark, $689; Australie, $679; Norvège, $587; Belgique, $582.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kilocycles)

VENDREDI 23 MARS

A.M.
9.30—La Voix du vieux clocher
10.30—La Voix du vieux clocher (suite)

P.M.
12.15—Recueillement
12.30—Au clavier
1.00—Nouvelles
1.05—La Voix du vieux clocher
1.30—Parsifal
2.00—Messie de Handel
3.00—Chemin de la croix
4.00—Nouvelles
4.05—Au clavier de l'orgue
4.45—Radio Sacré-Coeur
7.30—Au pied de la croix
7.45—Léo Brodeur au micro
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Café parisien
8.45—Chacun sa croix
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Ce vendredi-là
10.00—Nouvelles
10.05—Messie de Handel (suite)
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

SAMEDI 24 MARS

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Saviez-vous que
9.30—Méli-mélo
9.45—Historiettes
10.00—Nouvelles
10.05—Club des Ménagères
10.30—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
12.00—Nouvelles
12.05—Condition des routes - horaire
12.15—En vedette
12.30—Diner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles
1.10—Musique de sieste
1.30—A l'opéra
2.00—Concert en miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.10—Le bruit mystérieux
4.15—S.D.S.
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Heure de l'Immaculée
5.30—Gaieté du tour
5.45—Les sports au Cercle Ouvrier
5.55—Condition des routes
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—La parade des chansonnettes françaises
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique! Musique! Musique!
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social
7.10—Tour de valse
7.30—Prairie Buckaroos

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie (suite)
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie (suite)
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Saviez-vous que
9.30—Blanc ou Noir ou Méli-Mélo et Historiettes
10.00—Nouvelles
10.05—La marchande économe ou
10.05—Club des ménagères
10.15—La cuisinière Five Roses
10.30—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba!
12.00—Nouvelles
12.05—Condition des routes - horaire
12.10—Marché aux bestiaux
12.15—En vedette
12.30—Diner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles
1.05—Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extrait d'opéra
2.00—Concert en miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.10—Le bruit mystérieux
4.15—S. D. S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Le Club des Jeunes
5.15—Radio-Fatima
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Club des Jeunes (suite)
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—La parade des chansonnettes françaises
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique! Musique! Musique!
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Tour de valse

8.00—Nouvelles
8.05—Les refrains que vous aimez
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Veillée du samedi soir
9.30—Les Idées en marche
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

DIMANCHE 25 MARS

10.15—Messe solennelle de la basilique
12.00—Musique de Pâques
1.00—Nouvelles
1.10—Résumé des nouvelles
1.15—Jardin plantureux
1.30—Tour de valse
1.45—Causerie de l'Heure dominicale
2.00—A l'opéra
3.00—Chronique de France
3.15—Chansonnettes françaises
3.30—Les forums de l'Heure dominicale
4.00—Moments symphoniques
5.00—Le ciel par-dessus les toits
5.30—Radio-Carême
6.00—Nouvelles
6.05—Intermède
6.15—Notre français sur le vif
6.30—Nos albums R.C.A. Victor
7.00—Nouvelles
7.05—Intermède
7.15—Missions d'Afrique
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.05—Variétés françaises
8.30—Mémoires du Dr Lambert
8.45—Cours d'histoire Abbé Groulx
9.00—Nouvelles
9.05—L'Heure exquise
10.00—Nouvelles
10.10—Fin des émissions

LUNDI 26 MARS

7.30—Concours des violoneux
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Collette et Roland
8.45—Les fables de Lafontaine
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Radio-Université
9.30—Match
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

MARDI 27 MARS

7.30—Ralliement du rire
7.55—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Radio-Théâtre
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Ecole des Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

MERCREDI 28 MARS

7.30—A votre santé
7.40—Fred McLelland
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Eureka!
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Yvonne
9.30—Changement de décors
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

VENDREDI 30 MARS

7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Collette et Roland
8.45—Récital de violon
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Amérique latine
9.30—Courrier de Radio-parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

Chronique de CKSB

Vous trouverez dans notre horaire ci-haut le détail de nos programmes spéciaux à l'occasion de la Semaine Sainte et du Jour de Pâques. Permettez-nous, cependant, de vous en signaler quelques-uns.

Programmes spéciaux

D'abord, pour ce qui est des programmes musicaux: à l'Heure Exquise la semaine prochaine vous entendrez mardi soir "Le Requiem" de Faure; mercredi soir le "Stabat Mater" de Pergolesi; jeudi soir une "messe complète" de Mozart.

Le vendredi saint

Le vendredi saint, en commençant avec le programme Concert en Miniature et en terminant à l'Heure Exquise, nous vous présenterons "Le Messie" de Handel. A l'Opéra ce jour-là, à 1 h. 30, vous entendrez des extraits de Parsifal. La teneur de nos programmes le Vendredi Saint sera conforme à ce saint jour.

Il n'y aura pas de Ranch 1250 vendredi, mais, à 3 h. de l'après-midi, nous vous ferons entendre le Chemin de la Croix directement de la basilique de St-Boniface.

Le soir, à 9 h. 30, puisque la série "Trois de Québec" est terminée et que le programme "Nouveautés Dramatiques" qui doit le remplacer ne sera pas encore sur les ondes, nous avons confié la période de 9 h. 30 à 10 h. ce jour-là à "Contes et Légendes" et vous entendrez la lecture d'une composition de Félix Leclerc, "Ce vendredi-là". Pour ce qui est des autres programmes du Vendredi Saint et du Jour de Pâques, nous vous référons à l'horaire de nos programmes.

Le Jour de Pâques

Nous vous présenterons directement de la basilique de St-Boniface, la messe solennelle du saint Jour de Pâques à 10 h. 15 le matin, et nous resterons sur les ondes ce jour-là sans interruption jusqu'à 10 h. 10 le soir. Le jour de Pâques, quelques programmes musicaux ont été préparés spécialement pour cette fête. A "L'Heure Religieuse", le R. P. G. Desjardins, S.J., terminera sa série de "Radio-Carême" série qui a traité du dogme de l'Assomption de la très sainte Vierge. Le soir, à 7 h. 30, au programme "Les Artistes de CKSB", vous entendrez un récital de piano par Mlle Yvette de Montigny.

Assemblée annuelle

Nous tenons à rappeler à tous nos lecteurs que c'est déjà la semaine prochaine, soit le 29 mars, qu'a lieu l'assemblée annuelle des délégués de Radio-St-Boniface Limitée, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la salle Académique du Collège de St-Boniface. Seuls les délégués ont droit de vote, mais tous sont invités à venir assister à cette assemblée et à prendre part à la discussion sur les différents rapports qui seront présentés.

"Les Variétés Françaises" à CKSB

Cette émission toujours populaire irradiée sur les ondes de CKSB, sous les auspices du conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb et sous la direction de M. Lucien Daoust, met en vedette, chaque dimanche, des artistes locaux qui exécutent des morceaux variés et très goûtés des radiophiles. Les "Variétés Françaises" sont radiodiffusées de 8 h. 05 à 8 h. 30 du soir.

Le 25 mars: le programme a été confié à la direction de Mlle Rosemarie Bissonnette qui sera assistée de son frère, Georges.

Le 1er avril: nous vous donnerons plus tard les détails concernant cette émission dont M. Bruno Brisebois aura la direction.

Le 8 avril: M. Napoléon Prince a bien voulu accepter de préparer l'émission de "Variétés Françaises" de cette soirée. On vous promet un régal.

Le 15 avril: M. Marius Benoist présentera un programme spécial: "Chantres et chanteurs du vieux temps, à St-Boniface".

Le 22 avril: Vous entendrez Mlle Eileen Acres et M. Gaston Larue.

Le 29 avril: On vous présentera le programme de clôture des "Variétés Françaises" pour la saison. L'émission sera radiodiffusée de la salle du collège. Soyez aux écoutes pour entendre des extraits de "Mireille", interprétés par des artistes locaux et des choeurs de 60 voix.

L'état de santé du cardinal Mindszenty

PARIS — La radio du Vatican annonce à Vienne que des informations ont été fournies dans la capitale autrichienne au correspondant de l'agence catholique de presse "National Catholic Welfare Conference" sur l'état actuel de santé du cardinal Mindszenty, par deux inspecteurs de police hongrois qui se sont enfuis de leur pays, le six février dernier.

Selon les deux inspecteurs, qui avaient la possibilité de visiter les prisons de Budapest, le cardinal, au début de février, se trouvait dans la cellule numéro 9, au premier étage, réservée aux malades de la prison centrale de Budapest.

Les inspecteurs qui ont pu parler au cardinal ont constaté chez lui une pâleur extrême. Ils ont ajouté que tout ce que le cardinal se rappelle du temps écoulé depuis son procès, est qu'il se sentit très malade et qu'il n'a pu recouvrer la mémoire qu'à la suite d'une cure qu'il a faite dans un sanatorium en Tchécoslovaquie. A l'heure actuelle, selon les deux inspecteurs, le cardinal ignore la nature de sa maladie. Les médecins lui auraient seulement dit qu'il s'agissait d'une affection de caractère nerveux. Les deux inspecteurs hongrois réfugiés à Vienne ont déclaré que les autorités communistes avaient donné des ordres très sévères de veiller attentivement sur la santé du cardinal.

A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

de la vie. L'augmentation du taux d'intérêt a eu des résultats satisfaisants. Il reste à voir quels seront les effets des règlements que l'on a imposés concernant les ventes à tempérament.

La part importante du public

On se rend vite compte que le problème de l'inflation est beaucoup plus complexe à résoudre qu'on peut se l'imaginer à première vue. L'inflation peut être enrayée seulement avec plusieurs mesures imposées à la fois dans les domaines fiscaux et monétaires. Les contrôles peuvent être imposés comme mesures complémentaires, et ils ne sont efficaces qu'à condition de les accompagner de mesures fiscales et monétaires. Mais, ce qu'il ne faut pas perdre de vue dans toute lutte à l'inflation, c'est le rôle extrêmement important du peuple. Car, on peut même oser dire que toutes les mesures pour combattre cet adversaire économique redoutable ne sont efficaces qu'en autant que le public y ajoute sa coopération.

Si l'on songe à ce qui se passe dans ce domaine chez nos voisins du sud actuellement, on ne peut pas reprocher au gouvernement d'avoir retardé à imposer les contrôles.

Le gouvernement canadien préfère agir lentement mais sûrement en marge de ce problème complexe de la hausse des prix. Il veut sans aucun doute éviter les perturbations économiques qu'a causées l'imposition générale des contrôles chez nos voisins du sud. Actuellement aux Etats-Unis, on impose des régies, on procède à la levée de certaines d'entre elles, etc. Le Canada a eu l'expérience des contrôles durant le dernier conflit. Aussi, avant de s'embarquer dans une politique anti-inflationnaire susceptible d'atteindre de bons résultats, le gouvernement fédéral pèse le pour et le contre en se souvenant de deux choses: sa propre expérience qu'il a acquise durant la dernière guerre dans ce domaine, et l'exemple que nous donnent aujourd'hui les Américains qui semblent y avoir été un peu vite.

En Saskatchewan

Bellegarde

Malgré le froid et les mauvais chemins, plusieurs personnes se rendirent pour voir le drame "A Maid Goes forth to War" et à la partie de cartes. Nos félicitations aux actrices et à leur directrice, la Rév. Sr Marie-Elzéar, ainsi qu'aux organisateurs de la partie de cartes.

Baptême

Lorraine-Antoinette-Marie, fille de M. et Mme Antoine Roussel (née Marie Martin). Parrain et marraine, M. et Mme Norbert Martin, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. Albert Bourgeois est parti pour quelques jours à Winnipeg.

Mme Joe Lamotte est en visite chez sa fille, Mme Félix Sylvestre.

M. Léonard Poirier est parti visiter ses parents à Otterburne, Man.

Plusieurs de nos jeunes sont partis participer aux journées d'études à St-Boniface.

Naissance

A M. et Mme Albert Roussel, un fils né le 18 mars à l'hôpital d'Antler.

Duck Lake

Résultat des examens de français à l'école Stobart.

Grade XII: Doris Archambault 89.

Grade XI: Denise Bienvenue 88, Bernard Richard 86, Annette Lechasseur 81, Simonne Gervais 78.

Grade X: Annette Perrin 89, Marie Perret 79, Jeanne Authier 70, Wilma Fisher 70, Aline Como 67, Thérèse Daoust 67.

Grade IX: Laurence Prince 86, Alberta Dupuis 85, Lucille Beaulac 84, Isabelle Forcier 80, Bertha Lechasseur 76, Dolorès Archambaut 76, Irène Vallée 75, Marie-Anne Boyer 73, Murielle Chicoine 68, Lucienne Pelletier 67, Florence Rudyk 61, Clarence Lanovaz 61, Jeanne Dumont 59.

Grade VIII: Thérèse Mahé 90, Omer Ranger 88, Léo Lanovaz 86.

Grade VII: Jacqueline Perrin 91, Denise Pelletier 89, Dolorès Pelletier.

Grade VI: Alphée Tournier 91, Doreen Lambert 88, Yvonne Doucet 83.

Grade V: Louise Périllat 96, Clémentine Dumais 93, Aline Périllat 83.

Grade IV: Yvonne Lechasseur 93, Lorraine Pelletier 88, Yvette Pelletier 87.

Des religieuses canadiennes mises sous arrêt . . .

(Suite de la première page)

Des gens bien expérimentés dans le domaine de l'assistance sociale en Chine ont déclaré à Hong-kong que les accusations sont "absolument absurdes".

Les religieuses et d'autres organismes occidentaux prenant soin des enfants de Chine sont depuis plusieurs semaines les cibles d'une vive critique de la part des communistes.

Prétexte pour spolier les religieuses

Les journaux communistes ont publié que l'Association de secours de la Chine populaire, patronnée par le gouvernement, a assumé, le 5 mars, la direction de l'orphelinat qu'administraient les religieuses. On n'a pas précisé la date de leur arrestation.

Les journaux communistes prétendent que le taux de mortalité à l'orphelinat s'est élevé à plus de 90 pour-cent. Ils soutiennent que des 2,216 enfants admis depuis janvier 1950 seulement 48 vivaient encore le 5 mars dernier.

Un éminent chef religieux à Hong-kong a déclaré que les accusations portées contre les religieuses "font habituellement partie de la propagande mensongère" des communistes comme prétexte pour s'emparer des orphelinats.

Il a fait remarquer que le taux de mortalité dans les orphelinats en Chine est souvent élevé parce que nombre des enfants qu'on y reçoit sont des nourrissons, abandonnés dans les rues presque à l'article de la mort, souffrant de sous-alimentation et incurables.

Les journaux communistes assurent que les religieuses seront "punies de manière appropriée" si elles sont trouvées coupables par le tribunal populaire devant lequel elles comparaîtront à Canton.

Noms des 5 religieuses arrêtées en Chine

MONTREAL — A la maison-mère des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, on a publié les noms des 5 religieuses appréhendées par les communistes chinois. Ce sont les RR. SS. St-Alphonse du Rédempteur (Antoinette Couvrette, Ste-Dorothée, P.Q.); Marie-Germaine (Germaine Gravelle, St-Prosper, P.Q.); St-Germain (Ymelda Laperrière, Pont-Rouge, P.Q.); Ste-Foy (Elisabeth Lemire, Baie du Fembre, P.Q.); St-Isidore (Germaine Tanguay, Nashua, N.-H.).

On a également reçu une lettre avisant l'institut que les 5 religieuses ont été arrêtées, le 5 mars, par les communistes.

Le tribunal de la Rote en 1950

Au cours de 1950, le tribunal de la Rote, qui est l'instance supérieure d'appel judiciaire de l'Eglise catholique, a traité 156 causes auxquelles il faut ajouter 42 décrets particuliers. Il y a eu 149 causes matrimoniales; sur ce nombre, la nullité du mariage a été admise dans 49 cas, soit 33%; dans les 100 autres cas, soit 67%, la validité du mariage a été reconnue. Sur l'ensemble de ces causes, 53 ont bénéficié de la procédure gratuite, les frais étant totalement supportés par le Saint-Siège. L'éloquence de ces chiffres démontre, une fois de plus, que l'Eglise catholique, gardienne du droit naturel et du droit divin, protège, par l'intermédiaire de ses juges et avec une fermeté constante, la sainteté et la solidité de la famille, tout en n'hésitant pas, quand des preuves concluantes le démontrent avec certitude, à déclarer nul un lien qui, de fait, n'était qu'apparent.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de la "Canadian Weekly Newspapers Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone: 21 816.
ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00.
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

La fête de Pâques et le sens de la paix

Le cycle grandiose de l'année liturgique se déroule impassiblement à travers les joies et les malheurs du monde. Voici Pâques, fête joyeuse de la régénération surnaturelle de l'homme, anniversaire d'un événement ineffable, tragique dans sa grandeur, redoutable dans sa signification cosmique, parachèvement des promesses de l'Eternel à l'homme déchu, aux applications toujours nouvelles et pourtant fondamentalement identiques, puisque la nature humaine restera frappée jusqu'à la fin des temps, et qu'elle aura besoin des mérites d'un Dieu fait Homme pour lui laver ses meurtrissures et la rendre agréable au Maître de la vie. Aussi, aux quatre coins du monde, les cloches pascales rappelleront aux hommes le fait de leur espérance et le moyen de leur salut. Depuis les gros bourdons de la basilique vaticane, à Rome, jusqu'aux plus frêles sonnettes des chapelles perdues dans la jungle, dans les montagnes et dans les déserts, la joie de la chrétienté s'exprimera encore une fois en signe de reconnaissance et en symboles d'enseignements surnaturels.

Dans le triste état du monde à l'heure actuelle, la signification de Pâques doit pénétrer plus intimement dans les coeurs chrétiens. Car tant de peuples l'ont oubliée ou sont forcés de l'ignorer par la tyrannie politique. Aussi les quatre cavaliers de l'Apocalypse continuent à chevaucher au petit bonheur à travers la terre. La guerre et ses menaces, la famine sporadique, la maladie et la mort fauchent toujours des vies. Les nations ne semblent pas être assez purifiées pour aspirer vraiment à la paix dans l'ordre. Mais dans les desseins de la Providence, les tribulations présentes du monde devraient être une occasion de régénération: car la gloire de Dieu exige la primauté du bien. Et c'est son Eglise, par la voix de son Vicaire, qui vient de célébrer un double anniversaire, qui perpétue Ses enseignements pour réaliser la paix dans toute la signification réelle et profonde de ce don divin, auquel aspirent les hommes et les peuples.

A travers les Saintes Ecritures, c'est bien l'idée de paix qui forme la dominante de cette alliance de Dieu avec ses élus. Et depuis que la Genèse nous a enseigné ce beau souhait: "Que la paix soit avec vous!", nous le voyons repris par l'ange qui apparaît à Tobie, et devenir le salut habituel du Christ pour ses disciples et son peuple. C'est pourquoi la liturgie romaine se fait l'écho de cette prière, qu'elle répète constamment dans le saint Canon de la messe et dans le propre des grandes fêtes qu'elle a instituées pour notre édification.

C'est là d'ailleurs le sens de l'enseignement et de la politique de l'Eglise à travers les âges; comme c'est aussi le sens des grandes thèses exposées et défendues tant par ses docteurs que par les penseurs guidés par la droite raison. Qu'on se rappelle les belles analyses de saint Thomas d'Aquin sur les conditions de la paix; si celle-ci manifeste l'ordre parmi les nations, qui est un reflet de l'ordre universel voulu par Dieu, sa réalisation exige aussi bien la charité que la justice. Car la fonction de cette dernière vertu est simplement de supprimer les obstacles à la paix comme par exemple en éliminant ou en compensant les dommages causés par un conflit; tandis que la paix elle-même résulte directement de l'acte d'amour qui définit la charité, et qui relia aussi les accomplissements des créatures aux desseins de la Providence, et qui peut seul maintenir cette "vie tranquille en commun et dans l'ordre" qui est l'essence de la paix.

Avec l'extension et le resserrement des relations internationales, cette primauté du bien commun se distingue et s'impose avec plus d'insistance dans la vie des peuples. Aux interprétations vibrantes et souvent confuses qu'ont pu lui donner des esprits bien intentionnés mais sacrifiant uniquement à la raison humaine, les Souverains Pontifes ont ajouté cette note juste qui les parachève en les corrigeant grâce à l'alliance vraie du naturel et du surnaturel. Depuis Léon XIII jusqu'à Pie XII surtout, les Vicaires du Christ n'ont cessé de prodiguer au monde les exhortations et les conseils impliqués dans la volonté du divin Maître. Quel merveilleux hymne à la paix véritable et pratique que cette série d'encycliques et de documents pontificaux depuis quatre-vingts ans, que les Papes adressent non seulement aux catholiques, mais encore à tous les hommes de bonne volonté à travers le monde!

Dans toute cette richesse de doctrine reliant le divin à l'humain, l'esprit politique averti saura toujours trouver des principes de vérité qu'il pourra ensuite appliquer aux cas concrets de la vie internationale. Et il faut espérer que les chefs d'Etat méditeront dans la solitude de leur conscience ces exhortations pontificales, prenant la vérité là où ils la trouvent, sans tenir compte des préjugés des religions ou des groupes dissidents auxquels ils peuvent eux-mêmes appartenir.

Avec ces méditations, ils pourront enrichir les leçons que les fêtes pascales leur offrent, à eux comme à nous, sur le sens mystique et pratique de la Rédemption qui constitue la participation divine à la préparation humaine de la vraie paix des individus et des nations.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que les lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

Monsieur le Rédacteur,

L'automne dernier, le Club "Optimist" de St-Boniface, dans le but d'encourager les jeunes au sport de la boxe, avait organisé un tournoi au Centre Récréatif local: louable initiative. Malheureusement, comme on le signala dans cette tribune de **La Liberté et le Patriote**, on négligea l'usage même partiel de la langue française à cette occasion. Oubli? peut-être. Mais voici que le mardi 13 mars, au même endroit, le même club organise un carnaval sur glace qui attire un nombre considérable de spectateurs, en majorité des Canadiens français; encore une fois, pas de français, sauf trois ou quatre mots immédiatement suivis de la remarque "Pardon my French!" A la lumière de ces faits, nous croyons opportunes les questions suivantes:

1. Est-ce que les règlements du Club "Optimist" défendent à ses membres l'usage du français à l'occasion des organisations publiques?

2. Si oui, pourquoi cet acharnement à mettre entièrement de côté la langue de la **majorité** des spectateurs?

3. Qu'en pensent les Anciens du Collège de St-Boniface qui font partie de ce club social?

MAGISTER.

Etrange propos de M. Knight

Le débat qui s'est tenu à la Chambres des Communes relativement à la nouvelle loi régissant les Indiens du Canada a donné lieu à un échange d'opinions qui révèle les sentiments de certains membres de la CCF.

Nous relevons du discours prononcé par M. Knight, CCF de Saskatoon, le mardi 27 février, les extraits suivants:

Knight

"Si je prends la parole aujourd'hui, c'est surtout afin d'exprimer certaines idées à propos de l'instruction des jeunes Indiens . . .

". . . J'ai plusieurs opinions, que je crois partagées par les Indiens eux-mêmes. D'abord, les Indiens veulent que l'instruction et l'Eglise soient séparées. Je m'explique. Je reconnais immédiatement que les Eglises ont accompli un merveilleux travail, particulièrement dans le Nord, où, n'eût été ce travail de pionnier, les Indiens seraient encore, pour un grand nombre, païens et illettrés. Cependant, de même que l'Etat a assumé un jour, dans notre propre régime d'instruction, la plupart des fonctions jusque-là exercées par l'Eglise, **ainsi devrions-nous, pour ce qui est des Indiens, doter leur régime d'instruction d'écoles publiques semblables aux nôtres.** Aux premiers jours de la colonie, non seulement l'instruction, mais les soins médicaux et plusieurs autres domaines étaient confiés aux missionnaires. A mon sens, l'Indien estime le moment venu, pour l'Etat, d'assumer un bon nombre des fonctions autrefois confiées aux missionnaires mais **qui ne sont pas, je crois, du domaine de l'Eglise.**"

Le même jour, le député progressiste-conservateur de St-Jean-Ouest, Terre-Neuve, faisait la mise au point qui suit:

Brown

"Je ne songeais pas à prendre part à la discussion jusqu'à ce que le député de Saskatoon (M. Knight) nous eût stupéfiés en faisant observer que les Indiens souhaitaient un enseignement distinct de celui de l'Eglise. Je mets cette affirmation en doute. Au nom de qui parlait-il? A-t-il tenu, chez les Indiens du Canada, un plébiscite pour connaître leur opinion, ou ne parle-t-il qu'au nom d'un petit groupe?

"Selon lui, les missionnaires avaient l'habitude d'enseigner et de dispenser quelques soins médicaux. C'est certes le résumé le plus bref et le plus injuste que j'aie jamais entendu des devoirs du missionnaire. Le député prétend qu'il faut le remplacer par les écoles publiques, que le temps est venu de substituer ces institutions à l'enseignement des missionnaires, des religieux.

"Loin de partager cette opinion, je la conteste. Quel est l'objet de l'enseignement? Est-ce d'inculquer à un individu une foule de connaissances qu'il peut se procurer dans les encyclopédies? Doit-il oublier le but de la vie? Voilà l'aspect qui intéresse les missionnaires. Ils y attachent plus d'importance qu'au progrès matériel et même intellectuel de leurs élèves. C'est le but spirituel de la vie qui les préoccupe, comme il devrait préoccuper chacun d'entre nous. Certains estiment sincèrement que le régime d'enseignement qui se fonde sur l'école publique est préférable, mais je crois qu'à la longue le mode d'instruction qui souligne l'aspect spirituel de la vie s'y révélera supérieur.

"L'honorable député a fait une déclaration — qui ne se rattache qu'indirectement aux Indiens — selon laquelle l'enseignement n'est pas de la compétence de l'Eglise. **L'éducation est la principale fonction de l'Eglise. La raison même de son existence, c'est d'enseigner aux gens à vivre comme il faut.** Pourquoi Dieu a-t-il créé l'homme? Ce sont des aspects qu'il ne faut pas oublier. A l'ouverture de nos séances, nous disons des prières et, pourtant, nous voulons divorcer l'instruction religieuse d'avec l'éducation des Indiens."

Il est évident que M. Knight est un partisan de la sécularisation de l'enseignement. Il favorise les écoles publiques, donc neutres, et en pratique athées. Le député de Saskatoon n'a jamais visité une école indienne et ne s'est jamais donné la peine de tâcher d'y découvrir quel genre d'enseignement on y donnait. Il n'y a pas lieu de se surprendre de son attitude: il imite certains de ses confrères du gouvernement provincial de la Saskatchewan.

C'est dans les choses mêmes où l'homme a péché qu'il sera plus rigoureusement puni.

IMITATION.

Un Calvaire impressionnant



Ce touchant Calvaire, sculpté en marbre de Carrare, fait partie des stations de Chemin de Croix érigé sur le terrain de la chapelle St-Joseph, près de Saline, Mich. Ce Chemin de Croix est construit de pierres provenant de toutes les parties du monde, dans le but de symboliser l'amour du Christ pour toute l'humanité. Les statues formant le groupe photographié ci-dessus sont de grandeur naturelle. (NCWC)

Billet du vendredi

Le nouvel ouvrage de Gabrielle Roy

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On hésite à tirer des conclusions, ou risquer des pronostics, en face du dernier-né de Gabrielle Roy: **La Petite poule d'eau.** (1) Le livre a des qualités et de graves faiblesses. Il paraît bâclé. Il ne tient pas les promesses de **Bonheur d'Occasion.** Ou l'auteur n'a pas de sujet, ou elle ne voit pas les sujets autour d'elle. Elle ne compose plus, et son écriture même est d'une pauvreté à décourager les meilleures volontés. Qu'a valu à l'auteur le climat de la France et de Paris, où elle vit depuis deux ans? On se le demande. Dans les deux nouvelles de **La Petite poule d'eau,** qui ne sont pas des nouvelles au sens strict du mot, il y a du fonds très riche de matériaux, mais ils ne sont pas oeuvrés. L'auteur présente des portraits, des paysages, des réflexions et des impressions, des aperçus, reliés ensemble par un fil ténu, qui ne constituent pas un récit donnant l'illusion de la vie. Si elle avait fondu ensemble ces éléments, autour d'une intrigue et d'une idée générale, elle avait un roman qui aurait ajouté une pierre à l'édifice de nos lettres, dont la construction est par trop lente. A cause du pays qu'elle connait, des expériences qu'elle y vécut, du monde cosmopolite qui y grouille, des idées qui y circulent, s'entremêlent et ne ressemblent pas à ce que l'on sent dans les autres parties du Canada, elle avait de quoi donner une oeuvre originale et forte. Elle ne l'a pas voulu, ou n'a pas pris la peine de vouloir. Gabrielle Roy aura passé au côté d'un ample sujet. Elle se dessert et désappointe tout le monde.

• • •

La Petite poule d'eau, nom emprunté d'un bras d'eau modeste du nord manitobain, se compose de deux parties qui voudraient être des essais qui sentent le reportage. On y découvre de l'émotion et du trait, de l'observation amusée, indulgente, cruelle, mais on n'en revient pas de la négligence avec laquelle les choses nous sont dites. Des anglicismes, des lieux communs, une syntaxe fautive ou fantaisiste. On a l'impression d'être en face d'un premier jet, d'un texte couché sur le papier, au hasard de la plume, qui n'a été ni relu ni retouché. Qu'allons-nous devenir, si les écrivains eux-mêmes cessent d'écrire? S'ils renoncent à l'idée du travail? Si même ils ne paraissent pas concevoir le travail bien fait? Le petit dernier de Gabrielle Roy, un enfançon déconcertant, se situe dans la partie nord du Manitoba, entre les lacs Winnipeg et Winnipegosis, dans un pays d'eau et de plaines basses, de marécages, de **muskegs** et de **sloughs,** de froidure et de vent, où peinent et se débattent, pour gagner un pain amer, des gens venus des quatre coins du monde. Il y a là ensemble des Canadiens français et des Anglo-Saxons, des Indiens et des Métis, des Slaves et des Scandinaves, des Juifs et des hybrides de catégories variées, qui forment un monde à eux. Ils ne s'aiment pas toujours, ont leurs intérêts, leurs rivalités, leurs haines, mais ils vivent coude à coude et doivent s'appuyer les uns les autres, faire front commun et viser à une sorte d'unité, à cause des rigueurs du climat et des dures conditions de vie, de circonstances inhumaines qui les broieraient, les uns après les autres, s'ils commettaient l'imprudence de se diviser.

• • •

C'est à ce pays nordique, à cette population colorée, que s'adresse Gabrielle Roy pour les matériaux de son dernier ouvrage. On croit comprendre qu'elle les connut de près, au temps où elle fut maîtresse d'école. Son premier récit, ou son premier reportage, raconte les difficultés de la famille Tousignant, isolée sur une île entre la Grande et la Petite poule d'eau, pour obtenir une école et instruire une douzaine d'enfants. Leur école construite, il devient impossible d'avoir les services d'une institutrice, et les Tousignant envoient leurs enfants dans les institutions du sud de la province, les uns après les autres. Dans la seconde partie du livre, l'auteur portraiture un capucin missionnaire, Flamand d'origine, qui parle la plupart des langues d'origine slave et sait se rendre populaire où il passe, sans oublier jamais son rôle de messager de Dieu et de pêcheur d'âmes. L'homme est un original et un optimiste, non pour cela dénué de sens pratique, qui réussit à orienter vers ses fins les intentions les plus diverses, même les volontés qui devraient s'y opposer. Il est dommage que cette riche matière ne soit pas mieux ordonnée, ni mieux exploitée, mise en valeur. **Bonheur d'Occasion** n'était pas le chef-d'oeuvre des chefs-d'oeuvre, mais il était loin en avant de la **Petite poule d'eau.** Gabrielle Roy y avait quelque chose à dire et elle le disait. Elle donne aujourd'hui l'impression de gratter ses fonds de tiroir. Elle ne gagne pas, ni en conception ni en technique, ni en écriture. Le lecteur est autant qu'elle le perdant, et la littérature canadienne-française davantage. Ceux-là ne s'en consolent pas, qui nourrissent l'ambition de la voir grandir.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Beauchemin, Montréal.

Pax Christi

Paralysé quelque temps dans son action par une crise interne, le mouvement international Pax Christi s'est complètement réorganisé sous la direction éclairée du nouvel archevêque de Paris, S. Exc. Mgr Feltin, qui en a assumé la présidence. Ses buts ont été clairement établis: développer une croisade de prières pour la paix, constituer un centre d'études pour diffuser les messages pontificaux sur la paix et rechercher une doctrine sur ce problème; enfin, organiser un foyer d'échanges et de rapprochement entre tous les peuples et les classes sur le plan religieux. Une première grande manifestation de Pax Christi aura lieu au mois de mai: la Journée de la Paix qui se tiendra dans plusieurs pays.

La Chronique ...Internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

L'attitude de la Grande-Bretagne relativement au contrat du blé est révoltante.

Puisque rien de définitif n'a encore été produit par les entretiens de Paris au sujet d'une éventuelle conférence des quatre grandes puissances, parlons du récent débat parlementaire sur le refus apporté par la Grande-Bretagne de faire honneur à une partie de ses engagements relatifs au prix du blé canadien. C'est là une pénible affaire. La Grande-Bretagne démontre bien, encore une fois, qu'elle est très dure en affaires. Pour elle, ainsi que l'écrit un confrère, les affaires sont les affaires. Le Canada, quant à lui, y perd des centaines de millions de dollars; ces pertes sont défrayées partie par le contribuable, partie par le gouvernement sous forme d'un octroi aux producteurs de blé.

Conditions de l'accord

Un débat a eu lieu à la Chambre des communes à propos de l'attitude anglaise, le 8 mars 1951. Je me réfère au texte officiel du débat, versé au **Hansard** de ce jour-là. Voici comment le ministre de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, a exposé les conditions du contrat: **"Nous avons donc décidé d'offrir (en 1946) un contrat de quatre ans au Royaume-Uni. (. . .) Nous nous engagions à livrer le blé à $1.55 pendant deux ans, à fixer un prix minimum pour les deux dernières années au cas où l'inattendu se produirait, et à déterminer un prix sans prévoir de maximum au moins six mois avant l'ouverture de la saison agricole de 1948 et de 1949. Le contrat portait la signature du ministre du Commerce, M. J. A. MacKinnon. Le ministre en informait la Chambre le 26 juillet 1946, M. Strachey (ministre des Vivres du cabinet britannique) ayant annoncé la conclusion de l'accord à la Chambre des communes de Westminster le 25 juillet de la même année".**

Mécontentement du Canada

Des difficultés ont surgi au sujet de l'interprétation du contrat, à propos des conditions des deux dernières années; d'où une perte pour le gouvernement canadien et l'obligation où il se trouve maintenant de verser un octroi supplémentaire de $65,000,000 aux producteurs de blé. Inutile de préciser que le refus anglais a mécontenté le gouvernement canadien. De là les voyages nombreux de nos ministres à Londres. Mais le Royaume-Uni a maintenu son refus. Le gouvernement d'Ottawa était-il mécontent au point de soumettre le litige à la Cour de justice internationale de La Haye? **Le Canada** de Montréal l'a prétendu. Le 9 mars, il publiait une énorme et double manchette qui barrait toute sa première page: **"Le Canada a songé à traduire le gouvernement du Royaume-Uni en justice".** Le même journal disait: **"Le gouvernement a révélé ce soir (8 mars) qu'il a songé, il n'y a pas très longtemps, à traduire le gouvernement de la Grande-Bretagne devant la Cour de justice internationale de La Haye, pour obtenir de celui-ci qu'il respecte les engagements qu'il avait pris en 1946 et un peu plus tard, lorsque nous avons signé avec lui un contrat pour le fournir de blé".**

Le Canada n'y a pas songé

Le même journal précisait: **"C'est le très honorable J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, qui a dévoilé ce détail extrêmement intéressant dans une longue déclaration qu'il a faite aux Communes au sujet de la vieille querelle que nous avons avec Londres à ce sujet, et qu'Ottawa a décidé de régler lui-même en donnant à nos cultivateurs $65,000,000 de l'argent des contribuables canadiens pour le payer de ce que les Britanniques leur ont refusé".** Or voici ce que le **Hansard** rapporte, le 8 mars, à la page 1087 de la version française (c'est M. Gardiner qui parle): **"Les membres du cabinet canadien ont convenu à l'unanimité que si les Anglais refusaient de reconnaître toute autre obligation aux termes du contrat, c'était que sa teneur ne nous permettait pas de faire valoir des réclamations. Je crois avoir raison de dire que même si les termes du contrat nous y avaient autorisés, nous n'aurions pas songé à saisir le tribunal international de cette question. Ce n'est pas dans notre habitude de régler de cette manière nos transactions avec la Grande-Bretagne".**

Il y a eu désaccord

Il est donc clair que le gouvernement n'a pas songé à porter le litige à la Cour internationale de justice de La Haye. M. Gardiner a affirmé que ce n'était pas l'habitude du gouvernement canadien de régler ses différends avec la Grande-Bretagne de cette manière. Et, pourtant, le contrat était bon! Tel est du moins l'avis de M. Gardiner qui a déclaré: **"Même si nous avions rédigé le contrat autrement — je ne crois pas qu'il y ait de points faibles dans les termes du contrat — tous se sont entendus sur sa signification jusqu'à un certain temps, puis il y a eu désaccord".**

En d'autres mots, le contrat était bien rédigé. Les deux parties l'ont accepté et l'ont honoré un certain temps. Puis le Royaume-Uni a décidé de ne plus le respecter intégralement. C'est là toute la question. Cela ressort clairement des explications de M. Gardiner.

Commentaires d'un confrère

M. Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de **L'Action Catholique,** souligne l'odieux de l'attitude anglaise et donne raison à ceux qui, après la guerre, protestaient contre l'ampleur des cadeaux au Royaume-Uni: **"Au lendemain de la guerre, le Royaume-Uni était en mauvaise posture économique et financière. Tout le monde le savait et le comprenait. Tout le monde savait et comprenait aussi que le Canada, tout comme les autres pays moins éprouvés par la guerre, devait prêter main-forte aux Britanniques. Mais plusieurs Canadiens s'émurent de l'ampleur des cadeaux faits à Londres et jugèrent imprudents nos gouvernants. Les impérialistes s'indignèrent et fustigèrent ceux qui osaient douter de la parole du gouvernement anglais et douter aussi de la gratitude que nous vaudraient nos générosités. (. . .) Le gouvernement socialiste du Royaume-Uni donne là un bien mauvais exemple et porte un coup à l'esprit de coopération qui est censé animer les pays du Commonwealth. La leçon est amère pour nos gouvernants qui ont toujours eu tendance à considérer les Britanniques comme des gens auxquels nous devons de la reconnaissance quasi par anticipation".**

Tout autre commentaire est parfaitement inutile.

A la Chambre ...des Communes

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

par Denys PARE

Le gouvernement canadien annoncera sous peu les moyens qu'il prendra pour enrayer l'inflation.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral étudie actuellement toute une série de mesures destinées à enrayer l'inflation. Parmi elles, il se trouve un moyen tout à fait nouveau qui n'a même pas été utilisé durant le dernier conflit mondial. Il s'agit de la "dépréciation retardée". Cette mesure est sans doute désignée ainsi par opposition à la "dépréciation accélérée" qu'on employait durant la troisième guerre mondiale. "La dépréciation retardée" ne permettrait qu'une fraction de la dépréciation normale accordée à toute entreprise pour fins d'impôt.

Durant le dernier conflit, il fallait aider à l'édification d'une industrie qui devait fournir le matériel nécessaire à notre effort de guerre qui ne correspondait pas alors à notre capacité de production. Aujourd'hui, ce n'est plus tout à fait le même problème. Ces usines existent en grand nombre. On n'a qu'à les aménager, dans bien des cas, pour la production nécessaire au réarmement.

"La dépréciation accélérée" dont plusieurs industries canadiennes ont bénéficié durant la guerre de 1939-1945, était une mesure qui encourageait la construction de nouvelles usines ou l'agrandissement de celles déjà existantes. En d'autres termes, la dépréciation accélérée laissait plus de capitaux à l'entreprise lui permettant ainsi d'accroître sa production en prenant les méthodes qui y visent.

Une dépréciation inférieure

Le gouvernement songe aujourd'hui à exiger une dépréciation encore moins importante qu'en temps normal. Ainsi, cette nouvelle mesure fiscale n'accorderait qu'un certaine fraction de la dépréciation normale permise pour les fins d'impôt. Le gouvernement accorderait ainsi à toute industrie dont la production est considérée comme non-essentielle une dépréciation inférieure à la normale. Cette mesure s'appliquerait non seulement pour la dépréciation de l'établissement même, mais elle réduirait aussi la dépréciation sur la machinerie et l'outillage utilisés dans les entreprises dites non-essentielles.

Mais ce n'est là qu'une seule mesure parmi toute une série que le gouvernement canadien songe à imposer en vue de combattre la hausse du coût de la vie. Ces mesures seront annoncées d'ici quelques semaines. Le gouvernement ne tarderait pas à prendre certaines de ces mesures non pas tant à cause de la pression qui se fait de plus en plus intense auprès du gouvernement, mais aussi parce que l'Etat a maintenant les pouvoirs d'imposer des mesures extraordinaires. Les Communes viennent, en effet, d'adopter la loi des mesures d'urgence qui donne au gouvernement tout ce qu'il lui faut pour combattre l'inflation.

La cherté du coût de la vie demeure le problème de l'heure. Et il ne serait pas surprenant si le gouvernement, qui considère tous les moyens à prendre pour endiguer la hausse de prix, annonce dans quelques jours certaines des mesures qu'il entend imposer à cette fin.

A part la dépréciation des entreprises non-essentielles qu'on décréterait inférieure à la dépréciation normale, le gouvernement fédéral songe aussi à adopter une politique de subsides.

Pour ce qui est de la mesure relative à la "dépréciation retardée", la difficulté, dit-on, serait de déterminer quelles sont les industries non-essentielles. Il est relativement facile de classer ce qui est essentiel en vue du programme de réarmement. Mais il est plus difficile de classifier les industries considérées comme non-essentielles à la réalisation du plan de la défense.

Etant donné que l'on peut difficilement compter aujourd'hui sur l'un des meilleurs remèdes à l'inflation, à savoir l'augmentation de la production, on songe à accorder certains subsides sur la vente des produits qui contribuent le plus actuellement à hausser le coût de la vie.

Le rationnement des produits rares et la limitation des profits sont deux autres mesures étudiées par le gouvernement St-Laurent en vue de freiner la montée des prix.

Avec l'imposition de nouvelles taxes, comme il est à prévoir, ces mesures devront réussir à combattre l'inflation, car alors on aura recours à la coûteuse et embarrassante machine des contrôles généraux.

La hausse des taxes?

Dans toute lutte contre l'inflation, les mesures fiscales et monétaires sont les plus importantes. Ces mesures doivent nécessairement être imposées avant les régies des prix et des salaires que l'on considère d'ailleurs comme simples moyens complémentaires.

Le nouveau budget, qui sera probablement lu aux Communes le 10 avril au soir, annoncera l'adoption de plusieurs de ces mesures fiscales et monétaires destinées à enrayer l'inflation. Il se trouve que l'augmentation des taxes qui se traduit par une réduction du pouvoir d'achat chez le peuple, sera la plus importante. Le ministre des Finances, M. D. Abbott, a déjà annoncé que les Canadiens devront se serrer la ceinture. Il leur a prédit aussi une diminution de leur standard de vie en les exhortant à travailler et à économiser davantage.

Le meilleur remède à l'inflation est, comme on le sait, l'augmentation de la production. Bien que l'on doute de l'efficacité de cette mesure aujourd'hui, il semble qu'il soit encore possible d'accroître la production des denrées rares.

Une production accrue

De quelle façon peut-on aujourd'hui espérer hausser la production?

Dans le fonctionnarisme et ailleurs dans l'industrie, il se trouve des gens qui ont atteint l'âge de la retraite, mais ces personnes sont souvent en excellente santé. On croit que la poursuite du travail par ces gens d'expérience augmenterait la production assez substantiellement. Le travail féminin est un deuxième moyen d'augmenter la production. Et enfin, par un travail plus ardu et pendant des heures plus longues, la classe laborieuse des Canadiens pourrait contribuer à enrayer l'inflation.

Le gouvernement fédéral a déjà pris des dispositions monétaires dans le but de réduire le coût

(Suite à la deuxième page)

A la Basilique

Offices de la Semaine Sainte

Jeudi: Communions à toutes les demi-heures, de 6 h. à 8 h. 30.

A 9 h., bénédiction des huiles, etc.; à 2 h. 30, cérémonie du lavement des pieds; à 7 h. 30, le soir, heure d'adoration. Adoration toute la nuit.

Vendredi: à 9 h. a.m., Office; à 3 h. p.m., chemin de la croix; à 7 h. 30, le soir, sermon sur la Passion de Notre-Seigneur.

Samedi: Office à 10 h. 30 p.m. Comme cet Office se termine par la messe, ceux qui y assisteront auront entendu la messe et auront pu communier le jour de Pâques.

Confessions

Jeudi: le matin, de 6 h. à 10 h.

Vendredi: après le chemin de la croix et après le sermon du soir.

Samedi: de 3 h. à 6 h.; toute la soirée, à partir de 7 h. 30.

Jour de Pâques

Les messes auront lieu à 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h., 10 h. 15 et midi.

Nouvelle série de parties de cartes

Cette série sera sous le patronage du Grand Conseil des Organisations de St-Boniface.

1ère partie: le 30 mars — organisée par les dames de la paroisse.

2ème partie: le 6 avril — organisée par les hommes de la paroisse.

3ème partie: le 20 avril — organisée par les demoiselles de la paroisse.

4ème partie: le 27 avril — organisée par les jeunes gens de la paroisse.

5ème partie: Quand? Par qui? — C'est un secret de M. le Curé.

Règlements

1. Il est strictement défendu de solliciter pour des prix, dans la paroisse.

Les maisons d'affaires et les particuliers qui voudront offrir un prix pourront l'envoyer à M. le Curé, à l'archevêché.

2. Le maître de cérémonies et la trésorière sont les mêmes pour les 5 parties.

3. Mais toutes les autres fonctions devront être remplies exclusivement par des personnes de la catégorie qui organise la partie.

4. Chaque "Grand Responsable" devra s'associer un certain nombre de personnes de sa catégorie pour assurer le succès de sa partie.

"Grands Responsables"

1ère partie — Mme Raymond Roy.

2ème partie — M. Louis LaRivière.

3ème partie — Mlle Annette Fredette.

4ème partie — M. Gabriel Forest.

Trésorière: Mme Paul L'Heureux.

Maître de cérémonies: M. Ben Cyr.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Comme il a déjà été annoncé, la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises tiendra son déjeuner annuel le jeudi 29 mars, à 1 h. p.m., au restaurant Moore.

Nous espérons que tous les membres assureront le succès de cette réunion en y assistant.

Vu que l'an dernier il fut impossible à la Fédération de tenir son déjeuner annuel, les présidentes des comités et les représentantes des différentes associations sont priées de présenter leur rapport pour les années 1949 et 1950.

Rachelle Régnier, secrétaire

Pierino Gamba au théâtre Paris le jeudi 29 mars

Cette semaine, à cause du Jeudi Saint, il n'y a pas eu de film français au théâtre Paris. Maintenant, comme d'habitude, les films français vont continuer à être montrés tous les jeudis soirs. On annoncera sous peu une liste nouvelle et les auditeurs habituels auront plaisir à constater qu'on n'a rien négligé pour leur procurer ce qu'il y a de mieux en fait de films français.

Le jeudi 29 mars, on présentera une aimable comédie musicale intitulée "La Grande Aurore" avec Roméo Faure, Rossano Brazzi, et surtout Pierino Gamba, l'enfant prodige dont on a tant parlé. Ce film est pour tous et plaira à la jeunesse en même temps qu'il fera le charme de l'âge mûr.

Anne et Renzo forment un couple uni, égayé par un enfant, Pierino. Mais Renzo, compositeur méconnu, décide de tenter sa chance à l'étranger. Devant la misère, Anne va vivre chez son père avec Pierino. En cachette, car le grand-père déteste les musiciens, Pierino parfait les leçons d'harmonie que son père lui avait enseignées. Aidé par un prêtre, il organise un concert qu'il dirige le jour où revient son père, découragé. Au programme du concert est inscrite une oeuvre de Renzo, lequel trouve ainsi le succès en retrouvant sa famille.

Pierino n'est autre que le jeune Gamba dont le succès à New-York, l'an dernier, alors qu'il a conduit un orchestre de vieux musiciens, a stupéfié les critiques. Ce sera pour la plupart d'entre nous la seule et unique occasion de voir cet enfant prodigieux à l'oeuvre. L'enfant Gamba joue avec un naturel et un brio insurpassables. On voudra certainement voir ce très beau film.

Avec le film principal on montrera un documentaire intéressant intitulé "Garde-chasse".

Heureux "prisonnier"



Le détenu de la prison de St-Maclou, Lucien Guignolet, sera personnifié de nouveau par **M. Maxime Desaulniers**, qui prendra part à la comédie "Prisonnier de mon coeur" présentée par le Cercle Molière au Festival Dramatique National, le mardi 10 avril.

Un abonné du journal est à la recherche de deux exemplaires de **La Liberté et le Patriote** du 5 mai 1950. Pourriez-vous lui venir en aide? Si oui, veuillez communiquer avec le **Service des Abonnements, 619, avenue McDermot, Winnipeg.**

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

Cette fois-ci encore, Après-Tout a quelques compliments à distribuer. Des félicitations au frère Lucien D. pour son programme de dimanche soir. Il se donne toujours beaucoup de mal pour trouver de bons artistes, mais dans le cas, nous l'admirons surtout pour avoir fait parler quatre ou cinq ecclésiastiques de suite sans déclencher de sermon. Ces prêtres, des Frères Chevaliers pour la plupart, font un beau et difficile travail dans leurs écoles. Ils ont grand besoin d'aide. Frère Frank M., votre charité "à retardement" produit de bons effets ... continuez. Mais, c'est tout le conseil qu'il faudrait féliciter. Et, comme nous en faisons partie, félicitons nous donc ensemble! Nous avons fait une bonne action, bien petite quand on la compare aux besoins à satisfaire, mais très bonne quand même. Comme le disait le Père Lemoine, nous avons fait un geste d'apostolat. C'est ce que l'on pourrait appeler de l' "Action catholique spécialisée par chèque." C'est le mouvement le moins fatigant à notre connaissance. La méthode de "voir", "juger", "agir", même réduite à sa plus simple expression, peut être efficace.

Nos Chevaliers font toutefois des efforts pour ne pas se contenter de cela. Nous avons appris que sous la direction du Frère B., un comité, composé uniquement de Chevaliers a regardé des "comics": ils ont fait un "voir", par conséquent. Ils ont ensuite fait un "juger" en décidant qu'ils n'étaient pas si mauvais que cela. L'"agir" n'est pas encore au point à notre connaissance. Toute taquinerie à part, cette petite enquête est un pas dans la bonne direction.

Nous, Chevaliers, comme la plupart de nos contemporains, nous souffrons de paresse intellectuelle. Nous sommes endormis. Nous sommes au courant de techniques matérielles très compliquées, mais, dans le domaine de la pensée sociale, nous en sommes encore au stage des "comics". Même nos Frères Chevaliers du clergé laissent passer des encycliques importantes (elles le sont toutes) sans même nous les signaler.

Sur ce, signalons que les opinions d'Après-Tout ne sont pas toujours celles de tout le conseil, car ni le Grand Chevalier, ni le Frère Goebel ne lui ont encore donné de directives précises. En parlant du Frère Goebel, ses deux copains, les Frères Bruno L. et Maxime D., nous font savoir qu'il raffole des petits trains électriques. Ce qui ne lui laisse pas le temps de nous donner ses directives. Souhaitons que le gros lapin de Pâques lui en apporte un train tout neuf. Les enfants du Frère Fred M. pourront ainsi s'amuser sans être dérangés, à moins qu'il ne fasse cela sous forme de "baby sitting". Ces devoirs font sans doute partie de sa carrière d'instituteur.

Alors donc, Frères Chevaliers, joyeuses Pâques.

Après-Tout

Mon Guide au Cinéma

Watch the Birdie	I
Bedtime for Bonzo	I
Bonnie Prince Charlie	I
Tarzan and the Amazons	I
Borneo	I
Give Us This Day	II
Beware of Blondie	II
The Redhead and the Cowboy	II
Tarzan and the Leopard Woman	II
Bird of Paradise	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie

Le Cercle Molière au Festival National Dramatique

Toute la population des centres manitobains est cordialement invitée à assister à la comédie "Prisonnier de mon coeur" qui sera présentée par le Cercle Molière, lorsque celui-ci prendra part au Festival Régional, le 10 avril, au théâtre Playhouse.

Plus un auditoire est nombreux et manifeste un intérêt soutenu, plus les acteurs jouent avec chaleur et vivacité. Que l'on vienne donc en grand nombre encourager les nôtres qui concourront contre deux autres groupes théâtraux de Winnipeg.

Les billets ($1.00, 75c, et 50c) sont en vente au bureau de la Société d'Enseignement Postscolaire, 138, avenue Provencher, St-Boniface.

MIREILLE

"C'est Taven, la sorcière... dans notre humble sillon, elle a jeté sa pierre!" Ainsi chantaient les magnanarelles dimanche dernier.

"Ecoutez-les chanter et rire, ces fillettes au coeur joyeux ... elles ne savent pas qu'un charme les attire ... qu'un jour vient où l'on soupire avec des larmes dans les yeux." Ainsi chantait Taven, la vieille sorcière.

Comme nous avons, il y a quelques semaines, énuméré les noms des jeunes filles faisant partie des choeurs de Mireille, nous les passerons sous silence aujourd'hui. D'ailleurs, elles auront bien l'occasion de se faire entendre et admirer sur la scène, le 16 mai prochain.

Quant à la vieille sorcière Taven, c'est en raison de sa grande connaissance de la vie qu'elle suscitera tout de suite l'intérêt le soir de la représentation de Mireille. Une autre de ses caractéristiques éveillera beaucoup de curiosité à son sujet ... Qui a jamais vu une "bonne" sorcière? C'est absolument ce qu'en dit Mireille!

C'est Mme Marguerite Gordon qui chantera le rôle de Taven. Mme Gordon possède une voix riche, de mezzo. Elle est douée, en plus, d'un véritable sens dramatique. Plusieurs se souviendront d'elle comme le jeune "Stephano" dans l'opéra Roméo et Juliette, présenté par la Société Lyrique Gounod, en 1936.

Donc, dimanche dernier, les "magnanarelles" riaient ... et la sorcière Taven prédisait l'avenir. Devant elles, M. Marius Benoist dirigeait le chant, M. Maurice Prud'homme accompagnait au piano, et au milieu d'elles, à gauche, à droite, ici, là, notre metteur en scène, Léo Brodeur, animait les visages, dirigeait un groupe vers le fond du (supposé) théâtre, en faisait avancer un autre, marchait à côté de la sorcière, et d'une façon générale, coordonnait les mouvements de scène avec le rythme et la mélodie de l'opéra.

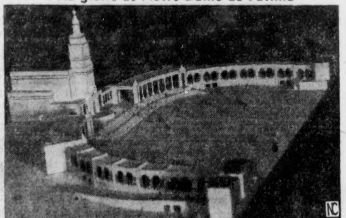
Léo Brodeur parle avec autorité, mais sans arrogance. Aussi, c'est évident, chanteurs et chanteuses se soumettront volontiers à ses directives.

Un pas de plus sur la route du succès de l'opéra Mireille, dont la représentation aura lieu le 16 mai prochain!

C'est faire beaucoup que de bien faire ce que l'on fait.

IMITATION.

A la gloire de Notre-Dame de Fatima



La vignette ci-dessus représente un modèle de l'addition que l'on projette de construire au sanctuaire de Fatima. De magnifiques arcades seront érigées de chaque côté de la basilique. (NCWC)

Au Conseil de Ville

Les impôts

Le problème du coût d'administration d'un corps public comme la ville de St-Boniface est souvent sérieux. Les échevins de St-Boniface trouvent que les impôts montent constamment et ils se demandent comment ils pourront boucler. Il a été question de ce problème aigu à la dernière réunion du Conseil et on a décidé de demander à la Chambre manitobaine de nommer un comité spécial, composé de députés ruraux surtout, afin de proposer à la Chambre des moyens de remédier à cet état de chose et de venir au secours des municipalités écrasées sous le poids des taxes. Le maire MacLean a affirmé qu'à sa connaissance deux municipalités ont décidé de ne plus dépenser un sou, même en vue des écoles, à cause de la pénurie où elles se trouvent. Le poids des impôts est devenu insupportable.

Le maire de St-Boniface a suggéré que les municipalités aient part aux revenus provenant de certaines taxes spéciales, comme la boisson ou l'essence. Ce revenu supplémentaire aiderait les municipalités à joindre les deux bouts, et sans cela on ne prévoit pas pouvoir arriver.

La taxe scolaire

Dans une lettre au Conseil, M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire de St-Boniface, a averti le Conseil que la taxe scolaire serait considérablement augmentée cette année pour le district de St-Boniface. L'augmentation serait de $43,195 de plus et se chiffrerait à un total de $127,305. Cette hausse dans la taxe provient, dit M. Marion, des constructions nouvelles qu'il a fallu faire et qui sont réparties le long des ans et du fait qu'on a dû augmenter le salaire du personnel enseignant. La lettre conseillait aux échevins d'en appeler à la Commission d'ajustement afin de faire réduire la valeur des propriétés scolaires.

Service téléphonique

M. l'échevin L. Desjardins a suggéré que le Conseil s'adressât à la "Manitoba Telephone System" afin d'établir à St-Boniface un service d'échange téléphonique plus complet. On se plaint du fait qu'un nombre considérable de citoyens ont demandé des téléphones et n'ont pu en obtenir. Le Conseil a décidé d'appuyer la proposition de M. Desjardins.

Une distribution nouvelle des quartiers

M. Paul Marion a fourni au Conseil des chiffres intéressants sur le nombre de voteurs de chacun des quartiers. Actuellement, dit M. Marion, les quartiers 1, 2 et 3 ont droit à six échevins tandis que les quartiers 4 et 5 n'en peuvent choisir que quatre. Or les premiers trois quartiers de la ville ne contiennent que 47 pourcent du vote total. Sous la nouvelle loi électorale pour St-Boniface le nombre de voteurs sera porté à 7,752 soit plus du double, puisque le nombre actuel n'est que de 3,052. Cette nouvelle distribution affectera de la même manière les quartiers de la ville et seule une division nouvelle, selon l'échevin Marion, rendra pleine justice à la population de St-Boniface.

Le service postal

Comme on le sait, les autorités fédérales ont décidé de réduire le service postal à une livraison par jour. On a protesté contre cette mesure au Conseil de St-Boniface, alléguant que les maisons d'affaires en souffriraient. L'échevin Ormiston a annoncé qu'il avait obtenu que l'on continuât le service pour le centre et les maisons d'affaires de St-Boniface, tel qu'il existait auparavant, c'est-à-dire à deux livraisons par jour.

Au Cercle Molière

Le samedi 31 mars aura lieu, à 8 h. 15 du soir, dans la salle du Collège de Saint-Boniface, la prochaine réunion du Cercle Molière. Tous les membres, de même que toutes les personnes qui auraient quelqu'inclination à venir prendre connaissance des activités du Cercle sont cordialement invités! Le comité de réception se fera un plaisir d'accueillir les nouveaux venus.

La soirée du 31 mars sera, sans aucun doute, de nature à augmenter la réserve d'enthousiasme sans laquelle le Cercle Molière serait une société défunte à l'heure actuelle.

Le R. P. Georges Ramaekers, S.J., donnera une causerie qui portera sur "Le Rire".

Les membres les moins jeunes (pour ne pas dire les plus anciens!) du Cercle se souviendront des rôles émouvants et même terrifiants qu'a remplis le Père Ramaekers lorsqu'il était élève au Collège de St-Boniface. Ils n'ont qu'à se rappeler Polyeucte, Pour la Couronne, Les Trois Sagesses du vieux Wang ou encore, Le Père Pro ...

Quant aux "enfants" du Cercle, ils se rendront vite compte que le Père Ramaekers est un habitué de la scène. Aussi sommes-nous assurés qu'il jettera beaucoup de lumière sur "l'aspect comique dans le théâtre" et que le Cercle Molière en retirera un grand profit.

Donc, le samedi 31 mars, à 8 h. 15, REUNION dans la salle du Collège de St-Boniface.

Décès

M. ALEXIS PINVIDIC

M. Alexis Pinvidic, de 437, rue Aulneau, est décédé à sa résidence, le samedi 17 mars, à l'âge de 72 ans. Né à Montauban, France, il vint au Manitoba en 1896. Il posséda et dirigea successivement des magasins d'alimentation à Makinak, St-Laurent, Dunrea et St-Vital, avant de se retirer à St-Boniface en 1948.

Il laisse dans le deuil sa femme; trois fils, Emile et Léon, de Detroit, et Henri, de Montmartre, Sask; une fille, Mme S. André, de Makinak; deux frères, Auguste, de Star City, et Raphaël, de Vancouver, C.B.

Le service fut chanté le lundi 19 mars, à 11 h. 30, à la Basilique de St-Boniface et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Le salon funéraire Desjardins-McGee était en charge des arrangements funéraires.

• • •

MME HENRI ROCHON

Mme Henri Rochon, âgée de 85 ans, est décédée le dimanche 18 mars à l'hôpital de la Miséricorde.

Né à Gardner, Mass., elle arriva toute jeune au Manitoba et s'installa avec ses parents à St-Pierre, Man.

Son mari, Ernest, décédé en 1937, était bien connu dans les cercles de "curling" de Winnipeg et possédait l'Hôtel Leland, jusqu'à ce qu'il prit sa retraite en Californie en 1922.

Lui survivent deux fils, Joseph, de Californie, et Roger, de Vancouver; deux frères, Albert Sicotte, de la Saskatchewan, et Frédéric, de Transcona; une soeur, Mme J. Gratton, de St-Boniface, ainsi que cinq petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 22 mars à la Basilique de St-Boniface et la sépulture se fit au cimetière de St-Boniface.

• • •

M. DONIAS DUBE

M. Donias Dubé, de 451, rue Dumoulin, St-Boniface, est décédé le lundi 19 mars, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 50 ans.

M. Dubé, né à Québec, vint au Manitoba à l'âge de trois ans. Il reçut son éducation à l'école Provencher de St-Boniface.

Après s'être engagé sur une ferme pendant quelques années, il fit l'acquisition des laiteries Navin. Pendant les cinq dernières années de sa vie il prit plusieurs contrats pour les services de l'Aqueduc de St-Boniface.

Il laisse dans le deuil son épouse, Loretta, un fils Norman; trois filles, Dorothée, France et Lorraine, toutes à la maison; 4 frères, Thomas, de l'Ontario, Léo, d'Edmonton, Adélard, de St-Boniface, Joseph, de Plumas, Man; une soeur, Laura, de Winnipeg.

Son service fut chanté à 9 h., le mardi 20 mars, à la Basilique de St-Boniface, et l'inhumation eut lieu au cimetière de cette ville.

Les obsèques de S. Exc. Mgr L. Tétrault

(Suite de la première page)

patriotes, en symbolisant notre retour à l'esprit missionnaire... à l'esprit évangélique.

On dirait que l'Eglise est un énorme cycle au dogme immuable qui repose sur les sacrifices perpétuels de ses membres à l'image de celui du Christ. Dès qu'il y a moins ou absence de sacrifices dans un des rameaux de la vigne mystique, la sève évangélique y perd en vigueur.

Après les absoutes, chantées par chacun des archevêques, évêques et monseigneurs présents, le cercueil de S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, porté par MM. les abbés Joseph Bellevance, Lucien Senez, Adélard Couture, Joseph Robert, les RR. PP. Aimé Lizée, O.M.I., et Joseph Sabourin S.J., fut descendu dans la crypte de la Basilique. Son corps repose en face de ceux des archevêques Provencher, Taché et Langevin, au-dessus de Mgr A. Faraud, O.M.I., d'Athabaska-MacKenzie., (1823-1890) et à côté de Mgr Jean Darveau, massacré le 14 juin 1844 au Lac Winnipegosis, ainsi que Mgr Jean Tissot, O.M.I. et Mgr Maisonneuve.

Ainsi fut déposé le levain dans la pâte, ... dans notre pâte.

Si la pâte est bonne elle doit lever.

C. BAZIN.

La 25e brigade irait en Corée

OTTAWA — D'après les informations présentes, la 25ème brigade canadienne partira le mois prochain pour la Corée afin d'y fortifier l'armée de l'ONU contre une offensive possible de l'armée chinoise communiste.

Le brigadier Frank Fleury, principal officier de liaison canadien auprès du général Douglas MacArthur à Tokyo, est arrivé ici mardi. Il y séjournera quelques jours et discutera tous les détails de l'envoi des 5,000 hommes restés à Fort Lewis, Washington, en Corée, où un seul bataillon canadien combat présentement.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Claude

Partie de cartes

Le dimanche 18 mars, le coin sud du village connu sous le nom de "Fort Rouge" a tenu sa partie de cartes au profit de l'église. Les organisateurs obtinrent un bon succès. Il y eut 61 tables, et les recettes brutes s'élèvent à $256.06, laissant un profit net de $207.06.

Les différents prix offerts furent gagnés comme suit: prix d'entrée: 1er, M. Emile Bernard, 2ème, Mlle Cécile Leroux; prix aux cartes: dames, 1er, Mlle Angèle Vandel, 2ème, Mlle Marie-Louise Helget; pour les hommes, 1er, M. Albert Jobin, 2ème, M. Louis Dedieu. Le panier de Pâques tiré aux dés a été gagné par M. Charles Oliviero. La loterie a été gagnée comme suit: 1er, M. Charles Dupasquier (grille-pain électrique), 2ème, Albert Vandel (boite de chocolats), 3ème, René Allec (torche électrique), 4ème, Mlle Odile Dacquay (cendrier).

Après la partie de cartes et le bingo, les assistants furent invités à se rendre au deuxième étage où se trouve le théâtre. Il y eut un programme varié, et la présentation des prix aux trois gagnants du concours d'amateurs de CJOB. Ensuite vint un 15 minutes de "quizz" où M. Jean Lacroix et M. le vicaire sortirent victorieux avec deux dollars chacun.

Champions

Le club de l'école Provencher remporta le championnat de la ligue du Hockey Senior Suburbain récemment. Les joueurs de cette équipe sont, de gauche à droite, 1ère rangée: **Albert Dacquay, Raymond Marius, Albert Mainguy,** le mascotte **Jules Normandeau,** tenant la coupe, **Roland Normandeau, Paul Martel** et **William Grouette.** Deuxième rangée: **George Schultz, Raymond Lambert, Raymond Duguay, le Frère Alfred-Paul,** entraîneur, **Maurice Fortier, Roger Hébert, Denis Heppelle** et **Robert Betournay.** (Cliché Free Press)

Nos deux comédiens de "Fort Rouge" présentèrent deux courtes pièces en pantomime qui furent fort appréciées de l'auditoire. Ensuite vint un moment "d'Eureka", qui, d'après les applaudissements de l'auditoire, fut très apprécié tant par sa nouveauté que par l'habileté des cinq invités qui essayaient de trouver le sujet. Le sujet le plus difficile requit 21 questions, tandis que tous les autres sujets furent trouvés en 10 ou 15 questions. Les cinq invités étaient: M. le vicaire, Mlles Rose Lavoie, Odette Carel, Lucille Arbez et M. Rodolphe Gendre, ancien "Fort Rougien" et maintenant de La Salle, Man. Mlle Hélène Smith chanta une chanson ainsi que Mlles Odette Mercier et Lucille Bernard, accompagnées au piano par Mme Pierre Lacroix.

Les organisateurs désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès de cette soirée, soit en y assistant, ou en aidant à son organisation, soit en donnant différents prix.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 8 avril et sera au profit du comité du "Nursing Home".

N.-D. de Lourdes

Chambre de Commerce

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce fut tenue récemment. On fit lecture du rapport financier des activités de l'année écoulée, ainsi que de tout le courrier reçu et envoyé ... On fit remarquer qu'une demande fut faite et envoyée à la municipalité de South Norfolk au conseiller du quartier 1, pour que l'on voie à faire les démarches nécessaires pour l'amélioration du chemin de Lourdes à Rathwell. En effet, le travail à faire sur ledit chemin est urgent ...

La réunion mensuelle du Comité et de tous ceux qui font partie de l'organisation sera tenue sous peu.

Les officiers élus pour 1951 sont: M. Meinrad Roch, président: Albert Delaquis, vice-président, Louis Lemoing, secrétaire-trésorie; Antoine Daudet, François Fouasse et Elie Meyer, membres de l'exécutif.

Nous invitons non seulement les gens du village, mais aussi nos cultivateurs de se joindre à notre Chambre de Commerce, pour le plus grand bien et l'intérêt de notre paroisse.

Baptêmes

André-Joseph, né le 5 mars, fils de Joseph Wanlin et de Thérèse Fifi. Parrain, Louis Wanlin; marraine, Gilberte Morrissette, son épouse.

Marie-Clémence-Gisèle, née le 12 mars, fille de Pierre Delaquis, jr. et de Thérèse Lesage. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Chalbert.

Décès

M. Jules Michel, demi-frère de M. Eugène Chanel, est décédé le jeudi 15 mars, à l'âge de 76 ans. Ses funérailles eurent lieu à Notre-Dame de Lourdes, le samedi 17 mars.

Dunrea

Sympathies

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de M. Alexis Pinvidic, survenue la semaine dernière à St-Boniface. La famille Pinvidic est déjà demeurée à Dunrea pendant plusieurs années, et tous avaient pu jouir du caractère enjoué du cher disparu, de ses nombreuses qualités et de sa voix si belle encore, malgré son âge avancé, lorsqu'il nous égayait de ses jolies chansons, au cours des belles veillées passées en sa compagnie.

Nous conserverons un bon souvenir du cher disparu et nous offrons à la famille en deuil nos sincères sympathies.

Fannystelle

Baptême

Claudette-Yolande-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Gaspard Piché. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Godin, oncle et tante de l'enfant.

Parties de cartes

Les heureux gagnants de la partie de cartes qui eut lieu le 11 février furent: dames—Rita Arnal, Mme Bruno Piché; hommes—Lucien Guyot, Dick Hill; prix d'entrée—Aline Syrenne; cruche Thermos—Claudette Arnal.

Le 25 février, les gagnants furent comme suit: dames—Mme Léo Arnal, Estelle Ménard; hommes—Camille Syrenne, René Lavigne; prix d'entrée—Mme Henri Morissette; centre crocheté—M. Léo Bernardin.

Soirée récréative

Le samedi 17 mars, les dames de la "Women's Institute" organisèrent une veillée récréative en l'honneur de la St-Patrice. Elles représentèrent une comédie d'un acte intitulée "Our Dream House". Le jeudi 22, elles concourront contre Brunkild et Myrtle, à Brunkild. Nous leurs souhaitons bonne chance!

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mercredi 28 mars—	Steinbach (Blumenort, Twin Creek, Mitchell, Chortitz)	Local de l'Unité	1 h. 30 à 4 h.
Vendredi 30 mars—	Ste-Agathe	Résidence de Mme Beaudoin	1 h. 30 à 3 h.

AVIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT
Ordre du Mérite scolaire manitobain

A l'ouverture du congrès des Instituteurs de Langue française, l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba décernera les diplômes et insignes de l'Ordre du Mérite scolaire manitobain aux instituteurs qui, ayant enseigné 15, 25 ou 30 années dans les écoles visitées par le Visiteur de l'Association d'Education, en auront fait la demande, **avant le 26 mars,** au Secrétariat de l'Association d'Education, 180, avenue Cathédrale, St-Boniface (sacristie de la basilique).

Les renseignements suivants devront accompagner cette demande: nom — adresse — années d'enseignement dans chaque école. Les religieuses sont priées de donner leur nom de famille.

Concours de français

Les instituteurs qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer au plus tôt la liste des concurrents du concours de français, qui aura lieu le 12 mai prochain. On demande que cette liste soit complétée pour **le 26 mars.**

YOLANDE GENDRON,
secrétaire-générale.

L'équipe de Letellier remporte le championnat

L'équipe de hockey senior de Letellier vient de remporter le championnat de sa ligue en infligeant une défaite de 7 à 3 aux puissants Buffaloes de Winnipeg, mardi soir. Six parties ont été jouées dans les éliminatoires avant que le club vainqueur ne fût déterminé.

Les "Maple Leafs" méritent des félicitations pour leur belle tenue dans la ligue au cours de l'hiver et surtout pendant les éliminatoires. Les "Buffaloes" étaient puissants sur l'offensive et la défensive, et ce n'est qu'au moyen de jeux de passe et de défensive solide que les "Maple Leafs" ont réussi à remporter la palme. Ces deux clubs ont fourni aux spectateurs de leurs joutes un calibre de hockey rempli d'intérêt où prédominaient le jeu de passe et l'habileté individuelle plutôt que le jeu de corps comme il arrive si communément aujourd'hui.

Dans la série régulière, les "Buffaloes" finirent en tête de la ligue tandis que les "Maple Leafs" occupaient la deuxième place et les "Bombers", de Morden, la troisième. Les "Buffaloes" remportèrent la première partie des finales par un pointage de 7 à 5. Dans la deuxième joute, les "Maple Leafs" se reprenaient pour infliger une défaite de 2 à 1 à leurs adversaires en temps supplémentaire. Et la troisième partie fut une joute nulle, se terminant par le pointage de 4 à 4, à la fin de la période supplémentaire. Au dire des chroniqueurs sportifs, cette rencontre des deux clubs fournit aux spectateurs l'une des joutes les plus intéressantes jouées à l'Amphithéâtre de Winnipeg au cours de la saison.

Dans la quatrième partie, Letellier prenait l'avance sur ses adversaires par une victoire de 5 à 3. Par contre, lundi soir dernier, les "Buffaloes" prenaient leur revanche à l'Amphithéâtre en accumulant un total de 12 points contre 5 pour Letellier. Dans la partie finale cependant, les "Maple Leafs" ont fait oublier cette cinglante défaite en emportant la coupe par une victoire de 7 à 3.

Letellier mérite nos plus chaleureuses félicitations pour avoir su organiser une équipe qui lui fait si grandement honneur dans la scène du hockey provincial. Les "Maple Leafs" joueront maintenant contre les "Bombers" de Flin Flon pour le championnat de hockey de la province du Manitoba. Tous leurs amis de Letellier et d'ailleurs espèrent les voir victorieux dans les joutes qui leur feront remporter la coupe Allan.

A la Chambre du Manitoba

(Suite de la première page)

Bell, mardi dernier. Un tiers de l'augmentation est dû aux dommages causés par l'inondation de la rivière Rouge et le reste, à l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'oeuvre. Le projet, estimé à $20,000,000, s'élèverait à $23,500,000 y compris les $2,000,000 pour les lignes électriques. Les dépenses à la fin de février dernier s'élevaient déjà à $12,521,739, comprenant approximativement $3,375,000 pour la main-d'oeuvre et $9,150,000, pour les matériaux.

L'électricité: lumière et progrès sur la ferme

Parlant de l'estimation de l'Utilité Publique pour 1951-52, M. Morton déclara que la "Power Commission" espérait d'ici 4 ans électrifier toutes les localités du Manitoba. La commission continue son programme d'électrification de 5,000 fermes additionnelles par an. Elle a maintenant 68,000 clients, 18,000 milles de lignes électriques et un capital de $34,000,000.

Le téléphone

Le nombre de téléphones en service au Manitoba est de 144,000; soit le double de celui d'il y a 10 ans. L'année dernière 12,595 nouveaux abonnés furent ajoutés au système. A cause des demandes qui ne cessent d'augmenter, le nombre des installations à faire n'a diminué que de 292. En décembre dernier, 16,000 parsonnes désiraient voir installer le téléphone chez elles.

Willis se gonfla le nez à l'idée des profits du système téléphonique qui est très prospère. Il voudrait bien le mettre quelque part ... son nez, pour voir ce qui se passe "là-dedans". "Le système ne devrait pas être considéré comme une vache sacrée, ignorée de tous," déclara-t-il.

Les routes nationales

M. Morton, sans donner de détails précis sur les travaux à entreprendre en ce qui concerne les routes nationales, déclara qu'on continuerait le programme de 1950 qui se trouve incomplété. Ce programme comprend la continuation du pavage en béton armé du no 75 entre Morris et Emerson, du no 10 entre Minto et le "International Peace Garden"; la continuation des travaux du Trans-Canada, comprenant le pavage en asphalte de Brandon à la frontière de la Saskatchewan; la continuation de la construction des routes nationales nos 2, 3, 4, 5, ainsi qu'un certain nombre d'autres routes, soit à construire, soit à entretenir.

M. Willis souligna que la construction du Trans-Canada devenait urgente par le caractère de défense nationale qu'il représente. "Si les deux chemins de fer étaient détruits à Winnipeg par un bombardement, tout le trafic entre l'Est et l'Ouest serait arrêté", dit-il.

Va-t-on augmenter le lait?

La Chambre n'a pas siégé vendredi pour laisser la place au comité d'Agriculture qui doit discuter la situation de l'industrie du lait avant de la soumettre à la Législation.

La Compagnie des Safeways de Winnipeg affirme qu'elle peut vendre le lait sans perte, à .01 de moins qu'il est actuellement vendu dans les magasins.

On est arrivé à la recommandation suivante: fixer un prix de détail maximum, laissant le champ libre à la compétition des détaillants et des distributeurs de vendre moins cher s'ils le désirent. Mais en aucun cas, ces derniers ne seront autorisés à vendre en dessous du prix coûtant.

Somerset

Baptême

M. et Mme Marcel Labossière sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, le 5 mars. Il fut baptisé sous les noms de Joseph-Cyrille-Rémi (il portera le nom de Rémi). Parrain et marraine, Norbert et Julie Labossière, frère et tante de l'enfant.

Un aviateur canadien-français à l'honneur

Le lieutenant de section Omer Lévesque, de Montréal, pilote d'avions de chasse du CARC, est le premier aviateur canadien à gagner une décoration américaine en Corée. Cet officier qui, pendant des mois, a piloté un Sabre F-86 à réaction en Corée, a reçu la médaille de l'Air en reconnaissance de la lutte qu'il a menée contre les avions russes MIG-15, près de la frontière manchoue.

Durant les combats aériens près de la rivière Yalu, qui sépare la Corée de la Manchourie, des pilotes de Sabre F-86 ont détruit ou endommagé au moins 13 avions à réaction des communistes.

La citation du lieutenant de section Lévesque se lit comme suit: "Le lieutenant de section J.-Omer Lévesque, en service volontaire par suite d'un échange de pilotes entre les aviations américaine et canadienne, assigné à la 4th Fighter Interceptor Wing, a participé à des patrouilles de combat aérien contre l'ennemi en Corée du Nord durant la période du 17 décembre au 31 décembre 1950. En ces occasions, le lieutenant de section Lévesque a exécuté des missions d'escorte de bombardiers et de chasse dans les régions de Kangye et Sinuiju. La haute qualité de ses services durant les opérations a sensiblement contribué au succès des missions. Grâce à son courage, à sa compétence et à sa vaillance, ainsi qu'à son désir de servir l'aviation américaine, le lieutenant de section Lévesque a fait honneur à lui-même, à ses camarades des Nations-Unies, à l'aviation royale canadienne et à l'aviation des Etats-Unis".

Les marchés

20 MARS

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$33.50—$34.00
Bons	31.00— 33.00
Moyens	28.00— 30.00
Ordinaires	26.00— 27.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv.	
De choix	$33.50—$34.50
Bons	31.00— 33.00
Moyens	28.00— 30.00
Ordinaires	26.00— 27.00
Genisses	
De choix	$32.50—$33.00
Bonnes	30.00— 32.00
Moyennes	27.00— 29.00
Veaux engraissés	
De choix	$33.50—$34.00
Bons	31.00— 33.00
Moyens	28.00— 30.00
Vaches	
Bonnes	$27.00—$28.00
Moyennes	24.00— 26.00
Taureaux	
Bons	$28.00—$29.00
Ordinaires	22.00— 26.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	30.00— 32.00
Moyens	28.00— 29.50
Ordinaires	25.00— 27.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$28.00—$29.00
Ordinaires	24.00— 26.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$25.00—$26.00
Ordinaires	21.00— 24.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$36.00—$39.00
Ordinaires et moyens	26.00— 35.00
Porcs	
Grade "A"	$33.50—$33.50
Grade "B-1"	33.10— 33.10
Grade "B-2"	32.85— 32.85
Grade "B-3"	32.25— 32.25
Grade "C"	32.00— 32.00
Très pesants	25.50— 28.00
Truies no 1	27.00— 28.00
Truies no 2	25.50— 26.00
Oeufs	
A, gros, la douz.	.44
A, moyens, la douz.	.42
Poulettes	.35
Grade B	.36
Grade C	.27
Beurre	
De crémerie, la liv.	.81

Les obligations

20 MARS

Dominion du Canada	
2ème emprunt de la Victoire, 3%	100.25—101.00
3ème emprunt de la Victoire, 3%	99.50—100.25
4ème emprunt de la Victoire, 3%	98.50—99.50
ème emprunt de la Victoire, 3%	98⅜—99⅜
ème emprunt de la Victoire, 3%	97.25—98.25
ème emprunt de la Victoire, 3%	97.00—98.00
ème emprunt de la Victoire, 3%	97.00—98.00
ème emprunt de la Victoire, 3%	96.75—97.75
Province du Manitoba	
3% — 1er mars 1964 (C)	94.75—96.75
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	91.00—94.00
Province de la Saskatchewan	
3¾% 15 fév. 1972 (C)	100.00—102.00
3¼% — 15 nov. 1962 (C)	96.00—98.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange Winnipeg Tel 93 452

Prix decharge a Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W no 2	106⅜	107.2	105.2	103⅛	104.2	104.6
C.W. no 3	100⅞	101.6	99.6	97⅜	98.6	99.2
Fourrage no 1	97⅞	98.2	96.2	94⅛	95.2	95.6
Fourrage no 2	95⅛	96	94	91⅞	93	93.4
Fourrage no 3	92⅜	93.2	91.2	89⅛	90.2	90.6
ORGE—						
C.W no 2, 6 rangs	165⅜	165.2	164	155⅞	161.2	162.4
C.W. no 3, 6 rangs	163⅜	163.4	162	156⅞	159.2	160.4
Fourrage no 1	152⅞	153	151.4	146⅜	148.6	150
Fourrage no 2	148⅞	149	147.4	142⅜	144.6	146
Fourrage no 3	140⅞	141	139.4	134⅜	136.6	138
SEIGLE—						
C.W. no 2	222.6	224.4	217.4	208.6	214.4	220⅛
C.W no 3	218.2	220	213	204.4	210.2	215⅞
C.W. no 2 rej.	207.2	208.6	201.6	199.4	198.6	204⅜
C.W no 4	211.2	112.6	205.6	197	202.6	208⅜
Ergot	205.2	206.6	199.6	191	196.6	202⅜
Sur voie net	223	224.4	217.6	209	214.6	220⅜
AVOINE—						
Mai	101⅞	102.6	100.6	98⅜	99.6	100.2
Juillet	91.4	91.4	90.6	88.2	89	89⅜
Octobre	95⅛	96	94	91⅞	93	93.4
ORGE—						
Mai	153⅜	155.4	154	148⅞	151.2	152.4
Juillet	146.4	146.2	144	139⅜	141⅝	142.4
Octobre	133.4	133.6	132⅛	128.4	128.4	129.2
LIN—						
Mai	528.6	532.6	531	527	522	527.6
Juillet	503.2	506.2	508	506	506	505
Octobre	460	460	460	462	461.4	461.4
SEIGLE—						
Mai	225.2	226.6	219.6	211	216.6	222⅜
Juillet	210	213	206⅛	200⅜	206	209.4
Octobre	184.2	189.2	184	182.2	184.2	186

Décornez vos animaux

et vous éviterez de payer l'amende sur le marché.

Organisez des campagnes de décornage. Cautérisez les jeunes veaux. Consultez votre représentant agricole ou écrivez au Département des Bestiaux.

Soignez tous les animaux pour l'oestre (warble)

Procurez-vous de la Poudre pour les oestres, de votre Bureau Municipal. Mettez-vous à cette tâche tout de suite. Vous en recevrez les profits.

Prévenez l'avortement contagieux

(Bang's Disease)

Organisez des campagnes de vaccination dans votre district. Consultez un vétérinaire enregistré et faites des arrangements pour obtenir ses services.

Allocation de $1.00 par tête payable pour tous les veaux vaccinés.

Améliorez la qualité de votre troupeau

Avec un taureau de pure race.

Le Département paie 20 pour-cent du prix d'achat.

L'allocation maximum ne doit pas dépasser $80.00.

Cette offre s'applique aux propriétaires de troupeaux de race **seulement**

ENCANS

A l'Arène de l'Exposition d'hiver, Brandon.

VENTE DE TRUIES DE RACE
Le jeudi 5 avril — A 12 h. 30 p.m.

TAUREAUX PURE RACE ET VACHES
Le vendredi 6 avril — A midi

Ventes faites sous les auspices des Associations d'éleveurs de bêtes à cornes et de truies.

Pour plus de renseignements, s'adresser au:

LIVE STOCK BRANCH

Département d'Agriculture,
Edifices Législatifs,
Winnipeg, Manitoba.

AU MANITOBA

Otterburne

Partie de cartes

Les familles qui ont organisé la dernière partie de cartes se réjouissent du succès remporté, le Père Curé et tous les paroissiens également. Félicitations et remerciements à tous ceux qui y ont contribué: organisateurs, donateurs de prix, musiciens, chanteurs et assistants.

Voici les noms des heureux gagnants — prix de présence: Mme Joseph Laroche et M. Lucien Gobeil; prix de cartes: Mme Rose Palud, d'Aubigny, et M. Hubert Gauthier, de Dufrost; prix de la souscription: Mlle Anne-Marie Proulx ($5.00), MM. Lucien Carrière ($3.00) et Gérard St-Onge ($2.00); tirage: M. Raymond Fréchette, de St-Malo ($10.00), Mmes Léo Carrière et Joseph Lévesque; autres prix: Mme Alex. Bell, Mlles Rita Proulx et Thérèse Gobeil, MM. Léo Carrière, Louis Saurette, d'Aubigny, Jean-Yves Carrière, Raymond Dubois, Henri Forest, de St-Malo, Lucien Carrière, Dominique Roy, Gérard Gobeil et le R. P. Curé. M. Lucien Carrière a remporté la boite de parfum.

Personnes qui ont donné des prix: MM. Léo Carrière, Jean-Yves Carrière, Alphonse Gagné, Arthur Gobeil et Paul Laroche, $5.00 chacun; MM. Ernest Nicolas ($2.00) et Joseph Lévesque (50 sous), Mme Adelme Proulx ($1.00).

Ont pris part au programme récréatif: les musiciens (ensemble): M. Lepischock et Mlles Jeanne et Marie Desrosiers et les chanteurs: M. Arthur Fréchette et Mlles Aline et Marguerite Forest, tous de St-Malo. Il y a eu, sous la direction d'Etienne Laroche, un "quizz" dont Mme Adelme Proulx fut l'heureuse gagnante et un concours "François" auquel ont pris part MM. Arthur Fréchette, Arthur Gray, Joseph Lévesque et Joseph Poirier.

Le montant des recettes nettes de cette dernière partie est presque (de quelques 25 sous) le même que celui de la première. Souhaitons aux organisateurs de la prochaine partie, qui sont les familles demeurant au nord de la rivière, de le dépasser au profit de la paroisse.

Association d'Education

Le cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba tient à organiser annuellement deux soirées publiques: l'une à l'automne à l'occasion de la distribution des prix du concours de français et l'autre au printemps, en vue de stimuler les enfants, avec l'aide des parents, à préparer ce concours. C'est là une des manifestations du grand intérêt qu'apportent les parents à l'éducation de leurs enfants. Le souci, au prix de grands sacrifices, de procurer aux enfants des locaux (écoles) selon les exigences modernes, le soin apporté dans le choix des institutrices, la visite aux écoles comme cela s'est fait lors de la Semaine d'Education, etc., démontrent à l'évidence la compréhension de leur devoir chez les parents, premiers éducateurs et responsables de la formation des enfants.

Le cercle local, récemment réorganisé, comprend les commissaires des écoles et M. le curé, qui sont membres de droit d'après les nombreux statuts de l'Association: MM. Z. Audet, président, Gérard Gobeil, vice-prsident, R. P. Curé, secrétaire, J.-Yves Carrière, Edouard Gobeil, Joseph Lévesque et J.-H. Turenne, auxquels on a adjoints MM. Alex. Bell et C.-B. Carrière.

Dimanche avait lieu la seconde soirée dite "de l'Education". M. Zéphirin Audet, dont on connaît le grand dévouement, la présidait et en était l'animateur. Les élèves de nos deux écoles et de la Maison St-Joseph figuraient au programme. Il y a eu chants, déclamations, jeux d'ensemble et musique par les "Troubadours de la plaine", sous la direction des RR. Srs Oblates et de Mlle Rita Valcourt. M. Joseph Laroche, maire de la municipalité, présenta le conférencier dans la personne de M. Roland Couture. Celui-ci intitula sa causerie: "Nos responsabilités de Canadiens français".

Aussi, il sut nous faire comprendre nos responsabilités en démontrant, en particulier, par des faits et des rapports statistiques, que la perte de la langue entraîne la plupart du temps celle de la religion. La désertion de la campagne vers la ville chez nos fils de cultivateurs présente un aspect inquiétant pour l'avenir canadien-français et catholique. A nous, dit en terminant le conférencier, d'utiliser tous les moyens mis à notre disposition (Association d'Education, journal **La Liberté et le Patriote**, poste de radio CKSB, etc.) pour apprendre, aimer et parler notre langue afin de garder notre entité de Canadiens français et catholiques.

Le R. P. Albert Denis, C.S.V., à titre de curé, tira les conclusions de la soirée et remercia M. Roland Couture.

Ste-Agathe

Partie de cartes

Le dimanche 4 mars avait lieu, dans la salle paroissiale, la partie de cartes organisée par les Enfants de Marie.

Les prix de cartes furent gagnés comme suit: 1er prix pour dames, Mlle Marguerite Joyal, 2ème, Mlle Léonne Dumesnil, prix de consolation, Mlle Cécile Courcelles; 1er prix pour hommes, M. Clovis Beaudry, 2ème, M. Théophile Joyal, prix de consolation, M. Louis Lemoine. Le prix de rafle, un tapis de chenille, fut gagné par M. Alexandre Lemoine et celui d'entrée par M. Lucien Fontaine. Un autre prix, un magnifique centre, fut gagné par Mme Euclide Olivier.

Pour avoir deviné le nombre de bonbons dans un bocal, MM. Albert et Henri Lécuyer, ainsi que Mlle Thérèse Lambert, gagnèrent de jolis prix.

La partie de cartes se termina par un programme amateur auquel participaient MM. Télesphore et Emmanuel Courcelles, violon et guitare; Mlle Paulette Joyal, piano; Mlle Corine Brémaud, chant; Mlle Alice Alarie, violon; Mlles Laure Brémaud et Colette Fenez, chant; et Mlles Berthe-Eva Lemoine et Jeannette Gauthier, danse écossaise. Les heureuses gagnantes de ce concours furent Mlles Laure Brémard et Colette Fenez.

Cette partie de cartes fut un succès. Un merci sincère aux dévouées organisatrices ainsi qu'aux personnes qui y ont contribué.

Don de Radio-Canada à la Congrégation N.-D.



Radio-Canada a fait la joie d'un grand nombre d'auditeurs en diffusant, de St-Pierre de Rome, les cérémonies de la béatification de Mère Marguerite Bourgeoys. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui poursuivent l'oeuvre d'apostolat commencée à Ville-Marie en 1653, ont eu récemment l'agréable surprise de recevoir du directeur général de Radio-Canada, M. Augustin Frigon, un album de disques qui ont été gravés pendant la diffusion des cérémonies. On voit ici, de gauche à droite, **Mère Ste-Madeleine du Sacré-Coeur**, maîtresse générale des études, **Rév. Mère St-Ignace**, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, et **M. Frigon**. La présentation a été faite à la maison mère de la communauté, rue Sherbrooke, à Montréal.

TRIBUNE LIBRE

M. le Directeur,

L'on nous fait savoir — non sans intention — qu'au carnaval organisé par le Club des Optimistes de St-Boniface, qui a eu lieu au Centre Récréatif le 13 courant, **on n'y a parlé que l'anglais.** Pour quelle raison, s'il vous plaît? et à qui la faute? . . . Et d'une . . .

Sur nos seuils, les scouts ont déposé ce pitoyable échantillon d'un billet bilingue que nous livrons sans commentaire au jugement des lecteurs:

Paper Drive
This coming Saturday morning
By St Boniface Boy Scouts
Note: We would appreciate if the papers were tied in bundles

Ceuillette de Papier
Samedi matin qui viens, Par les
Scouts de St. Boniface
Note: Nous aimerions que les papiers sois attachés

Et de deux . . .

Hélas! il arrive encore que le dimanche soir, de 6 h. 30 à 7 h., **le premier poste de langue française dans l'Ouest canadien** perde **sa voix** en nous passant des chansons anglaises. Nous faisons des voeux ardents pour que la compagnie R.C.A. Victor contribue à la lui faire recouvrer. On pourrait alors signaler, sans vouloir porter préjudice à CKSB, n'importe quel autre poste de la ville.

Et de trois! . . .

Ineffable! Désolant! On deviendrait grincheux à moins!

Mais, par ailleurs, des consolations nous viennent. Nous nous sentons appuyés, dans nos revendications, par un bon nombre des nôtres, et spécialement par **La Liberté et le Patriote** qui ne manque pas l'occasion de décerner des bons points à nos hommes d'affaires qui emploient le bilinguisme dans leurs papeterie, chèques et correspondance, fustigeant les autres. Nous apportons nous-même aujourd'hui le sentiment de la plus vive satisfaction envers la Cie Henri d'Eschambault Limitée, dont la nouvelle affiche bilingue est l'une des plus belles réalisations de la Néon que nous ayons vues jusqu'ici. Surmontant l'édifice situé à l'orée du pont Provencher, elle projette sa traînée fulgurante sur la rue du même nom, dans l'alternance du français à l'anglais et de l'anglais au français au rythme de l'éclair. Ceci dit sans vouloir paraître ignorer les autres maisons commerciales qui supportent, depuis leur établissement, une affiche ou bilingue ou française.

Voici maintenant les pensées qui nous sont venues à deuxième lecture des impressions et suggestions échangées en Tribune Libre, depuis quelques mois, dans ce journal, touchant au patriotisme pratique, et que nous nous permettons d'énoncer ici en guise d'épilogue . . . peut-être.

La lutte en faveur de la langue, de la race et de ses droits, est en somme à peu près la même partout au Canada français. Qu'on lise plutôt les quelques lignes suivantes d'une lettre que nous écrivait récemment une amie de Montréal, au sujet de notre lutte amicale en Tribune Libre:

". . . C'est inconcevable comme nos gens s'aveuglent sur leur propre 'folie'. Le plus souvent, c'est par ignorance ou préjugés, dus à une éducation déviée à la maison ou à l'école. Combien de parents et d'éducateurs ont farci le cerveau des enfants de propos impérialistes sans trop s'en rendre compte. D'autres nourrissent des admirations de badauds pour tout ce qui est anglais: méthode d'enseignement! mentalité 'broadminded'! machine à fabriquer la richesse! admiration béate pour le foyer anglais à un enfant, etc, etc., etc."

Mais le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre. Ici, au Manitoba, puisqu'il s'agit ici de nous en particulier, n'avons-nous pas attendu trop longtemps pour nous imposer comme nationalité autonome et fière? N'est-ce pas lorsque St-Boniface s'est reconnu en pleine évolution vers le progrès, qu'il eût fallu l'effort concerté de tous ses citoyens pour lui garder son vrai visage? que tous ses hommes d'affaires eussent dû s'épauler dans la tâche de conserver à leurs industries et maisons de commerce le cachet français? Il faut toujours en arriver à la même conclusion, qu'on la nomme apathie, ignorance, complaisance dans le laisser-aller. Il semble que nous sortons toujours trop tard d'un engourdissement collectif. Le fait d'une détermination opiniâtre à affirmer à temps notre mentalité eut prévenu maints heurts, empiètements, doléances et déchéances, et ce qu'il en coûte ensuite pour réparer tant d'erreurs.

De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud de St-Boniface, sans doute notre ville-sentinelle de l'Ouest canadien est-elle sillonnée de rues baptisées de noms nous rappelant tout un passé lourd de gloire. Malheureusement, ne vous paraît-il pas que de ces rues, parcourues par Baptiste Confiant, l'âme chevaleresque de nos hardis explorateurs et nobles évêques, des saints missionnaires et des grands patriotes, s'en soit envolée? et qu'il faudrait maintenant un souffle puissant comme celui du Créateur pour la rappeler à la vie?

Vains regrets que ceux-ci, dira-t-on? A quoi sert de remuer les cendres du passé . . . L'Histoire n'est tout de même pas une fable pour rire, qu'il ne faille jamais en tourner les pages. L'Histoire n'est pas, que nous sachions, une seule consignation de faits voués à l'oubli. Mais une source vive et abondante d'événements qui alimentent la fierté de nos origines, qui nous communiquent un regain de convictions, une énergie nouvelle pour les vivre, et les leçons de sagesse et de prudence qui s'en dégagent.

Prenons garde, en nous moquant de lui, que ce passé glorieux qu'est le nôtre ne prenne sa revanche. Nous nous en mordrions encore une fois plus que les pouces. Faudra-t-il, comme d'aucuns le prétendent, que les dates néfastes de 1890 et 1916 se renouvellent pour nous sortir de la léthargie? Puisque le Canadien français se révèle plus ardent lutteur dans la bataille que vigie responsable dans la trêve! . . . Notre esprit de préservation et de défense serait-il par hasard un sentiment à fleur de peau?

La mentalité d'un peuple n'est pas une tunique qu'il peut revêtir et dépouiller au gré de ses fantaisies ou des circonstances, qu'il sied encore moins d'échanger contre celle d'un autre peuple, ce qui est tout bonnement de la servitude. La mentalité et les traditions religieuses et nationales d'un peuple sont un don de Dieu dont chaque individu est rendu responsable devant Dieu. Ce don se cultive, s'épure, s'intensifie et commande le respect, comme il se doit tout autant de respecter une mentalité différente. Voilà pour l'ordre établi.

Malheureusement, l'ignorance ou une inconscience coupable, quand ce n'est pas la veulerie et l'ambition, disloquent cette logique, mettant les convictions les plus solides dans l'impossibilité d'émerger librement du chaos mondial actuel.

Où est notre devoir? Bien sûr qu'il ne s'agit pas de dételer par lassitude ou découragement, mais de nous tendre mutuellement la main pour faire face à la musique, chacun dans la sphère qu'il plaît au ciel que nous occupions. Il nous reste à souhaiter qu'un jour nous nous découvrions une élite, une force spirituelle, nous rattachant plus étroitement que jamais à l'idéal conçu par nos pères, au front d'une tâche ardue mais si haute. L'aventure ne vaut-elle pas d'être continuée?

Joyeuses Pâques à tous.

Respectueusement vôtre, Monsieur le Directeur,

Alice RAYMOND.

le 17 mars 1951.

Le gouvernement Pléven continue sous la présidence de . . .

(Suite de la première page)

heurter personne, et sans doute l'Assemblée mourante ne demandait pas autre chose. C'est ce qui explique la large et inespérée majorité qui a porté M. Queuille à la tête du gouvernement.

Cette crise, cependant, où il a été prouvé qu'en France l'instabilité gouvernementale est maintenant compensée par l'inamovibilité des ministres — on disait naguère: les ministres passent, les bureaux restent; aujourd'hui, on constate que ce sont les chefs de gouvernements qui passent, tandis que demeurent et les ministres et les bureaux — cette crise donc aura eu pour effet de pousser au premier plan de l'actualité politique deux problèmes dont l'importance n'échappera à personne.

Le premier concerne la date des prochaines élections législatives. Normalement, celles-ci devraient se dérouler en octobre 1951, au terme du mandat de l'Assemblée nationale, élue pour cinq ans le 10 novembre 1946. Mais il apparaît de plus en plus que le délai qui reste à courir est trop long, eu égard aux importantes décisions qui doivent être prises sur le plan intérieur comme sur le plan international. L'Assemblée, notamment, que hante la perspective d'une confrontation avec le corps électoral, n'a ni le goût ni le courage d'imposer au pays la politique de sacrifices exigée par la tension internationale. Une hypothèque paralysante pèse donc sur la politique française, qu'il importe de lever au plus tôt.

C'est dans ces conditions que l'on a envisagé de fixer avant l'été la date des élections, et le 3 juin semble avoir recueilli les faveurs des partisans de cette mesure. Mais, là encore, M. Queuille ne s'est pas aventuré à prendre une position nette, et sans doute a-t-il eu raison, car on a vu, au lendemain de son accession au pouvoir, tomber soudainement le bel enthousiasme des jours de crise pour des élections printanières. Au contraire, l'Assemblée nationale s'ingénie maintenant à dresser un impressionnant programme de travail parlementaire qu'il serait évidemment impossible de mener à bien avant l'été. S'il désire vraiment que les élections aient lieu en juin, le gouvernement devra user d'autorité pour faire accepter par les élus du peuple l'idée d'un suicide par persuasion.

Le second problème soulevé au cours de la crise a été celui de la participation de l'opposition "nationale" aux responsabilités du pouvoir. Cette opposition a pour chef incontesté le général de Gaulle, qui enveloppe le régime et les partis d'un mépris hautain, tout en s'efforçant de rallier à lui les hommes qui, dans les formations politiques de la majorité, lui apparaissent "valables".

Avant de renoncer à la succession de M. Pléven, M. Georges Bidault s'est efforcé de jeter les bases d'une nouvelle majorité de gouvernement, d'où, seuls, seraient exclus les communistes. Il a subi un double échec. D'une part, les socialistes, fidèles à la tactique de la lutte sur deux fronts, ont repoussé toute idée de collaboration avec le RPF et les gaullistes et, d'autre part, les amis du général de Gaulle ont opposé une très nette fin de non recevoir à l'invitation de converser qui leur avait été faite par le président du MRP.

La question se devait néanmoins d'être posée, et il est certain qu'elle le sera à nouveau après que les élections auront envoyé au Palais-Bourbon un nombre imposant de députés gaullistes. Il faudra alors, devant la rupture de l'équilibre politique actuel, que la majorité "troisième force", qui groupe essentiellement les républicains populaires, les socialistes et les radicaux, définisse nettement la nature et l'ampleur de ses rapports avec le général de Gaulle. Et réciproquement, étant entendu qu'il sera impossible de gouverner sans un accord entre le RPF et les autres partis non-communistes.

De cette tentative de rapprochement, que M. Bidault a eu quelque mérite à mener, car son parti et lui-même sont l'objet de la rancune personnelle du général de Gaulle, il en est finalement résulté un durcissement réciproque des positions. Quelques jours après, le RPF a proclamé son intention d'aller seul à la bataille électorale, repoussant à l'avance toutes les alliances qui lui seraient proposées. Le groupement gaulliste, dont l'intention première était de rassembler tous les Français au-dessus des partis, en laissant à chacun la liberté d'adhérer à la formation politique de son choix, achevait ainsi le cycle prévu de son évolution et devenait lui-même, sinon dans les principes, du moins dans les faits, un parti politique à l'image des autres.

Aussitôt se posait le problème de la double appartenance. Nombre de radicaux, en effet, ont utilisé naguère l'étrier du général de Gaulle pour remonter en selle. Certains avaient abandonné le camp gaulliste aussitôt fortune faite. Mais d'autres, moins ingrats, n'avaient pas cru devoir trahir leurs engagements électoraux et se complaisaient encore dans la bigamie politique. Or, sous l'impulsion du président Edouard Herriot — dont la réélection à Lyon risque d'être difficile en raison de la présence d'un candidat gaulliste en face de lui — le parti radical vient d'exiger de ses membres un choix catégorique: ils seront ou radicaux ou gaullistes, mais pas les deux!

Ainsi se précisent les positions électorales de chacun. La bataille qui va se dérouler sera capitale. De Gaulle et la Troisième Force l'emporteront facilement sur les communistes. Mais ensuite, qui gouvernera?

Cette question eut mérité d'être étudiée à fond à la faveur de la récente crise gouvernementale. Le proche départ du président de la République pour les Etats-Unis et le Canada n'a pas permis que lui soit consacré le temps nécessaire à un examen attentif et prolongé. Et c'est pourquoi M. Queuille a simplement pris la place de M. Pléven, afin d'instituer une trêve politique. L'explication décisive, qui risque d'être orageuse, ne se produira qu'au retour de M. Vincent Auriol.

Maurice HERR.

L'alcoolisme continue ses ravages

TORONTO — Les ivrognes sont cause de plus de 4,300 accidents mortels, chaque année, aux Etats-Unis, ainsi que de la perte de 29,000,000 de journées de travail et de $2,000,000,000 en salaires, a déclaré Ralph Henderson, de l'école de Yale, étudiant les méfaits de l'alcoolisme.

M. Henderson adressait la parole devant les membres de l'Association américaine des physiciens et chirurgiens travaillant dans l'industrie.

Il a déclaré qu'environ 2,000,000 d'ivrognes ont de l'emploi dans l'industrie américaine et que l'alcoolisme est le problème qui cause le plus de souci aux employeurs.

Mesures pour sauver l'hospitalisation socialisée

VICTORIA, C.-B.—Le gouvernement de la Colombie britannique a proposé récemment un remède radical aux malaises financiers du programme d'assurance-hospitalisation obligatoire en vigueur dans cette province. Le projet comprend une augmentation des taux des primes et une rétribution additionnelle pour les services hospitaliers.

Les protestations ont commencé à pleuvoir dès que ces changements proposés eurent été annoncés à l'Assemblée législative par le ministre de la Santé, l'hon. Douglas Turnbull. La nouvelle loi entrerait en vigueur le 1er juillet prochain.

En vertu du nouveau bill du gouvernement coalitionniste, les primes annuelles seraient portées de $33 à $42 pour les familles, alors que les célibataires paieraient $30 au lieu de $21. De plus, on exigerait des patients de $2 à $3.50 par jour, pour les 10 premiers jours à l'hôpital, selon les services rendus. A l'heure actuelle, les primes comprennent tous les frais d'hôpital.

L'assurance-hospitalisation a été instituée il y a deux ans, en Colombie britannique. Le programme accuse aujourd'hui un déficit de quelque $7,000,000. Les pertes de l'an dernier se sont chiffrées à $4,615,983.

Des immigrants sont attendus à Halifax

HALIFAX — Plus de 7,000 personnes, dont la plupart sont des immigrants, arriveront à Halifax au cours des douze prochains jours à bord de treize transatlantiques.

A travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Debden

Ça et là

Nous sommes heureux de voir de retour notre vicaire dominical, M. l'abbé Roger Jourdain à qui nous offrons nos sympathies à l'occasion de la mort de sa mère et nous lui assurons un souvenir dans nos prières pour l'âme de cette chère disparue.

Nos malades

MM. Roland Lajeunesse, Léo Fortier et Marcel Laitres, enfant de M. et Mme Philippe Laitres, sont de retour chez eux après un séjour à l'hôpital.

Le vendredi 9 mars, Mlle Madeleine Bélair, fille de M. et Mme Ovila Bélair, fut transportée d'urgence à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert où elle a subi une intervention chirurgicale. Elle est maintenant en bonne voie de guérison.

Naissance

Le 8 février, baptisée le 21: Marie-Geneviève, fille de M. et Mme Conrad Paquette. Parrain et marraine, M. et Mme Cébal Ruel.

Partie de cartes

Le dimanche 4 mars eut lieu une partie de cartes organisée par les demoiselles de la paroisse. Malgré les mauvais chemins et le froid intense, cette soirée rapporta un profit net de $59.31.

Les heureux gagnants furent: pour les dames — Mlle Alice Blais, 1er prix; Mme Philippe Desrochers, 2ème; Mlle Eveline Lajeunesse, prix de consolation. Pour messieurs — 1er prix, M. Sylva Bisson; 2ème, M. Henri-Paul Fortier. Pour enfants — 1ers prix, Mlle Lorianne Doré et M. Emile Lehouillier.

M. Georges Chalifour, notre horloger, et sa soeur, Mlle Pauline Chalifour, ont acheté le café "Coffee Bar" de M. J. Gadzella.

Victoire

La dernière tempête a passablement paralysé la circulation, mais les parties de cartes se continuent ici et là dans nos familles. On découvre de bons amateurs parmi nos joueurs de "bridge".

Ça et là

M. l'abbé A. Paradis, curé, est allé à Saskatoon, le dimanche 4 mars, pour une assemblée de Radio-Prairie-Nord.

Mme H. Boudreault a passé quelque temps à l'hôpital de Prince-Albert.

M. Arthur Tremblay a subi récemment une délicate opération à l'hôpital de Prince-Albert.

Nos voeux de parfait rétablissement à ces malades.

M. Casimir Charpentier, de Debden, était de passage chez son fils, Albert, le 1er mars, pour une bonne partie de "bridge" où il a rencontré de rudes adversaires. Meilleure chance à la prochaine occasion, M. Charpentier!

Mme Armand St-Pierre est partie en Abitibi, P.Q., en compagnie de Mme Gérard St-Pierre, sa belle-fille, qui, avec son bébé, va rejoindre là-bas son mari, pour y demeurer.

Mme Armand St-Pierre visitera aussi sa fille, Mme Napoléon Laitre, et sa nombreuse famille. Bon voyage!

A.C.F.C.

Le comité de l'A.C.F.C. s'est réuni au presbytère le mercredi 28 février dernier, pour une séance d'étude suivie d'une partie de bridge, jeu très en vogue de ce temps. La principale question à l'étude fut l'organisation de l'A.C.F.C. dans la région. Nous sommes venus à la conclusion suivante: il nous faudrait absolument des comités vivants et actifs, partout. Tel devrait être le mot d'ordre pour 1951.

Le comité de Victoire se permet de lancer un vibrant appel à tous nos compatriotes, avec l'espoir d'être entendu et compris. Ce n'est pas un tour de force que nous demandons, mais un peu de réveil patriotique. Au fond nous sommes tous bien patriotes mais il faudrait aussi y mettre de l'action. Du patriotisme dans nos poches, cela n'est guère efficace.

Pensons-y sérieusement et agissons courageusement, avec enthousiasme.

Aimons notre race, notre religion, notre pays à la folie.

Le secrétaire du cercle local.

Jubilé d'or à Willow-Bunch

La vignette ci-dessus représente M. et Mme Napoléon Durand, de Willow-Bunch, entourés de leurs 11 enfants à l'occasion de leurs noces d'or. Ce sont, de gauche à droite, assis: **M. et Mme N. Durand, Mme E. Ducharme** (Luciana), **Albert, Mme Bill McDougall** (Germaine), **Jean, Mme Ed. Dionne** (Marie-Anna), **Maurice, Mme A. Legault** (Rose-Alma), **Alphonse, Mme Lionel Rondeau** (Dolorès), **Henri, Mme Louis Martin** (Gracia).

Courval

Mme Jos. Arguin est allée à Mortclach visiter sa fille, Mme B. Dunlop, qui est malade depuis quelque temps.

Mme W. Tremblay et sa fille, Mlle Rose-Marie, allaient à Moose Jaw rencontrer M. W. Tremblay qui est revenu de l'hôpital la semaine dernière. Mlle Rose-Marie resta chez ses oncle et tante, M. et Mme A. Tremblay, pendant quelques jours.

M. J.-L. Marcil est parti pour quelque temps en Colombie Britannique.

L'école St-Charles était fermée la semaine dernière, en raison de la maladie de notre institutrice, Mlle L. Rioux, qui souffrait de la grippe.

Mme L. Blanchette, patiente à l'hôpital de Moose Jaw, devra avoir encore quelques transfusions de sang. Les donneurs de sang qui se rendirent d'ici à Moose Jaw furent M. Conrad Blanchette, fils de la patiente, M. O. Brin, M. H. Blanchard et Y. Arguin. A cette dame nous souhaitons un prompt rétablissement.

Gravelbourg

M. A. Forcier se rendait à Edmonton en qualité de Directeur Suprême des Chevaliers de Colomb et revint en aéroplane la même semaine.

M. R. Marcotte, de Saskatoon, passa une semaine à visiter ses amis.

A partir du lundi 5 mars jusqu'au vendredi 9 mars, la compagnie Singer donnait un cours de couture dans la nouvelle salle des Chevaliers de Colomb. Plusieurs dames et demoiselles suivirent fidèlement ce cours, aussi intéressant qu'instructif.

La soirée de cartes des Chevaliers de Colomb qui devait avoir lieu le dimanche 11 mars est remise au premier dimanche après Pâques.

Les Dames de Ste-Anne organisaient la soirée du dimanche 4 mars. Les prix furent gagnés par: Mme R. Legrand, 1er, Mlle S. Lepage, 2ème; pour hommes — 1er, M. R. Legrand, 2ème, Norbert Lepage, au canasta; Mme A. Denis, Mme A. Bourgeois, M. E. Longpré, L.-H. Lemire, pour le bridge; Mme P. Marchand, Mme Nap. L'Heureux, M. A. Csada, M. l'abbé Moquin, curé, pour le whist.

Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Jeanne Fiset et le service à dépecer fut gagné par Mme Emile Bertrand.

C.J.C.

Le dimanche 4 mars avait lieu la communion mensuelle de la Croisade des Jeunes Catholiques, qui fut en même temps la communion pascale du groupe. Le déjeuner fut servi à la salle où se rendirent une quarantaine de jeunes. Jeannine Leblanc et Ernest Pellerin en avaient la direction.

Saint-Hubert

Le jeudi 15 mars eut lieu, à la salle paroissiale, la partie de croquignole organisée par les hommes. L'assistance était peu nombreuse, en raison du mauvais état des chemins et de la grippe. Néanmoins, ce fut une joyeuse soirée. Les gagnants furent: dames — Mme Léon Jordens, 1er prix; Mme Robert Istace, consolation; hommes — M. Albert Gatin, 1er prix; M. Octave Brûlé, consolation.

Après la partie, le lunch fut vendu et servi par les hommes et les jeunes gens, puis la vaisselle fut lavée également par eux. C'était au tour des dames et demoiselles à se reposer.

Malades

Le dimanche 11 mars, un aéroplane-ambulance est venu chercher le petit Alcide Lemire, gravement malade, pour le transporter à l'hôpital de Balcarres. La soeur du petit, Mme O. Brûlé, l'accompagna.

M. Léon Istace est de retour chez son gendre, M. F. Topinka, après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital de Whitewood.

M. Clément Istace a passé quelques jours au même hôpital, pour ablation d'amygdales.

Va-et-vient

Il y a quelque temps, le R. P. Bordet, curé, est allé passer quelques jours à Régina.

Le R. P. Granger est parti pour Windthorst, remplacer M. le curé de l'endroit qui est parti en voyage.

La Rév. Sr Marie-Adelaïde, institutrice, est partie à l'école normale de Moose Jaw pour quelques mois. La Rév. Sr Marie-Rose de Lima la remplace à la classe des petits.

M. Paul Couronné est revenu après avoir passé l'hiver dans les chantiers de bois de l'Ontario.

M. Paul Boutier est revenu de Wolseley où il était employé chez un fermier cet hiver.

M. Denis Bardon, arrivé de France l'automne dernier et qui était employé chez M. R. Mullie, est parti pour l'Alberta.

M. Moore, de Régina inspecteur des grains de semence, est venu chez M. Raymond Mullie, y inspecter son blé et son avoine enregistrée.

Plusieurs familles ont souffert de la grippe.

Le jeudi 29 mars, si la température et les chemins le permettent, les jeunes de la paroisse de Kennedy viendront jouer ici une pièce de 3 actes en anglais.

Willow-Bunch

Au début de septembre dernier avait lieu ici une grande fête paroissiale qui, bien qu'elle n'eut pas d'échos dans notre journal, ne laissa pas moins un inoubliable souvenir dans les coeurs de ceux qui y prirent part. Le 5 septembre, en effet, M. et Mme Napoléon Durand célébraient solennellement leurs noces d'or. La fête débuta par une grand-messe solennelle célébrée par M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Fife Lake, assisté de M. l'abbé Fernand Ducharme (tous deux neveux des jubilaires) et de M. l'abbé F. Blanchard. Le sermon de circonstance fut prononcé par le célébrant et ne manqua pas de toucher profondément les coeurs des assistants.

Le dîner et le souper furent servis à la maison paternelle où réside la famille E. Dionne. M. l'abbé Latendresse, curé, offrit en termes choisis les voeux de tous aux jubilaires. MM. les abbés R. et F. Ducharme et Blanchard rehaussaient la fête de leur présence. L'adresse de circonstance fut lue par une petite-fille des héros de la fête, Mlle Doris Durand.

Le soir, une centaine de personnes se réunissaient à la demeure de M. Henri Durand. Les onze enfants des jubilaires, dont trois demeurent à Joliette, P.Q., entouraient leurs parents. M. et Mme Durand comptent aussi 46 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

M. et Mme Durand sont natifs de la province de Québec et vinrent s'établir à Willow-Bunch en 1906. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur au milieu de ceux qui leur sont chers.

Ponteix

MM. Antoine et Armand Therrien, de Michel, ont visité leurs parents, M. et Mme Philippe Therrien.

Mlle Gertrude Lallier est revenue de Michel où elle a passé quelques mois chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Bonneville.

M. et Mme Girardin, de Meyronne, ont passé quelques jours chez leur fils, M. G. Girardin.

M. Arthur Desharnais est revenu de Coleman où il a passé l'hiver.

M. Emile Thibault, de Coleman, a visité sa famille.

M. Ephrem Langevin est allé à Régina pour affaires.

Mme Arthur Tanguay, de Fairholm, a visité sa mère, Mme J. Lallier, ses soeurs, frère et beaux-frères, M. Henri Lallier, MM. et Mmes Ed. Carignan et René Legault.

Mme Achille Piché est allée à Winnipeg visiter son frère, M. Wilfrid Godin.

Hôpital

Patients enregistrés du 8 au 15 mars:

Ponteix: Mmes Isidore Bonneville, Maria Campeau, Muriel Willbrock; MM. Jacques Chorel, Théodore Lambert, Norman Bédard.

Aneroid: MM. Albert Nelson, Frederic Ruesh et Robert Smith; Mme Helen Gammé.

Buffalo Horn: M. Lors Jaebbson.

Frenchville: Mme Clémence Goddu.

Crichton: Mme Marie Mongeaud.

C.J.C.

Les Croisés ont eu le privilège, encore cette année, de pouvoir jouir du rond de curling. Un bonspiel fut organisé et dura trois jours. Le dimanche 25 mars couronna les efforts des équipes Richard Bourion et Jean Jodion qui remportèrent la palme des gagnants.

La soirée se termina par une vue et un goûter à la salle.

CAUSERIE A LA RADIO

Les dimanches matins, à 8 h 30, le poste radiophonique de Moose Jaw irradie des causeries données par M. l'abbé R. Bérubé, pour le bénéfice des radiophiles catholiques. Ne manquez pas d'être aux écoutes.

La journée de l'A.C.F.C.

PRUD'HOMME

Conférencier: Mgr André Pierre, P.D., V.G., curé.

Percepteurs: Mmes Sarto Lepage et Emile Loiselle; MM. Simplice Bandet, C.-M. Lepage, Lionel Loiselle, Henri Masson, François Normand, Ludger Painchaud, Joseph Poilièvre, Emile Préfontaine.

$5.00: Mgr Bourdel, Mgr André Pierre, les Révérendes Soeurs, Gilles Leray.

2.00: Simplice Bandet, Mlle Mariette Baudoux, M. Desautels, Eugène Forgues, A. Jeanneau, C.-M. Lepage, Sarto Lepage, Lionel Loiselle, François Normand, Paul Painchaud, Joseph Poilièvre, Emile Préfontaine, Elzéar Rousson.

1.50: Victorien Grimard.

1.00: Paul André, Henri Bandet, Louis Bandet, Léon Beauregard, Dollard Blain, Hector Desilets, Albert Fontaine, Ernest Fontaine, Joseph Fontaine, Ludger Fontaine, Mlle Thérèse Fontaine, Henri Grimard, J.-B. Grimard, Lucien Grimard, René Grimard, Robert Guilmette, Charlie Hannotte, Jean Hannotte, Léon Hoscheit, François Hounjet, Joseph Hounjet, Napoléon Hounjet, David Labelle, Mme Irène Labelle, Eddy Lafrenière, Laurier Lepage, Mlle Thérèse Lepage, Albert Lévesque, André Lévesque, Adrien Loiselle, Hervé Loiselle, Onile Loiselle, Ernest Marcotte, Henri Marcotte, Wilfrid Marineau, Henri Masson, Amédée Painchaud, Arthur Painchaud, Henri Painchaud, Ludger Painchaud, Stanley Peph, Maurice Préfontaine, Guilbert Proulx, René Proulx.

.75: Joseph Lévesque.

.50: Mme C. Vanderbeck.

Total: $92.75

(Versé 124% de l'objectif)

STORTHOAKS

Percepteurs: MM. Euclide Bourgeois, Jean Dumaine, Honorius Millette, Paul Pierret, Désiré Toupin.

$2.00: Mlle Marie Bourgeois, Fernand Cop, M. l'abbé A.-M. Ferland, Mlle Lucie Martine, Ed. Paradis, Philippe Paradis, Paul Pierret, Willie Toupin.

1.50: Félicien Henrion.

1.00: Elizée Beaudoin, Hugues Beaudoin, Osias Beaudoin, Léo Belisle, Mme Denis Belmore, Albert Bérard, Hubert Bésette, Albert Blérot, Fernand Blérot, Henri Blézy, Marcel Blézy, J.-B. Bonneteau, Cyrille Bouchard, Euclide Bourgeois, Armand Bourget, Aimé Carrière, Basile Carrière, Henri Carrière, Mlle Jeanne Carrière, Octave Carrière, Patrice Carrière, Albert Chicoine, Alfred Chicoine, André Chicoine, Arthur Chicoine, Emile Chicoine, J.-Paul Chicoine, Lucien Chicoine, Marcel Chicoine, Mlle Marie-Rose Chicoine, Ernest Dubois, Jean Dumaine, Arthur Filion, Joseph Filteau, Hector Fontaine, Aimé Gauthier, Ernest Gauthier, Léonard Gauthier, Mlle Mélina Gentes, Paul Goffette, Eugène Gofflot, Léon Gofflot, Lucien Gofflot, Gaston Lalonde, Marcel Lamy, Mme Wilfrid Lapierre, Léonidas Martin, Gérard Meunier, C. Millette, H. Millette, H.-J.-B. Millette, Roméo Millette, Gilbert Paradis, J.-B. Paradis, Mlle Eugénie Pinette, Earl Peters, Jules Pierret, Philippe Raymond, Wilfrid Raymond, Achille Stringer, Arthur Stringer, Lionel Therrien, Désiré Toupin, Roméo Tourigny, Charles Wolensky.

.75: Lionel Chicoine.

.50: U. Beaudoin, A.-N. Chicoine, Jules Henrion, Albert Lapierre.

.25: Joseph Bonneteau.

Total: $85.50

(Versé 107% de l'objectif)

Correction

Un nom a été omis dans la publication des résultats de la Journée d'A.C.F.C. à Victoire: celui de M. Eugène Durette, qui avait contribué deux dollars.

Sintaluta

Les paroissiens de Sintaluta offrent leurs sympathies à M. Arthur Perras, à l'occasion de la mort de son frère, M. Delmas Perras, de Wolseley.

Plusieurs personnes de Sintaluta qui devaient se rendre aux funérailles de M. Perras à Wolseley n'ont pu s'y rendre à cause de la tempête. Elles offrent leurs sympathies à l'épouse et à la famille du défunt.

MM. Hubert Mouly, Paul Francais et Henri Dolter sont allés à Indian Head.

M. Earl Dolter est à l'hôpital de Wolseley pour y subir une opération.

M. et Mme Jérôme Dolter et leurs enfants sont encore chez M. et Mme Willouly, parents de Mme J. Dolter, de Sintaluta. Le mauvais temps ne leur permet pas de revenir sur la ferme.

Les routes étant bloquées, M. l'abbé Foisy ne peut pas venir dire la messe à Sintaluta depuis plusieurs dimanches. Espérons que le jour de Pâques les routes seront meilleures.

Il y a peu de va-et-vient ce mois-ci. Les tempêtes si violentes empêchent les gens de voyager.

Il y a eu plusieurs cas assez sérieux de grippe et rougeole, à Sintaluta.

Forget

Baptême

Le 15 février: Suzanne-Claire, née le 14 février, fille de Paul Dechief et d'Yvonne Richaud. Parrain et marraine, Louis Richaud et Helen Clark, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Wilfrid Coderre a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Maginel, d'Alida.

Mme H. Letendre et sa fillette passèrent quelques jours chez Mme Hardy, de Belleview.

M. et Mme F. R. Cheesman étaient récemment de passage à Régina.

M. H. Letendre et sa fillette, Jeanne, allèrent à Belleview, Man., récemment.

M. Jay Fowler est actuellement à l'hôpital d'Arcola. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Curling

14 équipes prirent part à notre concours annuel de curling qui eut lieu au commencement de février. Les joutes furent chaudement disputées.

Première compétition: 1) A. W. Schrader; 2) Léon Dechief; 3) F. R. Cheesman; 4) W. Hedin.

Deuxième compétition: 1) J. Scharger; 2) Léon Dechief; 3) A. W. Schrader; 4) M. Kapiozowski.

Troisième compétition: 1) M. Kapiozowski; 2) J. Scharger; 3) F. Potter.

Quatrième compétition: 1) H. Guillemin; 2) J. Smailes; 3) B. Hedin.

En Corée



Le capitaine **Gordon Turnbull**, commandant d'un bataillon du régiment Princess Pat actuellement en Corée, s'est récemment distingué, aux côtés de ses hommes, dans un combat à la baïonnette corps à corps avec des Chinois communistes. Ils gagnèrent leur objectif — une avance d'un tiers sur la colline 523. (CPC)

DES ELECTIONS LE 22 AVRIL EN AUSTRALIE

CANBERRA — Le gouverneur général de l'Australie, S. Exc. M. McKell, a accédé à une demande de dissolution du parlement que lui a présentée le premier ministre l'hon. M. Menzies. Des élections générales seront tenues, en ce pays, le 22 avril prochain.

Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent qu'à se plaindre d'eux-mêmes.

La ROCHEFOUCAULD.

AVIS

Vous êtes-vous réabonné? Si oui, merci.

Si non, faites-le sans tarder davantage.

Le tarif d'abonnement à **La Liberté et le Patriote** sera augmenté de $2.00 par année à $3.00 par année — de $5.00 pour 3 ans à $5.00 pour 2 ans. **Le premier changement dans le prix d'abonnement depuis 1918!** Cependant, pas n'est besoin que cette augmentation vous affecte pour plusieurs années à venir parce que, en tant qu'abonné, nous vous donnons l'occasion de payer votre abonnement pour trois ans de plus à l'ancien tarif de $5.00. Ainsi, en agissant promptement, vous aurez un abonnement d'un an gratis.

Peu importe que votre abonnement soit déjà payé pour plusieurs mois ou pour plusieurs années d'avance, l'acceptation de cette offre vous donnera droit à 150 exemplaires de plus de **La Liberté et le Patriote.** Veuillez ne pas tarder à agir. Cette offre prendra fin le 31 mars 1951 et après cette date, les nouveaux taux de $3.00 par année ou de $5.00 pour deux ans seront en vigueur.

Bulletin de Réabonnement

Veuillez vous servir du bulletin ci-joint si vous désirez renouveler votre abonnement au tarif actuel avant le 31 mars 1951.

La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

J'inclus la somme de .... dollars en paiement d'un réabonnement à la Liberté et le Patriote aux prix indiqués ci-dessous:

☐ 1 an $2.00

ou

☐ 3 ans $5.00

La date d'échéance de mon abonnement est ....

(Voir la bande d'adresse de votre journal)

Nom ....

Adresse ....

Ce coupon ne sera valable que s'il est mis à la poste avant le premier avril 1951. Veuillez faire votre remise par chèque ou mandat.

A travers les Centres Français de la Saskatchewan

Meyronne

Décès

La mort vient de ravir à l'affection des siens une des jeunes filles les plus estimées de Meyronne en la personne de Mlle Marcelle-Irène Roy, fille de M. et Mme Edouard Roy, qui rendit sa belle âme à Dieu à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, le 15 février dernier. Son corps fut transporté à Meyronne. L'état des chemins rendant difficile le retour de Marcelle au foyer paternel, ses parents acceptèrent l'offre de M. et Mme Charles Van Elslande de garder chez eux la chère défunte. Elle y fut entourée des prières de sa famille et de ses amis. Près de son cercueil on pouvait voir nombre de bouquets spirituels et offrandes de messes. Les fleurs qu'elle aimait tant, dont une couronne de roses et fougères, souvenir de la famille Bertrand, de Montréal, s'épanouissaient au milieu de tulipes et d'oeillets offerts par des amis de Régina et de Meyronne.

Son service eut lieu le 19 février, dans l'église Notre-Dame de Lourdes, sa paroisse. M. l'abbé A. Knauff, curé, célébrait et M. l'abbé D.-M. Dugas et le R. P. Walliser, O.M.I., respectivement curés de Maple Creek et Richmond, agissaient comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bruno Roy, du Grand Séminaire de St-Boniface, frère de la défunte, assistait au choeur. M. et Mme Philippe Bouffard, amis de Gravelbourg, s'étaient joints à la chorale. Mmes George Verbeke et Louis Fournier, jr, firent la quête.

Les porteurs étaient: MM. Michael Donauer, Louis Fournier, jr, Gérard Monette, George Verhelst, Alex. Bouvier et Ernest Douville.

Dans l'assistance on remarquait Mme Jérôme Béchard, M. et Mme Antoine Béchard et M. Louis-Laurent Béchard, de Sedley.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Meyronne.

Mlle Marcelle-Irène Roy naquit le 2 mai 1923, à Meyronne. A l'Ecole séparée, elle fit ses premières études qu'elle continua au couvent des Filles de la Croix de Laflèche. Pendant cinq années elle fit partie à Régina du groupe des techniciennes aux laboratoires du gouvernement provincial. La maladie qui la minait graduellement n'empêcha jamais Marcelle d'être bonne et prévoyante pour les siens et elle s'oubliait volontiers pour penser à autrui. Lucide jusqu'à la fin, elle goûtait à plein coeur le don précieux de la vie, appréciant la grâce que Dieu lui faisait de garder alerte son esprit même si tout le reste lui était refusé, et par ce courage souriant elle faisait le bien à ceux qui l'approchaient. Cependant, elle faisait, à la lumière de l'éternité, se dénouer doucement tous les liens qui l'attachaient à l'existence et constituaient sa raison d'être. Elle rendit à Dieu joyeusement, ses amitiés les plus précieuses priant pour ceux qu'elle aimait et qu'elle attendrait au Ciel.

Sa soeur, Alice, de Régina, pouvait venir souvent ainsi que son frère, Louis, retenu par la maladie dans le même hôpital. Sa maman allait de Meyronne la voir toutes les deux semaines. Avec elle Marcelle parlait tout doucement de ses dernières volontés. De St-Boniface, sa soeur, Cécile, se rendit en avion, avec Hélène, petite filleule de "tante Marcelle", et si Bruno, de St-Boniface, et M. Roy ne purent, malgré leur grand désir, être présents au cours des minutes qui précédèrent son agonie, Marcelle savait que leurs prières la suivaient et elle eut ainsi le réconfort des siens. Ses années d'hospitalisation permirent à la malade de recueillir des marques de profonde estime et de tendresse précieuse. Sur sa tombe encore ouverte nous déposons les fleurs d'un souvenir pieux et amical.

Mlle Roy laisse dans le deuil son père et sa mère: M. et Mme Edouard Roy; deux frères et deux soeurs: Bruno, du Grand Séminaire de St-Boniface, Mme Léo Brodeur (Cécile), de St-Boniface, Mme F. Singer (Alice), de Régina, et Louis, de Meyronne.

Remerciements

M. et Mme Edouard Roy et leurs enfants désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont aidé durant leur deuil récent, spécialement les familles C. Van Elslande, Henry Therens et François Brière, ainsi que MM. et Mmes Garnet Hannah et Edwin Wright.

Prince Albert

Parties de cartes

En la salle de la cathédrale du Sacré-Coeur, le dimanche 11 mars, il y eut une partie de cartes organisée par les dames de la Ligue Catholique de la Branche Est.

Les gagnants des prix furent: bridge: Mme Irène Sader, M. Georges Benoit, consolation: Mme E. McDonald, M. J. N. Sherle; whist: Mme Agnès Détillieux, M. Paul Détillieux, consolation: Mme R. Philibert, M. Lawrence McLaellan.

Le goûter fut servi par les dames de la Ligue.

Le dimanche 11 mars, en la salle des Chevaliers de Colomb, les membres du Club Canadien français ont organisé une partie de cartes, sous la direction du président, M. l'avocat J.-G. Crépeau, et le bingo fut dirigé par M. Roger St-Pierre.

Les gagnants des prix pour le whist furent: dames, 1er prix, Mme Hervé Prince, 2ème, Mme Jules Forseille; hommes, 1er prix, M. Eug. Perreault, 2ème, M. Louis Marcotte. Ces prix ont été donnés par la Compagnie Central Motor de Prince-Albert.

Des chansons de folklore, sous la direction de M. Théodore Préfontaine, furent chantées à l'unisson et accompagnées au piano par Mlle Laurette Prince. Mme Baptiste Ciazinski chanta la belle chanson "Ma Normandie".

Le goûter fut donné et servi par des membres du Club. Les Canadiens français sont contents de se rencontrer ainsi en groupe chaque dimanche soir.

• • •

Le mercredi 28 mars, le Club Canadien français donnera une veillée sociale, en la salle du Club libéral, en face de l'hôtel national, 1ère avenue ouest.

Et, le samedi 7 avril, sous la direction du Club Canadien français, il y aura une vente de tous genres d'objets et linge usagé au garage Régent, à l'arrière de l'hôtel de ville.

Mme Walter Houle, de St-Isidore de Bellevue, était en visite chez sa belle-soeur, Mme R.-A. Pheiffer, de Prince-Albert.

Mme P. Doucette est de retour d'un voyage à Sudbury, Ont., où elle a passé un mois en visite chez son fils et sa belle-fille, M. et Mme Wilfrid Doucette.

Montmartre

L'assemblée de la Caisse Populaire qui devait avoir lieu le vendredi 9 mars a été remise au 16 mars, et un bon nombre de membres étaient présents malgré les mauvais chemins et la température défavorable.

Le rapport des directeurs fut lu par le président, M. R. Ferraton, et le gérant, M. J. Joubert, donna aussi son rapport financier.

L'assemblée recommanda un paiement de ristourne de 3% sur les parts, et l'abandon de l'assurance CUNA.

Le rapport du Comité de Crédit fut donné par M. Ovide Robert, et celui du Comité de Surveillance par M. L.-P. Côté.

M. J.-A. Caron donna le rapport du Comité de Nomination, et M. Régis Ferraton fut réélu, ainsi que M. Louis Douan, et M. Emile Langlois, élu pour finir le terme de M. D. Robert, décédé.

MM. O. Robert et Jean Perron furent réélus sur les Comités de Crédit et de Surveillance.

Les différents rapports montrent un état satisfaisant des opérations de la Caisse, qui bientôt commencera un système de chèques. M. Em. Breton proposa un vote de remerciements aux officiers en charge.

Çà et là

M. Henri Pinvidic s'est rendu à St-Boniface à l'occasion de la mort de son père.

M. Jules Bilodeau a quitté son emploi à la coopération et est allé rejoindre son frère, Léo, à Edmonton, où il sera employé à la Bird Construction.

Mlle Elisabeth Loire est à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

M. Philippe Breton, professeur de musique aux Etats-Unis depuis quelques années, est en visite chez ses parents, M. et Mme Adolphe Breton.

Dumas

M. et Mme Jean Charles, MM. Roméo et Francis Giroux se rendirent à Kennedy afin d'assister au concert de la St-Patrice offert par les Dames de l'Autel, au profit de l'église. Le tout fut très bien réussi.

M. Jean Deschamps est de retour après une absence de deux mois. Il était employé à Brandon.

Nos malades

M. Albin Lemoine est à l'hôpital de Wawota depuis deux semaines, pour traitements.

Mmes Henri Filteau et Tony Reit sont aussi à l'hôpital.

A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

Bellegarde

La Journée des parents, le vendredi 9 mars, clôtura la semaine d'éducation dans notre école. Toute la matinée les classes furent ouvertes aux visiteurs. Les élèves, surtout les Jécistes, furent charmés de l'intérêt que leurs parents avaient porté à leur travail.

A 1 h. 30 avait lieu la réunion générale des parents et élèves pour un programme à "l'atmosphère 'Action catholique'", a dit M. l'abbé Béchard. Il y eut d'abord un duo "L'attaque des Uhlons", par Réjeanne George et Nathalie Paulhus; ensuite, pour faire suite à notre étude sur le cinéma, un débat: "Le cinéma fait plus de bien que de mal". A l'affirmative: Simone Wilvers et Rolande Sylvestre; à la négative: Denise George et Paula Martin. Les juges, les Rév. Soeurs Supérieure et Jeanne-Madeleine, et Mme André Revêt, déclarèrent le côté négatif victorieux.

Nous sommes résolus plus que jamais de patroniser les bons films. Mais qu'est-ce qu'un bon film? C'est ce que nous étudiions, dimanche — vue et critique du film "Maryland". Aucun idéal, aucune morale. Instructif? Nullement. La conclusion est facile à trouver.

Après quelques chants, M. l'abbé Béchard tint une discussion avec les parents et élèves, montrant les devoirs des parents, de l'Eglise, de l'Etat, des maîtresses et des enfants eux-mêmes, dans l'éducation. Il nous montra que l'Eglise a le premier droit sur l'enfant parce que c'est une âme qui est en jeu. Les parents, l'Etat et l'Eglise doivent coopérer, car nul ne peut avoir une autorité complète sur l'enfant. Il nous laissa avec l'idée bien pratique, que l'enfant doit vouloir s'instruire, et que les parents doivent vouloir faire instruire leurs enfants. M. l'abbé félicita aussi maîtresses et élèves du travail accompli au point de vue éducation.

Pendant les semaines précédentes, nous avions fait une enquête sur la lecture. Nous nous rendîmes compte qu'il importait de poursuivre le travail au point de vue lecture des "comics". Pas de meilleure opportunité que celle que nous offrait la semaine d'éducation!... Quatre Jécistes ont pris chacun une catégorie et nous ont montré, par des faits concrets, le mal qu'ils causent. Chaque famille a apporté la liste de comics, classés par catégories. Les mamans sauront à quoi s'en tenir.

Les petits nous ont tous charmés par leurs jolis chants. Ce fut un délassement bien apprécié après le travail plutôt sérieux que nous venions de faire.

Le grade V de la classe de Mlle O'Reilly nous a donné une démonstration très intéressante sur la province de l'Ontario. Les élèves de Mlle Bissonnette ont joué une saynète "Bookworms don't have to bite" — un appel à la lecture assidue et au bon soin des livres. Pour finir, une démonstration en entraînement physique, au son de la musique.

Nous regrettons beaucoup que M. Félix Martine, jeune garçon de la paroisse, n'ait pu se rendre pour nous dire son point de vue sur l'éducation. Nous désirons remercier tous les parents et les jeunes gens qui ont bien voulu venir nous encourager dans notre travail d'étudiants. Ainsi que l'avait prédit Lorraine, notre maîtresse de cérémonie, ce fut une belle journée parmi les belles.

Paula MARTIN,
Grade XI.

Heures du lever et du coucher du soleil

Semaine du 25 mars	WINNIPEG (Heure normale du Centre) Lever a.m.	Coucher p.m.	VICTORIA (Heure normale du Pacifique) Lever a.m.	Coucher p.m.
DIMANCHE	6.23	6.48	6.07	6.32
LUNDI	6.21	6.50	6.05	6.34
MARDI	6.19	6.51	6.03	6.35
MERCREDI	6.17	6.53	6.01	6.37
JEUDI	6.15	6.54	5.59	6.38
VENDREDI	6.12	6.56	5.57	6.40
SAMEDI	6.10	6.57	5.55	6.41

Heures du lever et du coucher de la lune

Semaine du 25 mars	WINNIPEG (Heure normale du Centre) Lever	Coucher	VICTORIA (Heure normale du Pacifique) Lever	Coucher
	p.m.	a.m.	p.m.	a.m.
DIMANCHE	10.23	6.56	10.09	6.43
LUNDI	11.51	7.17	11.35	7.09
MARDI	....	7.45	....	7.40
	a.m.		a.m.	
MERCREDI	1.15	8.27	0.58	8.23
JEUDI	2.29	9.24	2.09	9.22
VENDREDI	3.26	10.37	3.06	10.35
SAMEDI	4.07	11.59	3.48	11.58

Cercle Canadien-Français de Prince-Albert



La vignette ci-dessus représente les membres de l'exécutif du Cercle Canadien-Français de Prince-Albert. Ce sont, de gauche à droite, assis: **M. Auguste Viala**, vice-président, **Mme Baptiste Ciazinski**, **M. J.-G. Crépeau**, président, **Mlle Hélène Prince**, secrétaire, le **Dr E.-J. Gaudet**, vice-président, et **Mme Arcade Trudeau**; debout: **Dr René Bouiva, M. Baptiste Ciazinski, M. A. Trudeau, Mme V. Racicot, M. Adolphe Lemieux, Mlle Irène Audy, M. Théodore Prefontaine, Mme Gustave Carrier** et **M. J.-B. Baribeau.**

En Colombie-Britannique

Vancouver

La Caisse Populaire de St-Sacrement

Notre Caisse Populaire a tenu, le dimanche 4 mars dernier, sa réunion générale.

En convoquant cette assemblée, le président, M. J.-B. Paris, rappelait aux intéressés que la Caisse de notre paroisse avait fait des progrès très encourageants au cours de l'année. A la fin de l'année 1950, elle avait un chiffre d'affaires de $26,311.00, presque le double de l'année précédente.

M. Switzer, l'inspecteur du gouvernement, assure que notre groupe a fait plus de progrès en 1950 que 85% des autres Caisses de la Colombie.

Le gouvernement exerce sur les Caisses Populaires une surveillance qui n'est nullement arbitraire ni socialiste mais ferme et paternelle. Raison de plus pour avoir une confiance absolue dans ce genre de coopérative d'épargne et d'assurance.

Le président remercia aussi les trésoriers, MM. Maurice Ecarnot et Léo Brunelle, pour leur travail dévoué et consciencieux, accompli dans les cadres de la paroisse, pour le bien-être financier de la communauté canadienne-française de Vancouver. Et il terminait son appel par cette exhortation vibrante: "Sachons conjuguer nos efforts pour nous aider les uns les autres et ayons l'ambition de faire de notre Caisse Populaire, la plus prospère de toute la Colombie".

On procéda ensuite à l'élection des membres du Comité de Surveillance. MM. Harry Beauregard et Raoul Lemay, ainsi que Mme A. Poitras, furent choisis à cette fin.

Rappelons que M. Albert Lefebvre est le vice-président de la Caisse, et que le Comité du Crédit se compose de MM. Tisseur, Doucet et Goguillon. Les autres directeurs sont MM. Guenette, Dr St-Louis; Pierre Vedel, secrétaire.

Les dépôts à la Caisse se font chez M. Maurice Ecarnot, 703, ouest, 16ème avenue; tél.: Fairmont 5028R ou chez M. Léo Brunelle, 3195, rue Heather; tél.: Fairmont 3090.

Les Dames Auxiliaires

Ce que nos dévoués directeurs de la Caisse font dans le domaine financier, les Dames Auxiliaires l'accomplissent dans leur sphère d'action féminine, avec le zèle et l'enthousiasme qui les caractérisent. Depuis plusieurs semaines déjà, elles font leur large part de préparation du bazar paroissial. Et elles le font avec quel entrain! Entre-temps, un grand nombre d'entre elles qui s'occupent du service de la couture, ont travaillé pour le culte, en confectionnant des surplis. C'est encourageant de recevoir la collaboration de telles âmes de bonne volonté. Que les Dames Auxiliaires soient remerciées de leur inlassable dévouement et louées de leur zèle et de leur bon esprit.

Ces mêmes dames viennent aussi de constituer un service de visites aux malades. Ainsi nos dames malades de la paroisse se sentiront moins seules dans leur épreuve.

Soirées paroissiales

Le samedi 17 mars avait lieu la dernière partie de cartes de la saison. Il y avait salle comble. Le trésor qui était à ce moment de $60.00 a dû, selon qu'il avait été convenu, être divisé en cinq parts de $10.00, celui dont le nom était sorti le premier de l'urne, ne se trouvant pas dans la salle. Les heureux gagnants furent MM. Bohémier et Vallee, Mmes Pinget et Loranger, ainsi que Mlle Thérèse Boutin.

Au début de mai aura lieu le grand bazar. Le 3 juin: distribution des prix aux élèves du cours de français. Les récompenses sont bienvenues...

Baptêmes

Le 11 mars: Patricia-Anne, fille d'Adolphe Schindel et de Lina Aubert. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Aubert (Lucie Marin).

Le 18 mars: Joseph-Edmond-Jacques, fils de Béloni Vallée et de Thérèse Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Lavoie (Laure Vallée).

Le 18 mars: Marie-Michelle, fille d'Armand de la Giroday et de Kathreen Sansom. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice de la Giroday (Hélène Bertrand).

Domremy

M. Adjutor Boutin est allé à Winnipeg où il a subi des traitements. Il a aussi rendu visite à ses parents de Winnipeg et St-Boniface et visité les bureaux de **La Liberté et le Patriote.**

Dollard

M. et Mme E. Marquette, de Meadow Lake, sont venus visiter leurs anciennes connaissances. Ils étaient accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme D. Benoit, de Shaunavon.

Mlle Jeannette Lambert est partie en visite à Lethbridge, Alta.

M. Floyd O'Toole est parti pour Ravenscrag où il enseignera à l'école North Bench.

Ferland

Va-et-vient

MM. Alfred Dion et Aristide Fournier sont revenus chez eux après avoir passé quelques semaines à l'hôpital de Régina. Ils sont en bonne voie de rétablissement.

La grippe a affligé nombre de nos gens. Plusieurs des victimes ont été transportées à l'hôpital de Mankota. Notons M. et Mme Jos. Chabot, M. Antonio Chabot.

M. et Mme Alfred Fauchon et leur famille sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Mallette, de Ponteix.

Mme William Patoine est allée à Régina pour affaires, ces jours derniers.

M. et Mme Raymond Girardin et leur bébé sont en visite chez M. et Mme Jos. Chabot.

Mlle Lucille Demontigny est retournée chez ses parents, à Ponteix, après avoir passé quelques mois parmi nous.

Mme Patrick Corcoran et Mlle Thérèse Corcoran sont allées à Régina ces jours derniers.

A la Chambre de la Saskatchewan

(Suite de la première page)

fin d'essayer d'obtenir au moins $48,000,000 de plus que la somme concédée actuellement aux fermiers par le gouvernement fédéral, comme compensation pour le blé vendu sur le marché domestique au prix de $1.25 à partir du 1er mars 1945 jusqu'au 17 février 1947, alors que le prix du blé sur le marché mondial était plus élevé.

M. Tucker souligna que son parti avait insisté auprès du gouvernement fédéral pour que celui-ci entame des pourparlers avec la Grande-Bretagne pour en arriver à une entente satisfaisante pour les fermiers qui avaient fait de lourds sacrifices pour lui aider. Ces pourparlers ayant échoué, M. Tucker insista pour que le gouvernement fédéral consente à la compensation mentionnée ci-haut.

Redistribution critiquée

La redistribution électorale, suivant laquelle les lignes de démarcation de certains comtés électoraux seraient changées — notamment dans le nord et le sud-ouest de la province — fut l'objet de vives critiques. Le bill proposé accorderait aussi 3 députés au lieu de 2 à la ville de Régina. M. Tucker souligna à la Chambre que le but de la redistribution était évidemment de favoriser les candidats du parti CCF aux prochaines élections en agrégeant des districts où le vote était nettement CCF à des comtés libéraux et en détachant d'autres districts libéraux de ces mêmes comtés pour les faire passer sous des comtés où le vote CCF était plus fort.

M. Tucker suggéra que tous les députés et tous les représentants de la population à la Chambre devraient prendre part à la discussion ayant trait à la redistribution électorale. Dans le cas actuel, on présentait un fait accompli devant la Chambre. En cas de vote, les CCF étaient certains de l'emporter.

Ce sujet qui, sans doute, fera l'objet des débats à la Chambre, suscita une vive discussion.

Heure standardisée

Le député de Hanley (CCF), M. R. A. Walker, continue sa lutte pour l'adoption d'une heure uniforme pour les centres urbains et agricoles. Il n'est pas encore certain que M. Walker introduira, au cours de la session actuelle, son bill qui demande un plébiscite sur la question.

Actuellement, M. Walker présente la teneur de son bill à différentes organisations pour voir quelle sera leur réaction. Ce bill, s'il est soumis à un plébiscite, sera présenté à la population l'automne prochain à l'occasion des élections municipales. M. Walker maintient que l'heure avancée adoptée par les villages impose des difficultés aux fermiers; ce qu'il veut, c'est l'adoption d'une heure uniforme dans toute la province. En cela, M. Walker est assuré de l'appui de la grande majorité des fermiers de la Saskatchewan.

La coordination des services de transport . . .

(Suite de la première page)

me, plus lent mais plus économique, permet d'expédier par le canal de Panama certaines marchandises à meilleur compte, les chemins de fer ont dû établir un tarif dit transcontinental qui permet, par exemple, de transporter des conserves de l'est du Canada à Vancouver à raison de $1.40 le cent livres, alors qu'il en coûte $2.65 pour expédier la même marchandise de l'est jusqu'à Calgary ou Edmonton seulement.

Des différences de ce genre ne peuvent être entièrement éliminées ou, du moins, ne peuvent l'être d'un seul coup. Comme il ne serait pas pratique de majorer le tarif transcontinental à cause de la concurrence de la route de Panama, la commission recommande qu'au moins le tarif applicable aux points intermédiaires ne dépasse pas de plus du tiers le tarif transcontinental.

Dans l'exemple ci-dessus, le transport jusqu'à Calgary ou Edmonton serait abaissé de $2.65 à $1.87.

Concurrence du transport routier

Cet exemple illustre assez bien le genre de problèmes que pose la distance, surtout dans des régions comme les provinces de l'ouest, où la route ne fait pas encore une concurrence sérieuse au rail. Ces problèmes se compliquent du fait qu'on a, dans les années passées, cherché à corriger quelque peu cette situation par des subventions qui ne s'avèrent plus satisfaisantes dans les conditions actuelles.

L'une des solutions que propose la commission Turgeon, c'est d'uniformiser les taux, en maintenant toutefois certaines exceptions, mais sans interdire pour cela aux chemins de fer de réduire leurs tarifs lorsque la concurrence l'exige dans les provinces centrales.

"Le pont" nord-ontarien

Une autre solution — et c'est l'une des plus radicales de tout le rapport — consisterait à faire payer par l'ensemble de la population le coût du "pont" qui relie l'est du Canada à l'ouest.

Ce que la commission Turgeon appelle le "pont", c'est la région improductive qui s'étend de Sudbury à Fort-William, dans le nord ontarien, et qui impose aux réseaux transcontinentaux un lourd fardeau financier.

Il y a là près de 600 milles de voies ferrées qui ne rapportent à peu près rien aux compagnies et dont la seule raison d'être est de relier l'est à l'ouest.

La commission estime que ce tronçon devrait être assimilé aux canaux qui relient deux rivières ou deux parties d'une même rivière séparées par un tronçon qui n'est pas navigable. Les canaux sont entretenus par le gouvernement fédéral et, selon la commission, la ligne ferroviaire de Sudbury à Fort-William devrait l'être aussi.

$7,000,000 par année

C'est une charge financière d'environ $7,000,000 par année que le gouvernement assumerait. Cela soulagerait d'autant le budget des compagnies de chemin de fer et leur permettrait peut-être d'opérer sans déficit à des tarifs de transport raisonnables.

Ce serait sans doute une forme de subvention. Mais elle aurait l'avantage de ne pas favoriser une région économique du pays au détriment d'une autre, puisqu'elle s'appliquerait à l'entretien d'une partie non productive du réseau. Et comme il ne semble pas y avoir d'autre solution au problème ferroviaire que le choix entre des tarifs excessifs et certaines subventions, c'est celle-là qui a paru le plus équitable pour l'ensemble de la population aux yeux de la commission Turgeon.

Les problèmes provenant de la concurrence entre les divers moyens de transport, principalement entre le rail et la route, intéressent surtout les deux provinces centrales. Il n'est pas seulement économique et financier, il est aussi constitutionnel. Et cela n'en facilite pas la solution.

Les pays qui ont résolu ce problème par l'étatisation n'ont fait que changer le mal de place. Car ils n'ont pas éliminé le déficit des entreprises rivales que la concurrence ruinait. Ils ont simplement porté ce déficit au compte de la nation.

Pas d'étatisation

La commission Turgeon écarte cette solution. Elle propose de maintenir le régime de la concurrence en tant qu'il est avantageux pour le public, mais d'empêcher cette concurrence d'être ruineuse en la limitant et en la réglementant.

Ainsi, selon ses recommandations, il ne serait pas interdit aux chemins de fer d'avoir leurs propres lignes de camionnage. Mais d'autre part, il leur serait permis de supprimer les voies ferrées secondaires qui sont un poids mort pour le réseau et de céder aux entreprises de camionnage ces zones qui ne conviennent pas au transport ferroviaire.

Pour que cette coordination et cette réglementation soient possibles, il faudrait une régie unique qui serait seule juge des taux de transport.

Problème constitutionnel

Actuellement, les taux de transport par camions et autobus sont régis par les autorités provinciales, tandis que trois commissions fédérales régissent les tarifs des chemins de fer, du transport aérien et de la navigation.

Problèmes finaciers

Le problème de la structure financière des compagnies de chemins de fer, au réseau national en particulier, en est surtout un de technique financière.

Celui du Canadian National se ramène au fait que le réseau national a été constitué par la fusion d'un nombre de compagnies qui étaient écrasées par des obligations financières. Ces obligations sont restées entières et les chemins de fer nationaux doivent toujours payer en intérêts des sommes qui changent en déficit les bénéfices de leurs meilleures années et qui rendent presque désastreuses les années déficitaires.

Il y a longtemps qu'on parle de réorganiser la structure financière du Canadian National. La commission Turgeon fait à ce propos des recommandations qu'il serait vain d'essayer de résumer.

RADIO-FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask

LUNDI 26 MARS
4.30—Un homme et son péché
4.40—Radio-journal
4.50—L'Ecole des parents
5.15—Yvan l'Intrépide

MARDI 27 MARS
4.30—La chanson française
4.40—Radio-journal
4.50—Un homme et son péché
5.00—Causerie de l'Heure dominicale
5.15—Yvan l'Intrépide

MERCREDI 28 MARS
4.30—Un homme et son péché
4.40—Radio-journal
4.50—Trois de Québec
5.15—Yvan l'Intrépide

JEUDI 29 MARS
4.30—La chanson française
4.40—Radio-journal
4.50—Un homme et son péché
5.00—Causerie
5.15—Yvan l'Intrépide

VENDREDI 30 MARS
4.30—Un homme et son péché
4.40—Radio-journal
4.50—Forum de l'Heure dominicale
5.15—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 31 MARS
9.30—Bulletins d'information
9.33—La chanson
9.45—Les fables de La Fontaine

CBFY Verchères P.Q

VENDREDI 23 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—Mélodies
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'Ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chemin de la C. Paul Claudel
3.00—La Passion selon saint Matthieu J. S. Bach
3.30—Radio-Collège
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les peintres de la chanson
6.45—Le R. P. Panici
7.00—La chanson 51
7.30—Concert "Pop" de Toronto
8.30—Les Petits chanteurs de Québec
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique littéraire
9.30—Choeur ukrainien
10.00—Adagio
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 24 MARS
11.00—Musique légère
11.30—Le réveil rural
12.00—Piano
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Les amis de l'art
1.00—L'Heure de l'opéra
4.00—L'Heure du thé
5.00—Notre français sur le vif
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre symp. de la NBC
6.00—Studio
6.30—Le R. P. M.-M. Desmarais
7.30—Soirée à Québec
8.00—Radio-journal
8.05—Hockey
9.30—Musique légère
10.00—Adagio
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 25 MARS
11.00—L'Heure dominicale
11.15—Tableaux d'opéra
11.30—Jardins plantureux
11.45—Radio-journal
12.00—Concert populaire
1.00—Vous aimez la chanson?
1.30—Musique sud-américaine
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.30—Le Musée d'art
4.00—Le ciel par-dessus les toits
4.30—L'Heure dominicale Forum
5.00—Causerie de M. Paul Gouin
5.15—Radio-journal
5.25—Chron sportive
5.30—Les plus beaux disques
5.45—Les fables de La Fontaine
6.00—Théâtre de Radio-Collège
6.30—Match
7.00—Nos futures étoiles
8.00—Drame de la Passion
8.30—Nouveautés dramatiques
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Les petites symphonies
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

LUNDI 26 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles?
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fin gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—L'Heure du thé
4.00—Mélodies populaires
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les peintres de la chanson
6.45—Dans la coulisse
7.00—Le choc des idées
7.30—Qui suis-je?
8.00—Le Théâtre lyrique Molson
9.00—Radio-journal
9.15—M. Gérard Bergeron
9.30—Musique
9.45—Société canadienne d'arthrite
10.00—Adagio
10.30—Musique légère
11.00—Fin des émissions

MARDI 27 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles?
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—Le Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—L'Heure du thé
4.00—Mélodies populaires
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Chansonnettes
6.45—Né à Québec
7.00—Les idées en marche
7.30—Concert symphonique
8.30—Radio-Parents
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Lucille Dumont
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

MERCREDI 28 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—Chansonnettes
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—L'Heure du thé
4.00—Mélodies populaires
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les peintres de la chanson
6.45—Quatre chansons
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque canadienne
8.00—Radio-Carabin
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Lubka Kolessa, pianiste
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse

JEUDI 29 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'Ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—L'Heure du thé
4.00—Mélodies populaires
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Le curé de village
7.00—Les Talents de chez nous
7.30—Coups de clairon
8.00—Le théâtre Ford
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Récital conjoint
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse
11.00—Fin des émissions



POUR VOUS, MESDAMES



JÉSUS RESSUSCITÉ

C'est une femme qui, la première, le voit ressuscité, entend sa voix, comprend pourquoi le tombeau est vide. Le corps de l'enseveli n'a point été dérobé.

Son corps — celui-là même qu'il avait livré à la souffrance et à toutes les tortures du crucifiement — est affranchi pour toujours de la loi de la douleur et de la corruption. Il ne peut ni s'altérer, ni souffrir. Il acquiert une sorte de spiritualité. La matière avec ses épaisseurs et son opacité ne l'embrasse plus. Il a la subtilité qui pénètre la matière. La pesanteur ne l'entraîne plus, il est rapide et agile, comme la volonté qui le meut, et dont il est l'instrument parfait. Il est visible et tangible à son gré, il reparait et disparait comme il le veut. Comme l'âme prend la forme des idées, le corps de Jésus revêt les apparences qui lui conviennent, sans préjudice de sa nature et de son identité. Il a gardé pourtant ses cicatrices; elles seront la marque glorieuse et ineffaçable de ses combats terrestres, et, jusque dans son royaume céleste, elles attesteront sa victoire sur le péché.

En le regardant pendant ces jours où il a voulu se montrer, les quelques privilégiés qui ont eu cette vision divine apprendront à connaître la vraie destinée de l'homme. Ils voient, ils palpent, ils entendent le monde, invisible.

Toute la gloire de Jésus, Maître de la mort, ressuscité à la vie pleine et immortelle, deviendra le partage de ceux qui croiront en lui. Il y aura désormais, dans ses élus, une claire, une immense espérance. Ils sauront que le péché est vaincu, et que la mort est vaincue avec le péché. Ils vont apprendre le dernier mystère de ce règne messianique, réalisé enfin dans leur Maître. De même que le ciel et les esprits qui l'emplissent étaient en tressaillement et en activité autour du berceau de Jésus, de même ils sont en mouvement sur son sépulcre. La foi au Christ ressuscité sera le grand levier qui soulèvera le monde: c'est pour l'enraciner dans ses disciples que la force de Dieu travaille en ce jour.

Le découragement, la douleur, l'abattement, l'incertitude se sont emparés des apôtres eux-mêmes. La Providence les livre à leur faiblesse, pour leur montrer qu'ils ne sont rien, si l'intervention personnelle, directe de Jésus ne les relève. Ce n'est pas à eux que le Ressucité se montre d'abord c'est à ses servantes fidèles. Il console d'abord celles dont la douleur est plus poignante et il les envoie ensuite porter l'espérance et la foi à ses disciples déconcertés.



Pâques dans le monde

En Pologne

Jadis, et encore maintenant dans certains villages polonais, le samedi saint était marqué par la cérémonie du feu nouveau. Le matin, avant la messe, le vieux feu était éteint et quelques heures plus tard le feu nouveau était rallumé avec un cierge rapporté de l'église. Puis le prêtre passait bénir toutes les tables où trônait, au milieu des plats traditionnels, un agneau rôti entier entouré de jambons ornés de verdure, de saucissons et d'oeufs de Pâques.

En Roumanie

En Roumanie, la plus belle cérémonie religieuse de Pâques est certainement la messe de Résurrection, qui commence à minuit, pour ne se terminer qu'à deux heures du matin. Chacun des assistants doit avoir son cierge et le rapporter allumé à la maison.

Au retour, on mange le repas préparé. Au début du repas sont servis des oeufs décorés. Chaque convive en prend un et le choque contre l'oeuf du voisin en disant: "Le Christ est ressuscité". Celui dont l'oeuf reste intact a le droit de manger celui du perdant.

Une jolie coutume roumaine ordonne de porter, pendant les fêtes de Pâques, des oeufs multicolores et des fleurs sur les tombes. Ce sont les "pastilles mortsilor", les Pâques des morts.

Resurrexit sicut dixit, alleluia!



Résurrection

L'ombre s'enfuit; au loin l'horizon se colore
De ses feux empourprés . . . L'ange mystérieux
Vient, roule la pierre, et, Jésus sort glorieux,
Plus brillant que le jour dont l'aube vient d'éclore.

La nature est en fête et le ciel se décore
Du plus beau des vermeils, de nuages soyeux,
Et tout l'air retentit en cantiques joyeux:
"Il est ressuscité! Le Sauveur vit encore!"

Cloches, carillonnez en ce jour solennel!
Terre, réjouis-toi, son règne est éternel,
C'est celui de l'amour, c'est celui de la gloire!

Il est de tous les rois la seule Majesté!
Accourez en ce lieu pour chanter sa victoire,
Enfants, puisez la vie, Il est ressuscité!

J. H.

L'eau pascale

Il est une coutume fort ancienne dont on ne connait pas précisément l'origine, mais qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours: celle de recueillir de l'eau de Pâques, que beaucoup de chrétiens ont considérée et considèrent encore comme un remède sans égal contre les maux corporels.

Cette eau avait la réputation de guérir les maladies de la peau; elle constituait, selon l'opinion populaire, un médicament merveilleux pour les troubles de la vue. Plus d'un "vieux de la vieille" n'a-t-il pas aussi prétendu s'être de la même façon débarrassé de ses rhumatismes? Celui qui possédait chez lui une bouteille d'eau de Pâques ne se trouvait-il pas aussi protégé contre les incendies? Une croyance générale voulait que les flammes s'éteignissent dès qu'on en jetait quelques gouttes dessus.

Nous avons souvenance d'un vieillard, un certain Désiré Pigeon, qui, tous les matins de Pâques, ne manquait pas d'aller se jeter dans les eaux encore glaciales de la rivière des Prairies, inaugurant religieusement la saison balnéaire.

Mais la jouissance d'une vertu aussi peu commune ne pouvait s'obtenir sans qu'on se soumette rigoureusement à certaines règles; ainsi, le précieux liquide ne pouvait être tiré n'importe où. L'eau provenant d'un robinet, d'une mare, d'un étang, d'un puits ou d'une carrière n'avait aucune qualité curative. Seule l'eau courante pouvait la posséder, c'est-à-dire celle puisée dans un fleuve, une rivière ou un ruisseau.

Mais encore cette eau devait-elle être recueillie avant le lever du soleil. Ceux qui suivent encore cette touchante tradition se voient donc obligés de quitter leur chambre avant les trois heures du matin. Arrivés au bord du cours d'eau, ils boivent, se lavent ou emplissent des bouteilles. Les anciens allaient jusqu'à prétendre que cette eau se conservait toute l'année, tout comme l'eau bénite.

Robert PREVOST.

Alléluia, avant l'heure . . .

La neige fond, les corneilles arrivent; j'en ai vu une sur le cap, ce matin, es-tu contente, Rachel?

— Oui! Et ce sera Pâques, le temps des sucres. Comme c'est gai! Nous chausserons nos bottes pour aider papa à ramasser l'eau d'érable et maman nous fera de la tire pour le dîner de Pâques. Que j'ai hâte! Après avoir fait des sacrifices tout le carême!

— Et tu ne parles pas des oeufs de chocolat que les parents et amis nous enverront, avec des poulets, des lapins?

— Oui, et les vrais oeufs de nos poules que nous mangerons avec du jambon, ou cuits dans le sirop d'érable!

— Pâques, vous n'y pensez pas, Luc et Rachel, c'est avant tout la plus joyeuse fête parce qu'elle nous rappelle la résurrection de Notre-Seigneur et que ce devait être gai, ce jour-là, dans le ciel et sur la terre . . .

— Aussi, ajoute Monique, parce que c'est l'annonce du printemps, de l'été qui ne tardera pas, avec la verdure, les fleurs, les jeux dehors, à la journée, les veillées avec papa et maman, dans le jardin.

— Pâques me rappelle une histoire de grand-mère.

— Dis, Thérèse!

— C'était une croyance, en ce temps-là. Presque tous, avant le lever du soleil, le matin de Pâques, allaient au ruisseau le plus près puiser de l'eau bénite. Ils en buvaient toute la journée de la fête et ils conservaient le reste qui ne se gâtait jamais, paraît-il . . .

— Voilà une légende, je n'en crois rien, mais c'est plein de poésie et j'aurais le goût d'essayer cela, le matin de Pâques! Qui sait si en buvant cette eau nous deviendrions très sages! . . . Papa et maman se réjouiraient et ils croiraient en la vertu de l'eau de Pâques! . . . Nous y allons au ruisseau, les filles? . . .

— N'oublie pas, Luc, il faut que ce soit avant le lever du soleil!

— Veux-tu dire que je suis paresseux? . . . Ne crains pas, j'y serai avant que le coq chante! . . . Mais tu sais c'est pour m'amuser, je n'y crois pas à ton histoire!

— Que j'ai hâte! — chante Rachel en pirouettant. — Le bon Dieu qui ressuscite! Les cloches qui carillonnent à toute volée! L'eau de Pâques au ruisseau! De la tire d'érable! Des oeufs en chocolat et dans le sirop! Le printemps! . . .

Ils étaient cinq petits enfants chantant en plein carême: Alléluia! Alléluia!

Jeanne L'Archevêque-Dugay.

Les oeufs traditionnels

Les oeufs sont traditionnels sur la table de Pâques. Ce jour-là, il ne saurait y avoir de menu bien composé sans un plat d'oeufs. Voici quelques façons agréables de présenter les oeufs.

Les oeufs en hors-d'oeuvre

L'on ne saurait, en effet, trouver instant plus propice que celui des hors-d'oeuvre pour servir les oeufs. Ne parlons pas des oeufs mimosa ou à la mayonnaise que chaque maîtresse de maison connait, mais des oeufs farcis, dont la variété est infinie. Il s'agit, évidemment, des oeufs farcis à froid. Pour les uns comme pour les autres, la première opération est identique:

1. Faire durcir les oeufs:

2. Les plonger, au sortir de l'eau bouillante, dans l'eau très froide, afin que la coquille ne puisse facilement se détacher;

3. Les heurter contre un corps dur pour en enlever la coquille sans blesser les blancs:

4. Egaliser, en coupant un peu de blanc, le gros bout pour que les oeufs tiennent debout:

5. Détacher l'extrémité de l'autre bout et retirer délicatement le jaune avec une étroite lame de bois ou une pelle à sel. On ne doit couper et vider les oeufs que lorsqu'ils sont complètement refroidis. La farce devra remplacer le jaune, et, dépassant un peu la limite du blanc, rendre à cette extrémité sa forme initiale.

Les oeufs surprises

Il existe des moules très ingénieux destinés à la confection de ce qu'on appelle des boules de neige et qu'on pourrait plus justement désigner sous le nom d'oeufs en neige. C'est qu'ils ont, en effet, ces moules, la forme d'un gros oeuf et permettent de reconstituer, avec des blancs d'oeufs battus en neige, des oeufs légers qui flottent joliment sur leur petit lac de crème anglaise couleur de paille. Voilà un entremets à retenir pour le jour de Pâques.

Pâques ramène un renouveau spirituel

La légende des roses de Pâques

Je vous parie, mes enfants, que vous ne savez pas pourquoi, à l'approche de Pâques, les bouchers piquent sur les viandes de leurs étalages, sur les gros jambons fumés, sur les poulets déplumés et dodus tout un jardin de roses de papier blanches et rouges, donnant ainsi à leurs boutiques un air de gaieté et de fête? Savez-vous pourquoi? Non? Ça ne m'étonne pas! Bien peu de grandes personnes même le savent. Moi, c'est mon grand-père qui me l'a appris, une veille de Pâques, un samedi saint, alors que je n'avais que dix ans.

Nous venions de recevoir à la maison un gros jambon décoré d'une belle rose blanche. "Pourquoi, maman, cette fleur?", demandai-je.

"Va demander à grand-père", me répondit ma mère.

Et grand-père me prenant sur ses genoux, me raconta, en guise d'explication la belle légende des roses de Pâques! Ecoutez bien.

"Il y avait une fois . . . commença-t-il de sa voix chevrotante, dans un coin de notre grand pays, un petit village, entouré de montagnes, avec une petite église tout au centre. C'était un dimanche de Pâques.

Ding! Dong! Ding! Dong! Alléluia, alléluia! chantent de leur voix joyeuse les cloches de la petite église de St-Jean-Baptiste. Réjouissez-vous, bonnes gens, semblent-elles dire, réjouissez-vous, le Seigneur est resssucité, alléluia, alléluia!

Ding! Dong! Ding! Dong!

Et leur chant d'allégresse se répand par le village et la campagne jusqu'aux montagnes là-bas, toutes bleues dans le matin doré, mettant la nature entière en fête.

Ding! Dong! Ding Dong! Des cerisiers tout en fleurs qui bordent la route descendant des montagnes comme un fil d'argent part et s'élance un chant pur et cristallin: le rossignol, le merle et le pinson roulent dans leur gorge les alléluias dont leur petit coeur déborde.



Ding! Dong! De toutes les maisons semées ici et là à travers champs, sortent les paroissiens endimanchés: on accourt à la messe. La route s'emplit de voitures qui roulent au milieu des rires et des cris de joies, les sentiers se colorent de longues files de toilettes voyantes.

Ding! Dong! On entre à l'église. L'autel resplendit de lumières et de fleurs. A l'orgue les alléluias se suivent avec joie et entrain. Franchement, en ce glorieux jour de Pâques, tous les paroissiens de St-Jean-Baptiste sont heureux. Et pourtant, non! tout le monde n'est pas dans la joie! Là, agenouillés, derrière une colonne, à l'endroit le plus sombre de l'église, deux enfants, un gamin, une gamine, François et Thérèse, semblent bien tristes dans leurs pauvres habits, propres mais tout usés; alors que tous sourient, débordant de la joie qu'apporte la résurrection du Seigneur, eux ont le coeur bien gros. Thérèse, le nez dans son mouchoir, sanglote même parfois. C'est que ça va si mal à la maison "Allez, mes enfants, leur a dit leur mère en partant, allez à la messe puisque vous êtes les seuls à pouvoir y aller, et demandez bien au bon Dieu qu'il nous aide. Racontez-lui toutes nos misères; priez pour papa, pour maman et pour vos petits frères et vos petites soeurs malades".

Oui, quelle tristesse, tout le monde est malade à la maison, à partir du bébé, jusqu'au papa.

"Mon Dieu, guérissez papa", supplie François.

Depuis six mois déjà que maître Victor, le papa, est au lit. Non pas qu'il soit un maigrichon, une "échalote" comme disent les gens: non. Maître Victor est le forgeron du village: haut de six pieds, les épaules carrées et larges comme la porte, il ressemble à quelque nouveau Samson, ou à quelque Tarzan moderne. Il aurait fallu le voir devant sa forge, au jour de grand marché, quand les paysans des alentours lui amenaient qui son cheval à ferrer, qui sa voiture à réparer. Et tang! tang! tang! sur l'enclume à grands coups de son lourd marteau qu'un homme ordinaire aurait eu peine à lever, et tang! tang! tang! du matin jusqu'au soir! . . . Un mal étrange avait suffi à coucher ce géant, à le rendre aussi faible qu'un puceron.

"Mon Dieu, soupirait Thérèse, convertissez papa."

Une autre maladie, en effet, celle-là plus grave, rongeait le coeur de maître Victor. Depuis vingt ans qu'il n'avait pas mis les pieds à l'église, qu'il n'avait pas fait ses Pâques. On ne savait pas pourquoi. Il ne sortait pas, n'allait pas à la buvette ni ne blasphémait, mais dès qu'on lui parlait du prêtre ou de l'église, il se renfrognait et devenait muet comme un tombeau. Jamais on ne l'avait vu prier.

"Mon Jésus, convertissez papa, reprit François, et guérissez maman bien vite."

Maman Marguerite s'est tellement dévouée à soigner son homme, qu'elle a dû s'aliter, elle aussi, épuisée de fatigue et de privations — on ne mange pas toujours à sa faim quand le papa est sans travail. Et pour comble de malheur, les petits enfants, sans la surveillance de leur mère, n'ont pas tardé à faire des imprudences et tombent eux aussi malades de la rougeole, ou de la grippe.

"Mon Jésus, ô bonne Mère Marie, disent ensemble les enfants, aidez-nous: donnez-nous à manger, faites-nous goûter à la joie de Pâques." . . . Et François et Thérèse, toujours à genoux derrière la colonne parmi tout ce monde heureux, continuent, le coeur gros de larmes, leur prière suppliante. Voici que le prêtre se retourne: "Ite missa est, alléluia, alléluia!"

La messe est finie. Les gens sortent. Sur le perron de l'église, on échange des souhaits, on montre sa toilette neuve, on rit, on crie, le coeur est en fête. Les petits, eux, tête basse, traversent la foule et vite se dirigent vers la maison. Pourquoi s'attarderaient-ils avec les autres: ils n'ont pas de toilettes à montrer. François porte des culottes rapiécées partout, et Thérèse a la même robe depuis près d'un an. Ce n'est pas non plus qu'ils aient hâte d'arriver à la maison: ils savent ce qui les y attend, des malheurs et de la tristesse. Une larme silencieuse coule sur la joue pâle de Thérèse. Son petit frère se sent lui aussi le coeur dans l'eau: mais il faut se retenir. Papa a déjà dit: "Mon gars, un homme ça ne pleure pas"! François veut se montrer un homme et donner du courage à sa soeur.

Tout à coup, au tournant de la route, près des cerisiers en fleurs, apparait une dame, une belle dame, de bleu et de blanc vêtue. Elle a deviné que les enfants ont de la peine. Son coeur s'émeut. Elle s'approche des petits et s'informe à demi souriante: "Pourquoi ces pleurs, Thérèse, et pourquoi cet air triste, François? C'est aujourd'hui la grande fête de Pâques, qui pourrait ne pas être heureux?" Mais comme les enfants restent la tête baissée, sans répondre: "Que vous est-il donc arrivé?" demande-t-elle, la figure soudain plus grave. Et alors les deux petits de s'expliquer, de raconter les malheurs qui se sont abattus tous ensemble sur leur pauvre famille: "Papa est malade, maman aussi est malade", etc., etc. Alors, comme une bonne maman compatissante, la belle dame à la robe blanche et au ceinturon bleu se penche sur les enfants, les presse doucement sur son coeur, et leur murmure ce secret: "Allez là-bas, dans le petit bois, vous y trouverez votre joie. Allez, ayez confiance le bon Dieu vous aidera" . . . La belle dame sourit avec bonté, puis disparait comme par enchantement.

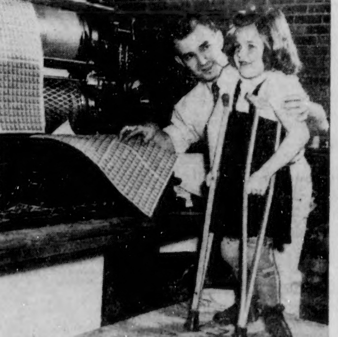


Les deux enfants se regardent, étonnés. "Elle m'a appelée Thérèse, dit Thérèse, et je ne la connais pas." "Elle m'a appelé François', s'écria François. "Je crois que c'est la sainte Vierge", reprit Thérèse, sérieuse. "Alors, vite vers le petit bois!" commande François tout excité. Et, en courant, ils se dirigèrent vers la petite tache sombre là-bas au pied de la montagne.

Le "p'tit bois" était un endroit bien connu dans le village. On

(Suite à la onzième page)

Une autre victime que les Timbres de Pâques aideront



Une jeune victime de la polio, **Pearl Hollington**, âgée de 5 ans, d'Ottawa, regarde, souriante, les Timbres de Pâques passer sous les gros rouleaux de la presse avant d'être distribués dans tout le Manitoba. Durant cette distribution, qui était faite sous la direction de la Société des Enfants Infirmes du Manitoba, deux millions de timbres ont été envoyés au début de mars 1951. La Société voit à fournir aux petits infortunés les services médicaux nécessaires. Les fers que porte la petite Pearl sont également un don de la Société.

Le Courrier de Louise

Q.—(1) Nous désirons organiser un groupement de jeunes étudiants et étudiantes de 14 à 18 ans. Quelle organisation serait préférable: la J.E.C. ou la Société des Enfants de Marie?

(2) Nous sommes au courant du fonctionnement de l'Action Catholique dans plusieurs paroisses, mais nous n'en connaissons pas où la Congrégation des Enfants de Marie existe, quoique nous ayons déjà entendu parler du bien accompli par cette dernière société. Pourriez-vous, s'il vous plait, nous renseigner à ce sujet. Remerciements sincères. — JOCISTES.

R.—Il me semble que votre curé saurait vous conseiller mieux que moi au sujet du genre de société qui conviendrait le mieux à votre paroisse.

Comme vous en voulez une pour jeunes garçons et jeunes filles, vous ne pourrez organiser celle des Enfants de Marie, car c'est une congrégation pour les jeunes filles seulement.

Demandez conseil à votre curé, il vous dira à qui vous adresser à l'évêché pour avoir les renseignements sur l'Action Catholique et la J.E.C., car chaque diocèse a son organisateur.

* * *

Q.—Voulez-vous avoir la bonté de m'expliquer cette phrase aussi clairement que possible, car il y a discussion entre ma voisine et moi. J'ai hâte d'avoir votre réponse. Voici: (il s'agit d'une noce)

"Chaque couvert réservé aux filles dans le cortège d'honneur est marqué d'un menu bouquet de corsage avec flot de ruban rose pâle ou blanc d'où pendent deux minuscules cartons portant les noms en vedette." Ces décorations restent-elles sur la table?

Je prétends aussi qu'il ne faut pas mettre de chandelles sur la table parce que le repas se donnera dans le jour, et qu'il n'est pas poli de les mettre et de ne pas les allumer. Elle dit qu'on peut en acheter en vitre qui sont couronnées par une flamme artificielle et qu'elles seraient jolies sur la table.

Cette personne est venue me voir avec son livre d'étiquette en main. Comme vous mettez souvent la paix dans les conversations des dames, j'attends votre réponse pour lui donner la mienne sur toutes ces questions. Merci. — ISABELLE.

R.—La phrase en question signifie simplement que vous pouvez, si c'est un très grand mariage évidemment, marquer les places destinées aux demoiselles d'honneur d'un tout petit bouquet de corsage garni de rubans auxquels seront attachées des petites cartes portant l'inscription de leurs noms.

Les demoiselles d'honneur peuvent très bien apporter ces bouquets qui leur sont désignés comme souvenir — autant que pour leur indiquer leur place à la table.

Les chandelles doivent être allumées, même dans le jour, et je préfère la vie d'une flamme réelle à l'artifice d'une flamme de verre, même si elle peut être assez jolie à l'occasion.

Je vous remercie de votre appréciation. J'espère que mes remarques vous aideront à résoudre vos problèmes.

* * *

Q.—Je me suis décidée à venir vous demander conseil afin de trouver une solution à mon problème. J'ai été grossier envers ma belle-soeur. Je l'ai admis et lui ai demandé d'oublier le passé, mais elle m'affirme qu'elle n'aura rien à faire avec moi tant que je n'aurai pas réparé le passé, car elle n'a plus confiance en moi.

Je suis un peu orgueilleux et cela me gêne. Que faire? Merci. UN BEAU-FRERE.

R.—Il n'y a qu'une chose que vous puissiez faire si vous êtes un gentilhomme. Vous mettrez votre orgueil de côté et vous réparerez sans plus tarder le tort fait à votre belle-soeur.

* * *

Q.—Je lis toujours avec grand intérêt votre Courrier et je le trouve très bien. Je viens à mon tour vous demander quelques questions:

(1) Je possède une paire de souliers de seconde main qui n'ont presque pas été portés. Connaissez-vous à Winnipeg ou à St-Boniface un endroit où je pourrais les vendre?

(2) J'ai un manteau bleu marine avec lequel j'ai porté des accessoires roses et bleu-ciel ainsi que gris. J'aimerais varier ces derniers encore une fois. Connaissez-vous des couleurs qui se marieraient bien avec ce bleu? Je vous remercie. FLEUR DE LYS.

R.—(1) Il est toujours assez difficile de vendre des vêtements qui ont été portés. Vous pouvez essayer le "Junior League Thrift Shop" si vos souliers sont vraiment en très bon état. Sinon, consultez l'annuaire téléphonique et vous trouverez nombre de marchands de vêtements de seconde main. Je ne saurais vous donner les noms, car la liste en serait trop longue.

(2) Presque toutes les teintes printanières s'allient très bien avec le bleu marine. Il s'agit de choisir celles qui iraient à votre teint. Le vert, le rouge clair et le jaune feraient très bien, il me semble.

* * *

Q.—Ayant été malade l'été dernier, j'ai dû envoyer notre bébé en pension chez mes parents. Comme ma soeur devait se marier, ma mère me demanda d'essayer de le placer ailleurs pendant à peu près un mois; ce que je fis. Je le confiai donc à une de mes tantes, en retour d'un certain montant d'argent.

Quand la noce fut passée et que ma mère fut prête à reprendre l'enfant et à en avoir soin avec l'aide de ma soeur, pour me rendre service et sans rien me charger, nous allâmes pour chercher le bébé à différentes reprises. A chaque fois, ma tante disait qu'il était bien là et qu'elle l'aimait tant; que je devrais le lui laisser jusqu'à ce que je le ramène chez nous.

Lorsque je fus complètement remise et que mon mari alla chercher le petit, elle insista pour qu'il la paye pour tout le temps que le bébé avait été chez elle. Je ne peux comprendre pourquoi elle a agi ainsi — serait-ce pour les "bidous"? Croyez-vous que nous sommes tenus de la payer? Quand je pense que nous aurions pu laisser mon petit garçon chez mes parents pour rien! Je vous remercie d'avance. UNE LECTRICE.

R.—Vous auriez dû demander à votre tante si elle vous demanderait un montant supplémentaire, quand elle insista pour garder votre enfant. C'est bien malheureux qu'une parente profite de votre besoin et de votre maladie pour vous faire dépenser de l'argent que vous auriez certainement pu utiliser à autre chose! Mais elle est dans son droit, je crois, et je le regrette pour vous.

Plaignez-la, si elle n'est pas dans le besoin, car son amour de l'argent la fait ressembler à "Séraphin". C'est une dure leçon pour vous, mais vous ne manquerez pas de profiter de cette expérience.

LOUISE

SÉRÉNITÉ

C'est un mot ravissant, un mot qui verse la paix. Sa sonorité est évocatrice. Déjà vous vous sentirez moins nerveuse. Quelque chose de doux, de suave glisse en vous.

Sérénité: calme du soir. Rien de si parfait, de si profond. Toutes les rumeurs du travail se taisent. Les oiseaux s'endorment. La première étoile se lève.

Sérénité . . . Vous soupirez peut-être: "Cette disposition est-elle facile, en notre temps? Le courage, la hardiesse semblent mieux en rapport avec les responsabilités qui nous incombent, les tâches qui s'imposent. Fatalement, il faut se tendre et se durcir un peu pour suivre le mouvement, en ces années où tout va si vite, si fort. L'esprit encombré de préoccupations, l'activité engagée dans un travail parfois excessif, pouvons-nous connaître la sérénité? Ne s'accordait-elle pas mieux avec le bonheur sûr, uni, que l'on goûtait ou que l'on prétendait goûter autrefois?"

Pourtant, l'idéal qui s'enferme dans ces quatre syllabes sé-ré-ni-té est si attirant! Homère, voulant louer la belle Hélène, le faisait en ces termes: "Ame sereine comme le calme des mers". Quiconque aime la mer sait que, redoutable en sa fureur, elle peut devenir une immense nappe heureuse, et douce infiniment.

Oui, douce: cela, c'est un des secrets de la sérénité et de la mer. Le calme de la mer, par les beaux jours, prend une valeur sans pareille à cause de la force cachée en ses profondeurs et dont l'on connait le pouvoir. De même, la sérénité — la vraie — est une manifestation d'énergie maîtrisée et contenue. Elle ne présente rien de commun avec l'indifférence, la placidité, la mollesse, ces formes négatives de la douceur. Elle doit sa beauté à tout ce qu'elle a dominé. Elle commande aux passions domptées. Comme alliées, elle a pris la sagesse et la bienveillance. N'ignorant ni le mal, ni la douleur, elle s'est élevée au-dessus du trouble que cause leur passage. Elle peut cohabiter avec la souffrance qui lui obéit.

Comment donc l'établir en soi? Pour les croyants, la méthode est simple, mais d'application souvent malaisée: se rappeler le vrai sens de leur destinée les menant à travers une autre vie, de plénitude celle-là. Etre comme le lis des champs et l'oiseau, confiants dans le Père.

Humainement, se dire avec sagesse qu'il s'agit de "tenir", et que l'anxiété use en vain les forces. Vouloir faire de sa vie une harmonie; croire en l'influence qu'exerce toute âme noble et paisible sur son entourage et sur son temps, et aimer assez les autres pour essayer de les rendre heureux: on ne peut entretenir ce désir sans progresser dans la voie de la sérénité.

La Bible vous parle . . .

Cherchez Yahweh, pendant qu'on peut le trouver; invoquez-le tandis qu'il est près. Que le méchant abandonne sa voie, et le criminel ses pensées; qu'il revienne à Yahweh, et il lui fera grâce; à notre Dieu, car il pardonne largement.

(Isaïe, 55, 6-7)

Texte choisi par la Société catholique de la Bible

Les deux côtés de la médaille

[illegible] étudier. Pourquoi? C'est lui qui le sait encore le moins. Toujours est-il qu'il prend la route; il en a fini avec ses livres. Il se lance dans la vie à 15 ou 16 ans sans [illegible] vers une destination qu'il ne connaît même pas.

[illegible] en tel endroit on offrait l'occasion de suivre un petit cours [illegible] télégraphie de six mois! Quel [illegible] en ap- [illegible] urs en [illegible] bou- [illegible] et tentes. Qui sait, ils ont [illegible] être cru pour un instant [illegible] un cours de six mois ils [illegible] Marconi [illegible] ique du [illegible] ment les quelques gar- [illegible] nés, après avoir pris [illegible]

[illegible] Ils méritent des fé- [illegible] ce petit fait et [illegible] qui peur- [illegible] ment lieu [illegible] pratiques [illegible] attention [illegible] votre coeur.

Vous comprenez tous le besoin [illegible] de l'instruction pour [illegible] une bonne place dans [illegible] Lucien le disait aux élè- [illegible] XIe année l'autre jour: "Aujourd'hui il faut de l'instruction n'importe où". Vous le comprenez, vous l'admettez même mais... Oui, il y a un "mais", [illegible] "mais" que suggère l'inconstance d'un jugement insuffisamment formé, un "mais" qui laisse entendre que malgré tout, quelques-uns seraient prêts, leurs parents le leur permettant, à abandonner leurs études n'importe [illegible] temps pour saisir la première occasion de travailler pour gagner quelques piastres. Ils ont [illegible] mais ils l'oublient. Ils oublient qu'ils n'ont pas encore les [illegible] affronter avec succès et espoir d'avancement la position qui les attire. [illegible] comme ailleurs, qu'ils resteront probablement toute leur vie au bas de l'échelle. Ils oublient qu'ils regretteront leur bêtise plus tard, et ce sera trop tard, hélas. Ils ne pensent qu'à une chose: prendre [illegible] qui rapporte un petit salaire et qui permet de s'accorder librement quelques menus [illegible]

Combien de jeunes gens ont attrapé le premier emploi qui s'offrait ou qui semblait bien [illegible] pour constater au bout de [illegible] années, parfois au bout [illegible] mois, que ce travail [illegible] aucune chance d'avancement [illegible] aucune source d'intérêt. [illegible] été lents à s'apercevoir [illegible] ne menait à rien. [illegible] tâche ardue plutôt qu'un métier ou une profession qu'on aime et qu'on apprécie. Résultat: des jeunes comme [illegible] Louis, déjà malheureux, [illegible] par une impression de [illegible] tivité, parcourant leur vie sur [illegible] sentiers battus; des jeunes gens trompés, frustrés, qui se promènent d'un travail à un autre cherchant celui qui leur apportera une mesure quelconque de satisfaction. Le tableau est triste, mais il n'est que trop réel. Regardez autour de vous.

(à suivre: le revers de la médaille)

• • •

Félicitations

Nous adressons des félicitations à Laurent Therrien, de Ste-Amélie, pour ses beaux succès en littérature anglaise. Il s'est classé premier dans l'examen final du roman de classe "Mine Inheritance" (93%) et premier dans l'examen de la pièce de Shakespeare "Merchant of Venice" ([illegible]%).

• • •

Ma vie d'écolier

Huit heures et demie, il fallait se mettre en route pour l'école. Evénement encore gravé dans ma mémoire car c'était la première fois que j'entrais dans une classe. La religieuse me demanda où je voulais m'asseoir, je fus bien embarrassé pour répondre car toutes les figures me semblaient nouvelles. Après quelques instants je reconnus pourtant le garçon de notre voisin et je pris place près de lui.

Les premiers mois avec leurs da, de, di, do du, furent assez monotones mais dès que je commençai à lire, je trouvai l'école plus intéressante.

Après une couple d'années la situation empira; l'école devint pour moi un endroit détestable. Je ne voulais plus y aller et maman était obligée de me forcer à partir chaque matin. Je m'a- [illegible] qui était loin de développer chez moi l'amour de l'étude. De retour à la maison, si je pouvais [illegible] maman, je me sauvais afin de jouer avec mes camarades. Les devoirs et les leçons en [illegible] [illegible] mes pour moi, mais mes parents, après avoir pris conseil de M. le Curé, m'envoyèrent à la Maison St-Joseph comme pensionnaire [illegible] avec des maîtres comme professeurs je trouve amplement le temps de faire mes devoirs et d'étudier mes leçons. De plus stimulé par l'exemple de mon [illegible] plus qu'à l'école de mon village. Aussi rien de surprenant si mes notes sont plus encourageantes et pour mes parents et pour moi. Pour la première fois depuis mes débuts scolaires, je donne satisfaction à mes parents et maîtres. Pauvres religieuses de ma paroisse que je vous plains de m'avoir eu pour élève!

Si ça continue ainsi, je suivrai l'exemple d'André jusqu'au bout et je ne quitterai pas la classe avant d'avoir terminé le grade XII.

Raymond COMEAU.

• • •

Maman

Maman, comme bien d'autres mères, ne donne pas sa place pour tenir la maison propre et avoir soin des enfants. Tout doit régner dans un ordre parfait chez nous car sa propreté est minutieuse. Une tache sur nos habits lui fait horreur, bien plus qu'à moi hélas!

Que de fois je l'ai entendu soupirer lorsque nous entrions à la maison avec des habits tachés, après avoir joué dans l'herbe verte.

Quand nous étions petits et qu'un d'entre nous était malade, que de nuits blanches elle passa au chevet du petit souffrant pour le surveiller et lui donner tous les soins que son coeur maternel lui suggérait.

Parfois nous lui disions d'aller se reposer, mais invariablement elle répondait: "Je ne suis pas fatiguée chéri!" Pourtant nous savions qu'elle avait été à la besogne durant toute la journée préparant les repas, réparant les habits pour tous les membres d'une famille nombreuse.

Maintenant que nous sommes grands, nous sommes en mesure de l'aider auprès des plus jeunes, mais c'est encore elle qui fait le plus gros du travail et qui contrôle tous nos agissements.

Si nous voulons obtenir quelque chose de notre père c'est d'abord à elle que nous nous adressons, c'est le moyen infaillible d'obtenir la faveur tant désirée.

Avant de partir pour une promenade, elle nous dira toujours d'être polis et de faire les choses comme il le faut. Le dimanche avant de partir pour la grand-messe, elle nous recommande de bien prier à l'église aux intentions qu'elle nous suggère.

Pour être bref je dirai ici publiquement que c'est grâce à ses prières, ses sacrifices et son dévouement total que je dois d'être encore en vie aujourd'hui.

Je remercie le bon Dieu de m'avoir donné une si bonne maman, bonheur suprême que tant de petits enfants ne partagent malheureusement pas.

Gabriel CATELLIER.

• • •

L'autre Gabriel

Dans la classe de IXe année il y a deux élèves qui portent le prénom de Gabriel. Nous en avons déjà présenté un, une personnalité de LaRochelle qui n'a jamais compris pourquoi La Rochelle n'était pas la capitale du Manitoba! Mais il y a l'autre Gabriel et c'est de celui-ci dont je veux vous parler aujourd'hui. D'où vient-il? C'est difficile à dire car on a l'impression qu'il n'e[illegible] pas [illegible] lui-même. Parfois l'on pense que c'est de St-Eustache. Une autre fois on croirait que c'est de Marquette. Moi je pense qu'il reste entre les deux places. Donc, c'est difficile à savoir.

Pourtant ce n'est pas ça qui le rend célèbre parmi nous. L'autre Gabriel se fait surtout remarquer par son génie inventif. Il trouve toujours de nouvelles inventions et surtout il en cherche. Il soutient par exemple qu'il y a à St-Eustache une usine où se fabriquent des tracteurs avec freins aux quatre roues, même sur les tracteurs-chenilles. Il dit encore qu'il ne lui manque que l'argent pour partir à St-Eustache l'in[illegible] de la crème à la glace [illegible]

C[illegible] n'est pas tout! Il invente et cherche à inventer même en servant à l'autel. Là, il travaille à trouver un moyen pour faire monter automatiquement l'anneau le long des chaînes de l'encensoir et pour éteindre les cierges.

Il a aussi de sérieuses discussions avec le maître de cérémonies. Il dit que le maître de cérémonies devrait faire porter des espèces de "baby harness" mais invisibles, (encore une invention!) pour empêcher les servants de se sauver à la sacristie. Il suggère aussi, lorsque le prêtre est [illegible] les inclinations au maître de cérémonies et non pas dans la direction de l'autel.

C'est lui ça, notre autre Gabriel [illegible] IXe année. Vous comprenez [illegible] qu'il est un [illegible] de notre classe. Nous nous amusons à ses "shots" et lui-même ne manque pas de taquiner les autres avec cela, même les [illegible]

Eustache MARQUETTE.

• • •

Une victoire inattendue

[illegible] mentalement [illegible] partie de gouret entre la [illegible] et la neuvième année. [illegible] joueurs de la huitième se montraient fiers car ils étaient certains de remporter une victoire retentissante. Dans la certitude de leur triomphe ils prédisaient [illegible] un pointage de 10 à 0 en [illegible] Et comme preuve, citons les paroles de Gilles. "Frère Phaneuf, vos élèves du grade IX, on va leur tordre le cou comme ça, voyez-vous, comme ça, tiens, comme des poulets". [illegible] de ces prédictions ne se réalisa. Encore ce matin, nous avons tous le cou bien aplomb. Mais ne nous arrêtons pas plus et rendons-nous sur la glace.

Pour garder les buts nous avions choisi Aimé Piché. La rondelle fut mise au jeu par le Frère Phaneuf, notre professeur. Le premier lancer fut arrêté avec une habileté si remarquable que personne n'aurait pu douter de l'inexpérience complète de Piché dans le filet. Pendant la première période, Henri Bazin et Raymond Comeau comptèrent chacun un point en notre faveur. Puis Ray. Comeau, recevant une passe d'Henri, compta un troisième point. C'est ainsi que finit la deuxième période. L'espoir de l'adversaire de nous infliger un blanchissage ainsi que celui de gagner la partie se changea subitement en rage et en désespoir. A la troisième période, Henri Bazin compta un autre point ce qui fit quatre pour nous. Les joueurs de la huitième étaient furieux parce que la partie était presque finie et ils n'avaient pas pu faire un seul point contre notre gardien. A la dernière minute, Roméo Bruneau compta un autre point pour le grade IX.

La partie se termina d'une manière tout à fait contraire aux prédictions des joueurs du grade VIII. Le pointage final fut de 5 à 0. Un vrai blanchissage non pas pour le grade IX mais pour le grade VIII. Piché arrêta 100% des lancers c'est-à-dire trois, tandis que Saucier en écarta vingt et un.

Ils furent battus par un club reconnu bien plus faible que le leur en habileté mais non en stratégie. Les élèves du grade IX se montrèrent aussi bons sportifs que grands intellectuels. Mais pour être champion du Collège il faudra rencontrer le fameux club du dixième. A qui la victoire?

Louis COURCELLES.

• • •

Une partie de chasse

Un jour, je demande à mon frère s'il veut m'accompagner à une partie de chasse. Il accepte avec joie. Le fusil en bandoulière, nous partons en sifflotant. Quelques instants après je tenais deux belles perdrix en joue, mon frère tire et mon gibier s'envole. Nous continuons à chasser pendant une couple d'heures et c'est le temps de revenir.

Je crie à mon frère, Laurent, et il ne répond pas. Qu'y a-t-il me demandai-je? Alors je me mis à sa recherche. Au bout d'une heure encore rien. Je commençais à avoir peur. J'exerçai mon gosier encore pendant une bonne demi-heure; il ne répondit pas. Alors je me mis à marcher vers le nord. Au bout de deux milles environ j'entendis des cris. Je me hâte dans cette direction et je fais face à trois loups féroces se dirigeant vers moi. Je tire et fis coup double. Il en restait encore un prêt à sauter sur moi. Je n'eus pas le temps de recharger mon fusil, alors je sortis mon couteau et lui transperçai la poitrine. Il tomba raide mort. Quelques pas plus loin, j'aperçus mon frère grimpé en haut d'un arbre. "He que fais-tu là?" Il descendit sans me répondre et vint me serrer la main.

Voici ce qui était arrivé: Laurent s'était un peu trop éloigné de moi, mes cris ne pouvaient le rejoindre. Tout à coup il vit ces carnivores s'avancer vers lui. Il tira et rata. Comme il n'était pas habitué à manier le couteau il avait échappé aux bêtes en montant dans cet arbre.

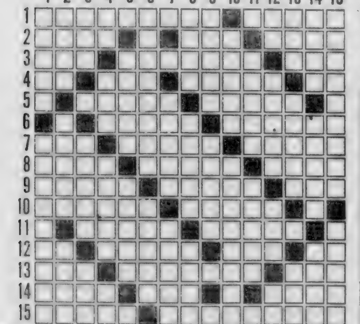
"Allons Laurent il est temps de partir. T'en viens-tu? Mais avant, as-tu du gibier?" Il me montra son grand sac garni de quatre lapins et cinq perdrix. Le mien contenait six lapins et sept perdrix. "Ah oui! dit Laurent, mais toi, tu tirais pendant que j'étais perché là-haut!"

Nous chargeâmes notre fardeau sur le [illegible] et vers dix heures, nous rentrions à la maison. Pour ne pas "attraper le diable", nous leur montrâmes notre beau gibier et je leur contai notre malheureuse aventure.

Aimé PICHE.

Ce n'est pas tout d'être savant; il faut l'être comme il faut, et quand il faut, et autant qu'il faut. Le feu qui fait vivre l'homme, le feu qui le réchauffe quand il a froid, et le feu qui le brûle s'il y tombe, ne sont pas tout à fait la même chose quant au résultat; c'est cependant toujours le feu. — J. de MAISTRE.

Nos Mots Croisés



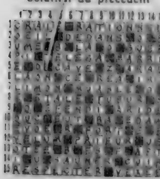
HORIZONTAL

1—[illegible]
2—[illegible]
3—Misère de l'Asie Centrale — Art de manier les armes blanches — Argile jaune.
4—[illegible] grecque — Roi d'Israël — Muse [illegible] — Pronom personnel.
5—Du verbe être — Troublé, hagard.
6—Recueil officiel des formules pharmaceutiques — Renflement des formes de l'avant [illegible] anciens vaisseaux (Mar.).
7—Posséda — [illegible]
8—Interjection — Mammifère ruminant — Tégument des graines.
9—Grand vase à boire du moyen âge — Nom vulgaire de la gale — Division du compas.
10—Espèce de gomme-résine — Poudre à [illegible]
11—Qui [illegible] — Empereur romain.
12—Conjugaison — Verte réprimande (Fg) — Rune à gorge d'une poulie — Du verbe avoir.
13—Petite enclume portative — Faire [illegible]
14—Peu de chose — Lieu où l'on s'exerce à tirer — Prophète juif.
15—Analyse rapide d'un produit chimique — Réaliser, accomplir.

VERTICAL

1—Première position en terme d'escrime — Instrument servant à mesurer la durée.
2—Lit de nouveau — Qui appartient au [illegible] — Rayons de lumière.
3—[illegible] du tan — Adj. possessif.
4—Pronom personnel — Et le reste — Panier de jonc pour les figues — Symbole du sodium.
5—Missionnaire protestant américain né à Nazing — Ancienne petite monnaie.
6—Bafouer, railler (Fg) — Plante potagère.
7—Donner de l'air — Partagée.
8—Qui n'est pas commun — Un des gaz de l'atmosphère — Tendon des muscles.
9—Contrée de l'ancienne Grèce — Adresse (Va).
10—Symbole, figure — Inflammation des intestins.
11—[illegible] — Se tromper.
12—Conjonction — Statue en attitude de prière — Prénom féminin — Conjonction.
13—Coupé jusqu'à la peau — Du verbe avoir — Choisi.
14—Partisans — [illegible]
15—[illegible]

Solution du précédent



On peut parce qu'on croit pouvoir. — VIRGILE

Au poste CKSB, le 3 mars





M. Pascal Laroque (à droite) vient de recevoir des mains de M. Charles-E. Huot la somme de vingt et un dollars pour avoir deviné correctement le "bruit mystérieux Huot" au programme de Chez Huot, qui passe sur les ondes tous les jours de la semaine, de 4 h. à 4 h. 15 de l'après-midi. Au centre, l'annonceur du "Ranch 1250", M. Gaston Tessier.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Voici une liste de produits, d'inventions ou d'innovations qui doivent leur nom au fabricant, à l'inventeur ou à l'innovateur:

Ford. Automobile. Nom des fabricants.

Galuchat. Peau de raie, squale, etc., préparés d'une certaine manière pour la gainerie (fabrication d'étuis). Nom de l'innovateur.

Batiste. Toile très fine. Doit son nom à un fabricant. Ici on donne à tort le nom de batiste à un tissu commun qui s'appelle lustrine.

Macadam. Empierrement de route, d'après l'Ecossais MacAdam. On dit aussi: macadamiser.

Gibus. Chapeau claque, pliant, ou chapeau accordéon. Nom du chapelier Gibus.

Le même phénomène s'observe dans d'autres domaines de l'industrie. En France, on dit un **érard**, un **pleyel** pour un piano fabriqué par un de ces deux industriels. Au Canada, nous avons le **steinway**, le **knabe**, le **nordheimer**, le **pratte**, le **langelier**, le **layton**, le **newcombe**, le **kairns**.

Le violon européen stradivarius a une réputation mondiale. C'est le nom du fabricant.

Il y a un couteau de poche qu'on appelle **eustache**, dénommé ainsi d'après Eustache Dubois, coutelier, qui vivait à St-Etienne au XVIIIe siècle. On disait d'abord un **Eustache Dubois**, mais on s'est déshabitué peu à peu à prononcer le second de ces noms.

Il y a une vieille plaisanterie à propos d'un couteau dont on change successivement le manche et la lame et qui pourtant **est toujours le même.**

Elle remonte à une ancienne pièce de Dorvigny: "Les battus paient l'amende".

Suzon, la fille du savetier Simon, apprend à Janot, son amoureux, garçon de boutique de Ragot, fripier, qu'elle a perdu un petit couteau qu'il lui avait donné:

Janot. Comment! **S'tustache Dubois** que je vous avait fait présent? Ah bien! voyez, c'est comme un sort!... Mais c'est égal, je vous en donnerai un autre... tout ce qu'il y a de plus meilleur: vous n'en verrez pas la fin de celui-là. Il m'a déjà usé deux manches et trois lames, **c'est toujours le même.**

L'aérostation et l'aviation ont aussi leurs noms propres d'inventeurs et de fabricants.

Tribut. "Il voulut payer aux Anglais un **tribut** de reconnaissance". (to pay a tribute).

Dire: "Il voulut rendre aux Anglais l'hommage de sa reconnaissance".

1. Payer le dernier **tribut** à quelqu'un. (to pay the last tribute).

— Rendre les derniers devoirs à quelqu'un.

2. Cercueil recouvert de **tributs floraux.** (floral tributes).

— Cercueil recouvert de fleurs, de gerbes, de couronnes.

Payer un tribut est français, mais dans un sens tout à fait différent: c'est ce qu'on est obligé d'accorder comme dû, mérité; le respect est un tribut qu'on doit à la vertu; payer le tribut à la nature, c'est mourir; payer le tribut à l'humanité, c'est avoir quelque défaut.

Heure. "Il est arrivé aux **petites heures**". (small hours).

Dire: "Il est arrivé au petit jour, au petit matin, de bon matin, avant le point du jour".

"Les petites heures", cette expression désigne une partie du bréviaire. On ne doit pas l'employer pour traduire "the small hours".

Pomme d'Adam. Quelle est l'origine de l'appellation "pomme d'Adam" que l'on donne communément à la saillie que les hommes ont à la gorge?

Réponse. Cette saillie est formée, chez l'homme, par le corps thyroïde ou glande thyroïde. Son appellation "pomme d'Adam" relève d'une légende. Cette légende raconte qu'Adam, par peur d'être surpris lorsqu'il transgressa l'interdiction divine au paradis terrestre, avala gloutonnement la pomme. Un morceau de ce fruit s'arrêta dans sa gorge où il demeura fixé. Et la descendance du premier homme porta depuis les traces visibles du péché commis. Il faut remarquer d'ailleurs que la "pomme d'Adam" ne se rencontre pas chez la femme.

Frapper. M. J. Renaud est **frappé** par une automobile.

Dire: M. J. Renaud est heurté, renversé par une automobile. On ne dira pas deux automobiles se sont frappées sur la route, mais deux automobiles sont entrées, venues en collision sur la route, se sont télescopées.

Paul LEFRANC.

La légende des roses de Pâques...

(Suite de la dixième page)

n'avait qu'à prononcer le nom "le p'tit bois" pour que surgisse à l'esprit de chacun des habitants toute une série d'histoires ou de faits plus ou moins épeurants. On se rappelait l'histoire de Pit Laframboise qui, après s'être fait courir toute une nuit par un loup-garou, était revenu au village le lendemain matin... complètement fou! Et le gars à Latulipe, pas plus tard que la semaine passée, y avait abattu à coups de hache trois ours affamés. Et Jean, le jeune serrurier, on dit qu'il a les yeux croches depuis que tout jeune, sa grande soeur l'y avait amené aux noix.

Arrivés au petit bois, François et Thérèse s'arrêtent un moment pour souffler; la peur les agace bien un peu aussi.

"La belle dame a dit d'y aller, s'écrie François, alors on y va." Et ils s'élancent dans la forêt.

Depuis dix minutes déjà, les enfants s'étaient aventurés à travers les branches serrées, lorsque soudain un petit bruit curieux, presque imperceptible, se fait entendre, à droite, là, à quelques pieds de distance. Ils s'arrêtent net, cloués sur place. Un frisson les parcourt de la tête aux pieds. Ils restent ainsi silencieux, immobiles, pendant quelques minutes. Thérèse serre tant qu'elle peut le bras de son petit frère. Tout à coup "Oh! s'écrie François, c'est un porc-épic, un gros, et un beau!" Et laissant la main de sa soeur, qui, de plus en plus apeurée, a le visage blanc comme un drap; le gamin s'élance tout joyeux, saute et court autour du porc-épic effarouché.

Vous connaissez le porc-épic? Pas très dangereuse cette bête! Pas vilaine du tout. Oh! On dit bien qu'elle lance ses poils piquants quand on a l'effronterie de trop s'approcher d'elle: mais c'est de la légende que tout ça. Et le petit François, lui, le savait bien. Il n'ignorait pas non plus qu'il est très facile de tuer cette bête, et que sa chair est très bonne à manger.

Alors, sans faire ni un ni deux, notre petit homme casse une branche, fonce sur le porc-épic et lui assène un grand coup sur la tête: la bête tombe, mais évidemment se relève aussitôt et veut fuir. François redouble ses coups: la bête s'écrase mais continue encore à se traîner. Décidément cet animal a la vie dure. François ne se décourage pas. Il saisit une branche plus grosse, et frappe, frappe tant qu'il peut. Quand il arrête, la bête est inerte, étendue sur le côté, morte.

"La voilà, s'écrie François, la grande joie que nous promettait la belle Dame. La chair de ce [illegible] un bon repas! Oh! comme papa et maman seront contents! Dépêchons-nous, maintenant, préparons tout de suite la chair de l'animal." Le petit gars sort son couteau de poche et soigneusement, décolle peu à peu la peau de la bête. Thérèse essaie bien de lui aider: mais la vue de la chair et du sang, ou le seul fait de toucher à cette peau toute chaude, lui soulève le coeur. "Pouah! dit-elle à François, franchement je ne puis t'aider." Le petit François lui, travaillait avec coeur et [illegible] temps l'ouvrage était fini: la peau était complètement enlevée, et la chair apparaissait toute rose, toute appétissante. "Hum! quel repas, pour ce midi", fit François en se lèchant les lèvres de sa langue humide. Puis tirant son foulard, il enveloppe la belle chair rose du porc-épic, saisit la main de sa petite soeur et, en route pour la maison, au triple galop.

Le temps de le dire, et on était rendu. Thérèse ouvre la porte et François se dirige fièrement vers le lit de sa mère: "Tenez, maman, dit-il comme s'il lui présentait un cadeau, de la nourriture! et de la bonne!..."

[illegible] le paquet que lui présente son François. "Mais qu'est-ce que c'est? où as-tu pris cela?" demande-t-elle anxieuse. Et aussitôt Thérèse et François de raconter ensemble dans un méli-mélo de paroles, la rencontre de la belle Dame blanche au ceinturon bleu: "Allez dans le petit bois, a-t-elle dit, et vous y trouverez votre joie." Nous y sommes allés et nous avons trouvé ce beau porc-épic.

Maman Marguerite prend le paquet, et, toute tremblante, l'ouvre, et... Oh! merveille!... sur la chair rose de la bête était piquée une belle rose blanche. Emerveillée, la maman prend la fleur dans ses mains, la sent, et miracle! elle est aussitôt guérie. Plus de douleur aucune, plus de faiblesse. Tout excitée, elle se lève en hâte, porte le paquet et la rose à son mari, lui en fait respirer l'odeur, et miracle!... encore une fois! Maître Victor, qui depuis six mois, était étendu sur un lit de douleur, faible comme un enfant, sent maintenant circuler en son corps comme une force nouvelle, un sang nouveau. Le samson d'autrefois est ressuscité. D'un bond, il se jette hors du lit. Qu'on lui amène son marteau de forgeron et son enclume et vous verrez qu'il peut encore frapper...

Tous ces bruits, ces cris d'étonnement et de joie, éveillent les enfants couchés dans les chambres voisines. "On veut voir! on veut voir!" crient-ils à qui mieux mieux. Thérèse, folle de joie, prend la rose blanche, court auprès de ses petits frères et de ses petites soeurs [illegible] la leur montre, la leur fait sentir. Quelle odeur! Toutes les chambres en sont embaumées. Et chose incroyable, à peine les enfants ont-ils respiré le parfum de la rose, qu'ils sont remis de nouveau en parfaite santé. Plus de grippe, plus de rougeole. Plus de plainte, et plus de larme dans les yeux! Mais de la joie maintenant, du bonheur infini!...

Le petit Alphonse s'installe sur son cheval de bois. Yolande berce et dorlote sa grosse poupée abandonnée depuis deux mois au fond de l'armoire. Etienne monte son mécano et se propose [illegible] de faire marcher son train, etc. Mais voilà que soudain on entend [illegible] C'est Paul le [illegible] jeune enfant, encore au berceau. Maman Marguerite accourt vers lui: et là, prodige! elle voit non plus une seule rose blanche, mais des douzaines de roses qui emplissent le berceau de l'enfant, des blanches, des rouges, des roses, et toutes admirablement belles.

Maître Victor, devant tant de prodiges, devant tant de bontés de la part du bon Dieu et de la Ste Vierge, n'en peut plus; tombant à genoux, les yeux pleins de larmes: "Merci, merci, ô mon Dieu", s'écrie-t-il. Puis se relevant: "Marguerite, pendant que tu vas préparer le repas, et que les enfants vont décorer la maison de ces roses, moi, je m'en vais à confesse et faire mes Pâques!"

Et quand, à midi, les cloches de la petite église de St-Jean-Baptiste sonnèrent l'angélus, et répandirent à nouveau sur la campagne leurs joyeux alléluias, ding! dong! ding! dong! cette fois tout le monde dans le pays goûtait à la vraie joie de Pâques!

Et [illegible] l'histoire de la belle Dame, de blanc et de bleu vêtue, du porc-épic et de la belle rose blanche, les bouchers ont gardé la coutume, pour rappeler ces faits merveilleux, de piquer sur les viandes de leurs étalages de belles roses blanches et rouges. On dit qu'ils espèrent que leurs marchandises, elles aussi, apporteront à leurs clients la santé et du corps et de l'âme.

Et la légende des Roses de Pâques est terminée.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

[illegible]

H-15[illegible]

LA PLUS BRILLANTE IMPASSE

[illegible] dans son livre "[illegible]" présente la main suivante comme [illegible] impasse de l'histoire du bridge.

DONNEUR SUD
Tous vulnérables

	Nord	
	♠ D [illegible] 4 ♥ 7 4 2 ♦ [illegible] 3 2 ♣ [illegible]	
O ♠ V 8 7 6 3 ♥ V ♦ 8 ♣ A 10 9 8 7 2		**E** ♠ [illegible] ♥ [illegible] ♦ D 10 9 4 ♣ V 6 5 4
	S ♠ A R 2 ♥ A R D 9 8 6 ♦ A R 6 5 ♣ —	

SUD	OUEST	NORD	EST
2 coeurs	Passe	2 S-A	Passe
3 coeurs	Passe	4 coeurs	Passe
6 coeurs	Passe	Passe	Passe

Entame: valet de coeur.

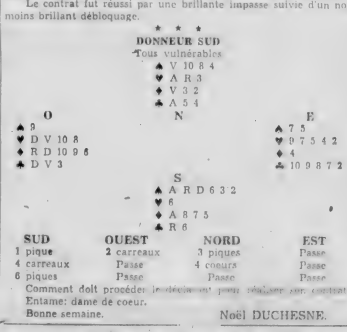
Après avoir examiné le jeu du Mort, le déclarant en vint à la conclusion que le contrat serait réalisé facilement si les atouts chez les adversaires étaient partagés 2-2, le sept de coeur devenant une rentrée au Mort. Un carreau serait alors jeté sur le roi de trèfle, les adversaires obtenant cette levée par leur as; le dernier carreau perdant serait ensuite défaussé sur la dame de trèfle, Nord ayant repris la main par la dame de pique.

Cependant, lorsque sur le second atout, Ouest se défaussa d'un trèfle, la rentrée au Mort par le sept de coeur devenait impossible et l'idée d'affranchir la dame de trèfle fut pour un moment abandonnée. Sud demanda une troisième ronde d'atout afin d'épuiser Est. Si les carreaux chez les adversaires sont partagés 3-2, une seule levée sera perdue à cette suite. Le déclarant, après le jeu de son as de carreau, fit suivre le roi. Nouvelle déception, Ouest ne peut fournir et jette un pique.

Le déclarant va-t-il se résigner à subir un échec? Notre homme était plus courageux que cela. Il vit une possibilité de réaliser le contrat si le valet de pique était chez Ouest ou singleton chez Est, et l'as de trèfle chez Ouest. S'accrochant à cette dernière espérance le déclarant encaissa son as de pique et fit suivre son deux. Par la brillante impasse du dix, Nord obtenait la main. Pour réussir le contrat il suffit maintenant que l'as de trèfle soit chez Ouest. Celui-ci n'ayant que des cartes noires devra retourner pique ou trèfle. Le déclarant appela donc le roi de trèfle et brillamment se défaussa de son roi de pique, créant ainsi une rentrée nouvelle au Mort. Si Ouest capture le roi de trèfle, il sera forcé d'accorder la main au Mort et sur la dame de trèfle et de pique, Sud se défaussera de ses deux petits carreaux. Si Ouest refuse de prendre le roi de trèfle, sur la dame de pique Sud jettera un carreau et n'aura plus qu'une seule perdante.

Le contrat fut réussi par une brillante impasse suivie d'un non moins brillant débloquage.

* * *



DONNEUR SUD
Tous vulnérables

	Nord	
	♠ V 10 8 4 ♥ A R 3 ♦ V 3 2 ♣ A 5 4	
O ♠ 9 ♥ D V 10 8 ♦ R D 10 9 6 ♣ D V 3	**N**	**E** ♠ 7 5 ♥ 9 7 5 4 2 ♦ 4 ♣ 10 9 8 7 2
	S ♠ A R D 6 3 2 ♥ 6 ♦ A 8 7 5 ♣ R 6	

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	2 carreaux	3 piques	Passe
4 carreaux	Passe	4 coeurs	Passe
6 piques	Passe	Passe	Passe

Comment doit procéder le déclarant pour réaliser son contrat?
Entame: dame de coeur.
Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

CARNET DE l'Institut Collégial

Redactrice: Lorraine Desjarlais
Chroniqueuses:
Alice Brunet, Odile Beaupré, Jeannine Bernier

A votre choix

[illegible] de vocation a fait [illegible] plus d'une jeune fille. Beaucoup d'entre elles se sont demandé: "Quel bateau devrais-je prendre pour arriver sûrement [illegible] port du vrai bonheur? Celui [illegible] religieuse ou celui du [illegible]"

Celles qui s'embarqueront dans [illegible] suivront le chemin glorieux [illegible] et jouiront [illegible] de la promesse [illegible] "Celui qui [illegible] père et sa mère pour me suivre aura le centuple sur [illegible] éternelle dans [illegible]"

Dans le second les passagers [illegible] mer plus vaste [illegible] mais les joies [illegible] maman profondément chrétienne leur procureront un grand bonheur: celui de peupler l'Eglise [illegible] saints et le ciel d'élus.

[illegible]
Grade XI.

La vie religieuse

La vie religieuse renferme, pour [illegible] toutes les autres vo[illegible] En effet, une religieuse peut être institutrice, garde-malade, aide sociale, etc. Elle peut exercer une maternité spirituel[illegible] toute façon, elle est [illegible]ement au service de [illegible]

Marie DAMPHOUSSE.

La religieuse accepte une vie [illegible] sacrifices, de renoncement, de croix; et c'est en grande partie ce qui constitue son bonheur... bonheur qui résulte de la satisfaction du devoir accompli, de l'abnégation de soi.

Marguerite ISABEY.

La religieuse étant liée à Dieu d'une manière intime, sa prière [illegible] puissante. Quel précieux se[illegible] la prière d'une âme [illegible]

Jeanne CARON.

Il faut un coeur vraiment noble, un courage magnanime pour s'abandonner entièrement à Dieu. Pourquoi le petit nombre de celles qui embrassent l'état religieux? Serait-ce que peu de jeunes filles ont ce coeur et ce courage?

Odile BEAUPRE.

Les religieuses n'ont jamais à se plaindre de leur époux. Elles trouvent donc le bonheur dans cette vie.

M.-Louise MERCIER.

La religieuse porte une robe de deuil, un vêtement lourd et parfois trop chaud. Mais elle est heureuse de se sacrifier pour Dieu.

Flora GAREAU.

La vie religieuse, c'est le zèle, le dévouement qui n'espère d'autre rémunération que celle de l'amour divin.

Simone TABURET.

Les religieuses s'appliquent à acquérir la perfection des vertus chrétiennes — humilité, charité, esprit de renoncement, etc. Comme elles sont dignes d'admiration!

Noëlla MOUSSEAU.

[illegible] religieuses enseignantes, comme les religieuses missionnaires, ne craignent pas les difficultés; aucune tâche n'est trop rude pour elles, car elles travaillent pour la plus grande gloire [illegible] Dieu.

Ilene DESROCHERS.

Ce qui m'attirerait dans la vie religieuse, c'est la sécurité spirituelle. On sent que la route est étroite, mais aussi on est plus certaine d'atteindre le But.

Catherine HOLMES.

La partie la plus pénible de la vie d'une religieuse n'est pas le genre de vie mais le pas qu'il faut faire pour y entrer.

Lise BLANC.

• • •

La mère de famille

Il est d'extrême importance pour nous de connaître la grandeur de la mission que Dieu réserve à la femme puisque, à beaucoup d'entre nous, la voie du mariage semble sourire.

Le premier rôle de l'épouse chrétienne est celui de créatrice de beauté. Elle est appelée à participer à l'oeuvre sublime de l'Artiste Divin. A son foyer la mère chrétienne sèmera la beauté et le bonheur par son amour maternel et son dévouement sans borne à ses enfants et à son époux.

Le grand devoir de la maman sera l'éducation morale de ses petits. Dieu lui enverra l'enfant tout frêle de naïveté et de confiance afin qu'elle lui enseigne le chemin de la piété et du sacrifice. Elle en formera des âmes fortes, des citoyens compétents et même des saints.

Oui, la tâche est lourde parfois et les responsabilités sont nombreuses. Mais combien de consolations elle peut offrir à cette mère qui a soif de se donner entièrement à ses petits. Qui sait? Peut-être aura-t-elle le bonheur d'être la mère d'un prêtre ou d'une religieuse.

Le second rôle de la mère de famille consiste à se perfectionner pour devenir l'épouse idéale, la compagne, le complément de l'homme. Un amour chrétien, une affection tendre et sincère l'unira à son mari. Elle lui sera une aide spirituelle, aussi bien que temporelle, par sa piété et sa résignation à la volonté de Dieu dans les épreuves, et par son économie et sa compétence dans l'art domestique.

Et ainsi tous les deux s'aidant mutuellement dans la vie conjugale, travailleront durant le grand voyage de la vie pour se préparer une éternité bienheureuse.

Yvette TOUPIN,
Grade XI.

• • •

L'institutrice

Etre institutrice... c'est mon rêve. Je me vois déjà en charge d'une classe de charmants élèves, leurs yeux ingénus fixés sur moi, et je me sens comme une reine au milieu d'un petit royaume! Chaque matin, avec cette jeunesse débordante de vie et de gaieté, est un recommencement qui dissipe les ennuis, fait oublier les anxiétés et les soucis de la vie, empêchant le coeur de s'assombrir et de vieillir.

Passer ses journées avec des petits enfants qui sont comme des fleurs en bourgeons, et comme un jardinier, les cultiver avec amour et en voir avec fierté la pleine éclosion, doit être fort intéressant, autrement intéressant que de se pencher heure après heure sur des machines inertes dans les bureaux d'affaires. Quel honneur et quelle joie de jeter la divine semence en de petites âmes neuves, de former leur coeur à la pratique des vertus, de développer leur intelligence, de leur enseigner à connaître, à aimer leur Créateur et leur Père céleste.

L'institutrice ne craint pas le chômage, toujours elle est assurée de trouver un travail rémunérateur qui lui apporte, avec la considération et l'estime de la société, le moyen de vivre à l'aise et une certitude pour l'avenir.

Que de récompenses et de consolations dont elle peut jouir! Ici-bas... l'assurance de faire beaucoup de bien à des centaines et centaines d'enfants, qui à leur tour en feront bénéficier les générations futures; satisfaction d'un noble devoir accompli, d'avoir contribué au progrès, à la prospérité et au bonheur de tout le pays en lui donnant de meilleurs citoyens. Et puis, après celle d'ici-bas, les grandes récompenses de l'autre. "Celui qui aura appris à garder les commandements sera grand dans le royaume des Cieux." Ceux qui auront enseigné à plusieurs la justice brilleront comme des étoiles pendant toute l'éternité."

Louise LARIVIERE,
Grade IX, no 19.

• • •

La sténographe

C'est à titre de sténographe que les jeunes filles sont le plus souvent employées dans les bureaux. Le succès dans cette carrière, comme dans toutes les autres, n'est accordé qu'aux personnes qui présentent les aptitudes requises, comprennent l'importance de leurs fonctions, aiment leur travail.

Une sténographe au début est censée prendre la dictée à 80 mots la minute et transcrire ses notes à une vitesse de 40 mots. Elle doit avoir une connaissance approfondie de la syntaxe et de l'orthographe, tant anglaises que françaises. L'habileté à rédiger une lettre d'affaires et à remédier aux oublis possibles de celui qui dicte est importante aussi.

La sténographe est la collaboratrice du patron; elle prend ses intérêts, note ses engagements, reçoit les visiteurs, classe certains documents.

Alors, pour obtenir la position de sténographe, il faut avoir une éducation soignée, la facilité de causer et de donner les renseignements requis en l'absence du patron, de l'initiative, du tact envers les visiteurs, et la condescendance à se plier à tout ce qu'exigent les intérêts de son employeur.

Jeannine LARIVIERE,
Grade XI, commercial.

• • •

La garde-malade

Devenir une garde-malade accomplie n'est pas si facile que l'on pense. Il faut beaucoup de dévouement, d'amabilité et une patience d'ange.

Gabrielle PREFONTAINE.

Bien des fois, en guérissant le corps, la garde-malade atteint l'âme de ses patients.

Lucille RAICHE.

Quel courage il faut à une garde-malade pour prendre soin de tout le monde — pauvres, riches, gens malcommodes parfois.

Clairette TETREAULT

Le sculpteur qui travaille soigneusement un morceau de marbre sans vie n'est rien à côté de la garde-malade qui s'occupe de soulager le corps humain. La flamme de dévouement qu'elle porte dans son coeur symbolise la lumière de la vie qu'elle répand autour d'elle.

Louise TRUDEL.

La garde-malade travaille à sauver l'humanité. Elle s'emploie à donner du bonheur à ses patients.

Irène VIAU.

En faisant toujours son devoir auprès des malades, la garde-malade mérite pour le ciel.

Andrée AUGER.

Quelle joie ce doit être pour une garde-malade de se dire: "Cette personne, je l'ai aidée à revenir à la vie, à recouvrer la santé".

Hilda RAYMOND.

Toutes les jeunes filles ne possèdent pas la charité, l'oubli de soi, le dévouement nécessaires pour remplir la tâche si noble de garde-malade.

Gertrude BOUGARD.

Nous devons être reconnaissantes envers celles qui se donnent tout entières au service du prochain.

Mariette CHAMBERLAND.

• • •

Visiteurs indiscrets

Il est neuf heures du matin et c'est aujourd'hui vendredi, le 16 février. Ma femme et moi sommes bien installés sur un fil très confortable tandis que Jacquot et Pierrot jouent à cache-cache, sans toutefois faire trop de bruit afin de ne pas déranger les élèves qui sont à étudier. Mais excusez-moi, je ne vous ai pas même dit qui nous sommes et où nous sommes! Qui, d'abord... Nous sommes l'une des familles les plus heureuses de la race des araignées. Jacquot et Pierrot sont nos petits jumeaux. Où, maintenant, nous sommes installés. Chut! devrais-je le dire? Si vous me promettez de le garder en secret, je vous le dirai, car nous nous sommes établis en cachette, et si par malheur une des élèves découvrait que nous sommes dans sa classe, elle nous en chasserait vite ou nous tuerait! Les humains ne nous aiment pas, nous les araignées, mais vous aurez pitié de nous n'est-ce pas? Nous sommes si bien ici! la classe est large, spacieuse et bien aérée, très bien éclairée par quatre grandes fenêtres très propres. Au-dessus de chacune est suspendu un grand store qui empêche le soleil de pénétrer lorsque ses rayons sont trop forts. Les murs blancs aident beaucoup à l'éclairage de la classe.

Plusieurs cadres suspendus aux murs égayent l'appartement. De belles fougères ajoutent aussi beaucoup à la beauté de la classe. De grands tableaux noirs servent à l'usage de gentilles petites filles dont quelques-unes sont très laborieuses et d'autres... moins! Lorsqu'elles ouvrent [illegible] pupitres, on voit de belles rangées de livres bien couverts et entretenus.

En avant de la classe est placé sur une tribune le pupitre de la maîtresse, qui, lui, contrairement aux autres, est chargé de travail: il y a des papiers d'examens ainsi que quelques cartes dont la maîtresse se sert pour marquer les notes gagnées ou perdues par ses élèves.

Vous devez trouver que je bavarde beaucoup car je n'étais que pour vous dire où nous étions et non pas toute cette description mais dites? vous ne leur direz pas, à vos compagnes que nous sommes dans leur classe? D'ailleurs nous ne les dérangeons pas, du moins nous ne le voulons pas. Nous sommes satisfaites de notre petite vie tranquille. Le seul plaisir auquel nous tenons, c'est d'admirer les écolières sages et appliquées du numéro seize.

Claire BRETON,
Grade VIII.

• • •

Réponses au concours

Qui est "malicieuse" et "débrouillarde" au grade XI? Il f[illegible] dire que ces deux qualités vont bien à toutes les benjamines de Soeur Paul. Mais le "perpétuel sourire"... indique LORRAINE DESJARLAIS.

Catherine HOLMES.

Actrice de théâtre?
Nulle autre que Mme de Repentigny.
Cheveux noirâtres
Et courts — beaucoup d'esprit
Toujours le sourire aux lèvre[s]
— et les anecdotes la nuit
LORRAINE, tu t'es vendue.

Anita TOUGAS.

Vous l'avez deviné... c'est de GEORGETTE SAVOIE dont s'agit, cette gentille brunette, [illegible]tillante de gaieté. Elle redoute [illegible] discours en public mais re[illegible]che à discourir avec ses compagnes, qui accueillent ses paroles avec un éclat de rire... ce qu'elle a dit, ne le lui demandez pas.

Marie BEAUPRE.

"Un sourire éclatant avec deux larges fossettes dans les joues." Cette "grande jeune fille" est devant moi en ce moment. "SAVOIE" moqueuse laisse échapper quelque plaisanterie. Oh, la GEORGETTE!

Catherine HOLMES.

Cette blonde jeune fille n'est nulle autre que SIMONE DUFAULT, svelte et distinguée, [a]mie de Georgette, elle partage sa gaieté. Espérons que son "Louis d'Or" saura l'inspirer quand arrivera la saison des examens!

Marie BEAUPRE.

Ah! Il n'était pas difficile de deviner à qui appartient "la tête blonde et les yeux bleus", tel que dépeints par Georgette Savoie. C'est surtout par le "Louis d'Or" (bon comme de l'or toujours, nous l'espérons) que nous avons reconnu la timide SIMONE DUFAULT.

Jeannine BERNIER.

Lutte livrée par Moscou à la religion

ARRAS — Le R. P. Jean-de-Matha Thomas, Assomptionniste, qui est le dernier curé de St Louis-des-Français de Moscou, a fait à Arras une conférence au cours de laquelle il a évoqué les souvenirs de son séjour en Russie.

"Il est certain, a-t-il dit, que les dirigeants soviétiques ont tout essayé pour extirper de l'âme du peuple russe tout sentiment religieux.

"La lutte antireligieuse s'exerça surtout à l'encontre du catholicisme qui, petit à petit, vit des prêtres disparaître. Mais, après 34 ans de persécution, la foi n'est pas morte dans ce peuple, et, depuis la guerre, un renouveau religieux s'est nettement manifesté."

Le religieux a retracé les vicissitudes de son séjour à Moscou où il arriva peu après la libération et qu'il quitta en septembre 1950. Tous ses faits et gestes furent surveillés au bout de quelque temps, a-t-il indiqué.

Le conférencier a déclaré ensuite que plusieurs personnes de son entourage disparurent sans laisser de traces, soulignant que la police est maîtresse du régime, s'infiltrant partout et surveillant tous les agissements des citoyens prétendus égaux.



Au Festival



Mme Yvonne Nédélec interprètera le rôle de Suzanne Cro[illegible] que dans la comédie "Prisonnier de mon coeur" que le Cercle Mo[illegible] présentera lors du [illegible] Dramatique National le 10 avril prochain, au théâtre Playhouse.

Baptêmes

[illegible] février: Marie-Patricia-[illegible]

[illegible]

Jean Morin et de [illegible] Parrain, Jean Fo[illegible] Irène Forest.

Le 18 février: Joseph [illegible] René-Paul, né le 17 février, fils de Lucien DeGagné et d'Elisa Chartier. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Pelletier.

[illegible]

[illegible] le 13 février, fille d'Edward Lowe et de Thérèse Bibeau. Parrain, Norbert Decloux; marraine, Rosina Chaput.

Précieux-Sang

Semaine de l'Education à l'école

Le lundi [illegible] dernier, [illegible] les classes de [illegible]

Le mercredi suivant, le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., de W[illegible] [illegible] semaine de l'[illegible] "Boys' Town". Merci au R. P. Cartier pour cette [illegible]

[illegible] maine, Mlle Boye[illegible] [illegible]que, venant [illegible]

[illegible]

[illegible] Croix-Rouge s'est [illegible]

Le jeudi 15 mars, tous les [illegible] ves passèrent un examen [illegible]graphique de leurs poumons.

• • •

Voici le résultat de la partie de cartes du 13 mars 1951

Prix des cinq mains: M[illegible] M. W. Wat[illegible] Demeule, Mme A. Laurin [illegible] Bob Gloux.

[illegible]

[illegible] Laforme, A. Boutin, V. L[illegible] L. Landry, J. Susick, R. B[illegible] A. Poirier, R. Bustilli, C. Land[illegible]

[illegible] Construc[illegible] hon. W. R. [illegible] Chanoinesses des [illegible] SS. Oblates; [illegible] [illegible]let, C. Landry; Mmes R. Déprès, J.-L. André, J. Daigneault, J. Landry, J. Tétreault, D. Rémillard, F. Courchaine, Eddy Desrosiers, W. [illegible]own, G. Monnier, L. Labelle, [illegible] Boulet, H. Monnier, A. Ja[illegible] G. Stragier, Mlle M. Ja[illegible]

[Ce]tte partie, la meilleure de la saison comme résultat, fut organisée par Mmes H. Monnier et [illegible]ky, à qui vont nos remerciements, ainsi qu'aux nombreux donateurs et donatrices.

Paroisse de la Ste-Famille

[illegible] les résultats de la partie [illegible] du vendredi 16 mars:

Prix d'entrée, Mlle Alice Bourgon.

Prix des cinq mains: Mme P. Rheault; M. A. Sawchuk; Mme G. Fradette; M. Baril.

Prix de pool: M. A. Sawchuk; Mlle Joyce Pincosky et M. M. Kozak; M. J.-A. Rivard.

Gagnants de la rafle: M. Grouette, Mme Wynchuk (2), M. E. Prieur, M. Susick, Mme Morin, Mme M. Gagnon, M. Perreault, Mme Fradette, M. J.-A. Lajoie, M. Bachinsky, Mme Meissner, Mme Goebel, L. Stenerson.

Donateurs: M. P. Rheault, M. C. Bazin, M. A. Jeanson, M. St-Godard, M. Baril, M. E. Prieur, M. Wm. Stewardt, M. F. Lajoie, M. A. Barnabé, M. I. Wilson, crémerie St-Boniface, Dayton, Lyceum Studio, DeLeeuw Lumber.

Nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont contribué à faire un succès de cette soirée.

Avis aux familles françaises du Manitoba

Les familles françaises du Manitoba sont priées de donner à la Branche Centrale des Réservistes Français, case postale 28[illegible] Winnipeg, le nom et l'adresse des Français et des fils de Français qui se sont enrôlés dans le corps expéditionnaire canadien. La même demande est faite pour ceux qui s'enrôleront subséquemment.

([illegible]mmuniqué)

Les examens du collège d'état-major de l'armée

OTTAWA — Dans la vie de quelque 211 officiers de l'armée le mois de mars joue un rôle de prime importance. Du 19 au [illegible] de ce mois, ces officiers ont subi les examens d'entrée au cours (1951) d'état-major de l'armée canadienne.

Environ 40 à 50 des candidats heureux seront postés au collège canadien d'état-major à Kingston. Quelques autres iront étudier [dans] des collèges semblables en Angleterre, aux Indes et en Australie, d'après un programme d'échange d'officiers.

Les examens embrassent [des] sujets comme la tactique militaire, l'administration au combat, l'histoire militaire et l'actualité [illegible]

On ne critique pas le Christ. On critique les chrétiens dans la mesure où ils ne lui ressemblent pas.

François MAURIAC.

TOUS RESPONSABLES

de l'esprit chrétien dans le monde

Le temps de la réflexion et des projets est passé: c'est l'heure de l'action. Etes-vous prêts? Les fronts opposés, dans le domaine religieux et moral, se délimitent toujours plus clairement: c'est l'heure de l'épreuve. — PIE XII.

Où va la sécurité sociale au Canada?

par Henri LEGARE, O.M.I.

(Suite et fin)

Sans doute, le gouvernement canadien, avant de proposer un système de pensions de vieillesse tel que décrit dans l'article précédent, a étudié les plans et projets actuellement en exécution ou à l'étude dans d'autres pays: le plan Beveridge en Angleterre, par exemple. En 1943, le Dr L. C. Marsh présenta au Comité consultatif de la reconstruction son rapport sur la Sécurité Sociale au Canada. On y trouve, à la page 81, les plans actuels de pensions de vieillesse. Mais, on pourrait se demander si le gouvernement fédéral ne prend pas, de nouveau, une attitude centralisatrice. On pourrait se demander si la Sécurité Sociale ne s'achemine pas vers une espèce de socialisation, de nationalisation, ou tout au moins, de centralisation fédérale.

Le 2 novembre 1950, Sa Sainteté le pape Pie XII déclarait: "Il y a une parole que l'on répète actuellement beaucoup: 'sécurité sociale'. Si cela veut dire 'sécurité grâce a la société'. Nous craignons beaucoup que . . . non seulement la société civile entreprenne une chose qui, de soi, est étrangère à son office, mais encore que le sens de la vie chrétienne et la bonne ordonnance de cette vie n'en soient affaiblis et même ne disparaissent." Selon le Saint-Père: "La sécurité sociale ne peut être que la sécurité dans la société et avec la société".

Origine et sens de l'expression: "Sécurité sociale"

Elle fut employée pour la première fois aux Etats-Unis, dans un message du président Roosevelt, en juin 1934, pour annoncer les réformes du "New Deal". Elle devint courante après l'adoption, en 1935, de l' "American Social Security Act". Elle fut employée davantage après 1938, alors que la Nouvelle Zélande adopta une législation semblable à celle des Etats-Unis, mais plus socialisante.

Pour avoir une notion exacte de la sécurité sociale, il faut bien distinguer entre les deux systèmes de sécurité sociale: le système anglo-saxon et le système français. Dans le système anglo-saxon, la sécurité sociale vient de l'Etat au moyen d'organismes, d'assurance obligatoire et d'assistance sociale. Le système français est tout autre. La sécurité sociale, à des degrés divers, provient des institutions, telles que la répartition juste et équitable de la propriété, du travail suffisamment rémunéré, de l'épargne, des organismes intermédiaires de l'individu à l'Etat, v.g. l'organisation professionnelle. Elle provient aussi de l'Etat alors que les institutions ne suffisent plus, soit par faiblesse soit par vice interne.

La conception anglo-saxonne de la sécurité sociale pourrait donc s'énoncer ainsi: la sécurité que par une organisation appropriée, la société fournit contre certains risques qui sont essentiellement des contingences contre lesquelles celui qui n'a que des ressources minimes ne peut se prémunir effectivement, soit par ses propres moyens ou par la collaboration privée de ses concitoyens. Conséquemment, l'Etat a comme fonction propre de promouvoir cette sécurité.

Le danger ne consisterait-il pas en ce que l'Etat oserait tout prendre en main et diriger lui-même toute la sécurité sociale? N'y a-t-il pas danger de nationalisation, de socialisation de la sécurité sociale, en incluant non seulement la question des pensions de viellesse, mais aussi tous les autres risques de la vie? Cette mesure n'enlèverait-elle pas de l'initiative aux organismes privés? Ne détruirait-elle pas tout sentiment de charité et d'entraide fraternelles? L'Etat s'occupe de nos concitoyens, pourquoi s'en soucier? "Laissons-les à l'Etat" serait certes une formule commode.

Parce qu'il nous a aimés . . .

"Jésus sachant que son heure était venue de partir, ayant aimé les siens, les aima jusqu'à la fin . . ."

Aussi, la veille de sa mort, sur le soir, il quitta Béthanie où il avait ressuscité Lazarre quelques semaines plus tôt et vint à Jerusalem pour le repas de la Pâque: Pierre et Jean y avaient tout préparé: l'agneau d'un an et sans tache, acheté par eux et immolé de la main d'un rabbi, était cuit, les pains azymes aussi et le vin reposait dans les amphores . . .

"Et comme ils mangeaient encore, Jésus prit un des pains, puis ayant rendu grâces, il le rompit et leur donna en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous . . . La troisième coupe venait d'être versée selon le rit, Jésus la prit, bénissant le ciel, et la distribua en disant: buvez-en tous, ceci est mon sang qui sera répandu en rémission des péchés . . . Faites ceci en mémoire de moi . . ."

Voilà ce qu'accomplit l'homme-Dieu en cette nuit de trahison. Pendant que Judas trafiquait de son Dieu pour quelques pièces comptant, Jésus nous léguait le privilège inouï de manger sa chair et de boire à la coupe de son sang . . .

Pourquoi Dieu-Homme, Jésus-Christ s'est-il fait notre nourriture? Parce qu'Il nous a aimés . . .

Un homme qui n'a pas de coeur, qui n'aime pas, ne fait rien de grand. Et si Dieu n'avait pas eu un coeur infini pour nous aimer infiniment, s'il ne continuait pas toujours de nous aimer, le sang divin n'aurait jamais coulé dans une coupe et la croix rédemptrice n'aurait jamais été plantée sur le Golgotha.

Toujours parce qu'Il nous a aimés sans retour, sans trahison, sans faiblesse, Jésus a pu accomplir les gestes admirables qui nous ont valu la Table sainte, le confessionnal, le viatique, etc.

Le geste qui montre la moisson blanche, au puits de Jacob, geste d'amour. Le geste qui touche les yeux de l'aveugle, qui étend les mains pour multiplier les pains, qui lave les pieds des douze, geste d'amour. Le geste qui présente à Judas la bouchée trempée, geste d'amour, tentative suprême pour retenir le traître sur la pente de l'abîme. Tous ces gestes avec celui qui nous donna l'Eucharistie, autant de preuves de l'amour de Dieu pour nous.

Secret d'un savant

Il se peut que le témoignage reproduit ci-dessous, parce qu'il vient d'un médecin, aura beaucoup plus de poids que s'il était répété par une douzaine de prêtres:

"Comme médecin dont toute la vie a été consacrée à guérir les maladies mentales, je dirais que de toutes les mesures hygiéniques pour guérir le manque de sommeil, la dépression morale et toutes les conséquences qui s'ensuivent, je donnerais la première place à la simple pratique de la prière quotidienne."

L'auteur de ces paroles est le Dr T. Bulkley, qui les prononça à l'occasion d'une causerie donnée devant les membres de la "British Medical Association".

Un chapelet géant



Ce chapelet géant, qui pèse 70 livres et dont les larges grains sont fabriqués de bois dur, est tenu ici par les élèves de la paroisse Ste-Marie à Detroit. Chaque grain du chapelet mesure 4 pouces et demi de diamètre et pèse une livre; la chaîne, longue de 50 pieds, est en caoutchouc. Un chapelet semblable existe à la paroisse Ste-Famille à Cincinnati. (NCWC)

Un dominicain s'est fait docker

par le R. P. M.-R. LOEW

(Suite)

Le 15 août approche; c'est le jour où François doit faire sa première communion. Les voisins et les amis intimes de la cour le savent. François grandit chaque jour dans la voie chrétienne: il a le souci de l'apostolat et de la communauté dont il veut être le premier élément.

Tout d'un coup la catastrophe. Nous sommes dans les journées qui précèdent le débarquement en Provence. Le ravitaillement à Marseille devient de plus en plus mauvais; faute de pain, faute de légumes, les autorités n'ont rien trouvé de mieux que de remplacer les rations absentes par des distributions de vin. On devine l'effet incroyable produit sur des gens sans nourriture. Comment François aurait-il pu résister? Et lorsqu'il a bu le litre du ravitaillement il ne peut s'empêcher d'y ajouter celui du marché noir.

Le 9 août, il fait un scandale abominable dans la cour: cris, hurlements, disputes, déménagement de son mobilier à minuit, le tableau est complet.

Le lendemain soir nous nous retrouvons pour la prière.

— Père, vraiment cela n'a pas été . . .

Nous nous demandons ensemble ce qu'il faut faire.

— Ecoute, François, pas moyen de fonder une communauté chrétienne comme cela, ce n'est pas possible. Bien sûr Dieu te pardonne tout de suite si tu le lui demandes, mais que vont dire les gens de la cour qui regardent vers toi comme vers un chrétien?

— C'est vrai, ils diront: c'est ça les chrétiens?

— Ce n'est pas possible que tu fasses ta communion dans cinq jours.

François pleure toutes les larmes de son corps, il sanglote la tête contre le crucifix, et de grosses larmes coulent le long du mur.

— Eh oui, il vaut mieux repousser de quelques semaines.

Nous décidons que cette communion se fera le 8 septembre pour la Nativité de la Sainte Vierge.

Les troupes alliées approchent. Pillage général par tout le quartier des grands magasins, des entrepôts de navigation. Tout le monde y va. Heureusement d'ailleurs car nous serions morts de faim dans les jours qui suivent.

Les Allemands tirent sur la foule. François est trop grand, il dépasse les autres de la tête. Atteint et transporté anonyme dans un hôpital, il y meurt à quelques jours de sa première communion.

Mais, n'est-ce pas au Ciel qu'il la fera cette communion au Christ, passant de sa pauvre misère de gosse abandonné à sa dignité éclatante de Fils de Dieu, recevant son héritage?

Un soir, après six alertes, Mme Emilie vient de terminer la confection d'un panier de pommes cuites qu'elle s'apprête à aller vendre. Une septième alerte . . . Elle est désespérée, pas moyen d'aller faire sa tournée, comment vivra-t-elle ce soir? Alors je lui suggère de les emporter à l'abri où tout le quartier se réfugie . . .

— Vous verrez certainement qu'au bout d'un moment les gens qui s'ennuient iront vous les acheter.

Nous filons à l'abri. Les gens en ont vraiment assez:

— Ah! Père, s'il y avait un bon Dieu, nous ne verrions pas tout ce que nous voyons, il n'y aurait pas la guerre, les avions et tout le reste, et à ce moment-là il est terriblement difficile de répondre.

Heureusement que Mme Emilie commence à vendre ses pommes; elles filent à une allure record; elle est dans la jubilation, et me hurle de l'autre coin de l'abri:

— Ah! Père, on voit bien qu'il y a un bon Dieu pour les braves gens! 3 francs la pomme, 3 francs. Ah! oui, Père, c'est clair qu'il y a un bon Dieu pour les braves.

N'est-ce pas le symbole de ce minimum de joie et de bien-être nécessaire pour ne pas fermer les coeurs aux choses du ciel?

Depuis deux ans, je partage de mon mieux le sort de mes voisins. Je sens bien cependant toutes les déficiences de cet apostolat. Trop souvent je suis obligé de m'absenter car je suis toujours terriblement harcelé par ces fameuses réformes de structure qui se révèlent pourtant si nécessaires; la vie totalement immergée au milieu de ces voisins en souffre.

A chaque absence, ne serait-elle que de trois ou huit jours, j'éprouve à mon retour que le lien fraternel s'est détendu. Il faut, ne serait-ce que durant dix minutes, r e f a i r e connaissance. Moi-même par une lâcheté qui me fait honte, j'ai peine chaque fois à revenir dans le quartier . . . Comme il est plus simple de vivre dans sa cellule de couvent! Ce ne sont pas d'ailleurs les difficultés matérielles qui me font peur. Je sais très bien qu'à peine j'aurai mis le pied au bout de la rue, — en voyant les enfants se jetter dans mes bras, les femmes et les hommes manifester leur joie de me revoir, — mes appréhensions disparaîtront. Mais ce qui est lourd, surtout quand on vit seul, c'est de se sentir tiraillé par les confidences, par les misères de chacun. Lorsque l'on s'est établi dans une vie où l'on est sans défense contre le prochain, chacun vient vous prendre, en quelque sorte, un petit bout de votre coeur.

(A suivre)

Réactions protestantes

L'Assomption en Angleterre

La Croix a, en son temps, parlé des réactions de groupes protestants à l'annonce de la définition du dogme de l'Assomption. Leurs dirigeants, par la voix et par la plume, les ont rendues publiques. Elles nous ont peu émus. Toute occasion est bonne dans ce milieu pour condamner l'Eglise catholique et nous y sommes habitués. Des réactions semblables avaient autrefois accueilli la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Ainsi le prince Albert, consort de la reine Victoria, et Gladstone, le premier ministre d'alors, déclaraient-ils, chacun à leur façon, entendre dans la voix du Pontife, sonner le glas de l'Eglise de Rome: "acte de folie que le catholique le plus dévot condamnerait sans hésitation", prétendaient-ils.

Cependant, il fallait mettre au clair la position catholique au sujet du dogme et de définitions dogmatiques en général, et souligner ainsi l'ignorance et peut-être la mauvaise foi de certains adversaires et donner aux fidèles catholiques les moyens d'éclairer leurs compagnons protestants à l'occasion.

S. Exc. Mgr Mowderoy en prit d'abord la responsabilité, et ses arguments de fait adressés en haut lieu ont dû faire réfléchir. Depuis, pas mal d'études ont été publiées. Des tracts populaires ont été mis à la portée de tous. Les catholiques peuvent ainsi trouver la réponse à donner aux adversaires de l'Assomption.

La tradition assomptioniste en Angleterre

Une des thèses mises en avant par les protestants était que le dogme de l'Assomption allait directement à l'encontre de la tradition chrétienne du pays. Or, les chroniques, d'avant la Réforme, nous présentent le jour de l'Assomption, comme jour férié partout et cela, par arrêté royal. Les armes de la fameuse Ecole d'Eton, dès sa fondation au XVe siècle, portaient l'image de Notre-Dame de l'Assomption entourée d'un groupe d'anges. Les verrières de telle et telle vieille église, passée, du fait de la Réforme, aux mains des protestants, attestent le fait de l'Assomption. Il existait, dès 1361, sur le vieux pont de Bristol, une chapelle dédiée à l'Assomption et érigée là par Edouard III et la reine Philipa.

D'ailleurs, l'Angleterre n'est-elle pas, depuis des temps immémoriaux, le douaire de Marie, "Dowry of Mary", titre plusieurs fois séculaire, qui résume les plus glorieuses pages de l'histoire catholique de l'Angleterre et dont les catholiques anglais sont toujours justement fiers? De ce glorieux passé religieux, nous trouvons de multiples témoignages à l'heure présente, soit dans le vocabulaire botanique: "Marygold", par exemple; ou topographique: "Ladywell, Saint-M a r y-C r a y", "Stoke St. Mary"; soit dans les nombreuses cathédrales, églises, chapelles datant d'avant la Réforme, dont le titulaire est toujours "St-Mary".

On pourrait constituer une liste bien éloquente de semblables témoignages. Ils abondent. S. Exc. Mgr Parker, évêque catholique de Northampton, a récemment demandé au public catholique de le lui faire connaître dans l'intention d'en faire une réfutation sans réplique des prétentions protestantes.

(La Croix)

D'un bout à l'autre du monde

Un prêtre-éducateur et écrivain de renom reproduisait récemment dans la colonne hebdomadaire qu'il rédige, une lettre reçue d'un adolescent, actuellement victime de la négligence de parents qui n'ont pas su le préparer à faire face à l'un des problèmes les plus importants de son adolescence. Nous reproduisons ici sa lettre:

"Cher Père,

Le grand intérêt que vous portez aux jeunes me fait espérer que vous écrirez quelque chose dans votre colonne au sujet des parents qui négligent d'instruire leurs enfants sur les questions sexuelles, ou sur les parents qui attendent tellement longtemps que lorsqu'ils le font, les enfants ont déjà été instruits par des compagnons pervertis.

Je suis l'un de ces malheureux adolescents. Je connais les chagrins et les misères d'une éducation semblable. Je lutte actuellement pour briser l'esclavage d'une mauvaise habitude que j'ai contractée parce que mes parents avaient peur de me parler de 'ces choses' A cause de leur négligence, je suis hanté par l'idée qu'à 18 ans ma vie est déjà gaspillée.

Pouvez-vous aider d'autres jeunes qui se trouvent dans les mêmes difficultés?

Il y a probablement beaucoup de parents qui lisent votre colonne et vous pourriez leur faire réaliser tout le tort qu'ils causent à leurs enfants quand ils ne les éclairent pas sur des questions aussi importantes.

Je ne puis absolument pas m'imaginer pourquoi les parents manquent si lamentablement à leur devoir sur cette question. Pourquoi nous négligent-ils ainsi? Lorsqu'il s'agit d'emprunter l'automobile de la maison, ils ne manquent pas de nous dire d'y faire bien attention; ils nous avertissent de nous surveiller afin de ne pas endommager la nouvelle Chevrolet. Mais quand il s'agit de nous avertir des dangers qui menacent nos âmes immortelles, des tentations contre la pureté, ils prennent une attitude de laisser-faire.

On me repète que je vis actuellement les meilleures années de ma vie. Cela se peut, mais parfois je me refuse à y croire. Ces années sont souvent les plus déprimantes. Quand un jeune n'est pas bien préparé spirituellement pour faire face aux problèmes et aux tentations auxquels la jeunesse est exposée, les années peuvent lui sembler bien tristes et décourageantes. Si un jeune a la bonne fortune de lire un bon livre sur le sexe et la pureté, ou si un professeur va à la racine du mal qui le mine, alors il commence à voir plus clair et la vie pour lui devient plus gaie. Mais tant qu'il n'a pas cette bonne chance, sa vie d'adolescent peut devenir un vrai cauchemar.

Nous voulons faire ce qui est bien, mais nos parents n'ont pas assez de courage pour nous dire ce qui est bien de ce qui ne l'est pas. Et ces mêmes parents se demandent ensuite pourquoi nous tournons mal . . .

Et c'est pourquoi, Père, au nom de tous les jeunes gens, j'espère que vous prendrez ma requête en considération et que dans l'une de vos colonnes, vous écrirez quelque chose sur ce sujet pour les parents."

Est-il besoin d'en dire davantage? . . .

P. G.

30,000 milles en avion

(5,000 milles de plus que le tour de la terre)

(suite)

CEPENDANT, tous sont de solides fourchettes et de beaux buveurs de bière. Ceux qui se piquent d'extrême politesse font entendre des hoquets d'arrière-gorge . . . Dans leurs repas, on sert souvent une gelée d'oeufs décomposés de plusieurs mois d'âge de pourriture . . . Ce n'est pas étonnant qu'en sortant de table, ils ont dans le corps autant de bruit qu'il y en a dans la grande ville de New-York . . . Les pieds de leurs tables à dîner, et des chaises, sont placés dans des bocaux remplis d'eau pour empêcher les fourmis de monter . . . EN MANGEANT dans un restaurant, il n'est pas rare de voir plusieurs chats sur les tables voisines, en train de se lécher gravement le pastron . . . Sur la rue, les femmes se poudrent la frimousse . . . Elles se parfument comme un gâteau.

Beaucoup d'hommes et de femmes s'arrachent les deux canines, afin de pouvoir mieux cracher en fumant cigarettes, cigares ou pipes. **Leur principale occupation**: le trafic des stupéfiants. On peut lire sur certains visages la signature de Satan . . . Ces dôpés ne sont jamais pressés; pour eux c'est toujours l'heure du coiffeur: trois minutes veulent dire 45 minutes.

Et les superstitieux sont nombreux dans ce pays. Ils croient que les abeilles naissent des entrailles corrompues d'un taureau . . . En montant dans une voiture, ou en automobile, on crache à gauche pour fuir la malchance . . . Se couper les ongles le vendredi (dimanche des mahométans), c'est l'annonce d'un grand malheur . . . Mettre son jupon à l'envers, c'est un signe de pluie . . . On peut également s'attendre à un malheur si on entre dans une maison du pied gauche . . . Le 1er janvier, si on se leve le matin en touchant le plancher avec le pied droit, tout réussira pendant la nouvelle année . . . Présage heureux de rencontrer le 1er de l'an les **3 B**: une Boiteuse, une Bossue, une Bonne d'enfant . . . **MARCHER** sur la queue d'un chat recule son mariage d'un an — Il ne faut pas s'asseoir sur une table si on ne veut pas rester vieille fille, vieux garçon.

Pour traquer le démon qui selon la croyance, vit dans chaque champ, les paysans labourent en zigzag, d'un coin du champ à l'autre. Quand ils ont finalement réussi à acculer le démon dans l'un des coins, ils le chassent alors du champ d'un coup de charrue, afin de s'assurer une bonne récolte.

Un oiseau qui pénètre dans une maison: autre signe de mort . . . Un chien qui hurle près d'une maison: idem . . . **CHEMINEE QUI BOUCANE, FEMME QUI CHICANE, LE DIABLE DANS LA CABANE**, etc.

Dans les faubourgs du Caire, on ne peut se débarrasser de cette odeur des écuries, sueur des chevaux, crottin torride, fumiers recuits, rafales de l'amoniaque exaltée par les grands vols de mouches bleues.

Un soir, nous couchons dans un petit hôtel de la banlieue. Le propriétaire s'efforce de dissimuler sa calvitie en étalant 5 ou 6 cheveux sur son crâne. Quel manque de sincérité! Il a des jambes de coq, une moustache en crocs, un nez trop long, des oreilles trop larges: une vraie face de rat! Il fume un énorme cigare verdâtre qui sent l'herbe pourrie. A peine la nuit commencée, les rats se mettent à galoper, à danser. On se réveille vingt fois en sursaut, et la nuit est peuplée de cauchemars.

Quand ils se rencontrent, les Français disent: "COMMENT ALLEZ-VOUS?" Les Egyptiens, eux disent: "C O M M E N T SUEZ-VOUS?" Ils pourraient ajouter "COMMENT PUEZ-VOUS AUJOURD'HUI?"

Il y a beaucoup de quêteux au Caire. Quand les pauvres se rencontrent, leur première question est celle-ci: "BONJOUR, AVEZ-VOUS DEJEUNE?" Les fortunés répondent: "OUI, je suis un de ces chanceux". Les Egyptiens furent sévèrement rationnés pendant la dernière guerre. On donnait à chaque personne deux allumettes par semaine, un savon pour trois mois et un rouleau de papier de t . . . pour six mois.

Les enfants savent mener un sabbat épouvantable. Leurs parents leur lancent des prrrt . . . vigoureux, stridents, comme un sifflet de machine, et en marchant vers eux ce sont des prrrt . . . et encore des prrrt . . . à percer les murailles des maisons. Malheur aux enfants si les parents les attrapent. Ce sont alors des coups de pieds à l'endroit classique et des tapes sur le charivari.

En vous parlant des vieilles filles du Caire, je n'ai aucune arrière-pensée . . . Et je vous dis tout de suite combien j'admire les saintes et bonnes vieilles filles de chez nous . . . Ces vieilles filles — et c'est la majorité — sont si avides de vivre pour les autres, toujours prêtes à se sacrifier pour les autres, et débordantes de reconnaissance pour les faveurs qu'elles reçoivent. Elles ont la préoccupation de plaire, de faire plaisir, de se dévouer, et en touchant cette corde on peut obtenir d'elles des miracles. On les connaît les trois talismans de leur bonheur, DEVOUEMENT, COURAGE, AMOUR. Elles savent la douceur des bonnes actions. Et leurs sublimes actions de charité sont connues. Bien souvent, elles sont des anges consolateurs, des anges de bonté, de tendresse.

On découvre, chez nos bonnes vieilles filles, de bien belles âmes qui ne travaillent que pour le bon Dieu . . . FOIN DES LOUANGES HUMAINES . . . Elles savent très bien que la fleur de la reconnaissance est bien rare, aujourd'hui en ce monde. C'est pourquoi elles acceptent le destin des filles nobles qui est de vieillir seule, dans les bonnes oeuvres, sans amour et sans enfants. Et elles acceptent aussi de mourir dans le célibat final . . . LEUR SACRIFICE EST HEROIQUE, SUBLIME.

Il faut cependant parler des autres **vieilles filles**. Dans mon esprit, ce qualificatif désigne également des hommes et des femmes mariés, des vieux garçons. Le nombre est petit, mais il y en a toujours trop . . . QUELLE PROFESSION N'A PAS SES MONSTRES? Dans certains pays on les appelle des "punaises de sacristie", qui semblent avoir de l'eau bénite, au lieu du sang, dans les veines. Si on leur pinçait le nez, je suis certain qu'il en sortirait de l'eau bénite. Ces espèces de mères de l'Eglise me font un peu peur. J'en ai connu de terribles . . . de ces vieilles filles (hommes, femmes, garçons) au visage jaune, sans menton, sans pommettes, aux bajoues molles, à la pomme d'Adam saillante, au maigre chignon gris. Qui ne connaît les tics de ces faces déviées: les balbutiements de ces bouches tordues? Qui ne connaît ces vieilles filles qui vous prennent des allures de demi-vierges? Qui ouvrent dans les conversations des brèches par où se perdent des essaims de petites médisances . . . qui manifestent leur rancuné par de petites piques, de petites méchancetés sournoises, des froideurs inexpliquées . . . qui sortent bec et ongles et donnent de petits coups de griffe à droite, à gauche . . . QUI regardent, furètent et rapportent . . . Ces fureteuses glosent sur tous les petits événements de la ville, du village. Avec leurs commérages et potins, elles lancent leur venin. Elles serinent les mêmes rengaines. Elles ne cherchent que des occasions de dénigrer, c'est pourquoi leurs langues trottent malgré elles. On dirait qu'elles font exprès pour nous empoisonner l'existence. Elles sont la coqueluche de tout le monde. Inutile de leur parler, de vouloir leur faire entendre raison, vous perdez votre salive . . . Ces êtres qui vous rendent la vie intenable; on ne peut même pas les frapper avec une fleur, une rose! LA LOI LES PROTEGE . . . Elles ne baissent pavillon que devant plus désagréables qu'elles . . . Elles feraient bon ménage avec Lucifer en personne . . . Ces personnes à la cervelle grosse comme une tête d'épingle, dure comme elle, avec deux ou trois idées mal accrochées, partent pour l'autre monde sans un grand cortège de sympathies.

Oui, il faut se méfier de ces mauvaises langues qui renferment tant de poison, se méfier de cette jalousie d'ex-jolies femmes . . . Le feu qui brûle leurs langues est le même que celui qui brûle en enfer. IL FAUT SE MEFIER de ces petites dents toujours prêtes à mordre . . . le mince filet de la calomnie, grossi d'affluents souterrains, devient torrent, entraîne les réputations dans son flot bourbeux, qui bat tous les seuils et y dépose sa vase . . . Nul n'échappe aux piqûres empoisonnées des hideux scorpions du soupçon.

REVENONS à nos vieilles filles du Caire . . . Elles sont légions ces vieilles filles . . . ces vieilles filles pour l'éternité et qui prétendent passer pour des jeunesses, bien qu'elles flottent entre 50 et 80 ans. Malgré leurs lèvres carminées à souhait, leurs manières les trahissent; elles vous retirent leur bourse des profondeurs mystérieuses de leurs jupes . . . Elles ont un visage de pleine lune . . . Elles se pincent les joues pour les colorer . . . ET CEPENDANT, à les examiner de près, on dirait de vieilles pommes ridées, oubliées pendant deux ans sur le rayon d'un fruitier . . . Elles ont des bouches qui ont dû savoir sourire . . . Ce sont de vrais produits fabriqués à la maison comme les tartes et les confitures . . . Elles ont des postérieurs de cordonnier, aplatis et développés en carré . . . OUI? elles sont superbes dans leur laideur . . . Et tellement laides qu'elles doivent provoquer des accidents de circulation! Amen . . . Amen.

Les touristes américains disent **tout**, en disant des Egyptiens qu'ils ont "a-go-to-hell" attitude . . . Mais n'oublions pas que les oignons d'Egypte sont excellents et que dans ce pays, comme partout ailleurs, il y a de bien braves gens.

Le roi d'Egypte est considéré comme un dieu par des millions de ses sujets. Et après ses bains, l'eau de la baignoire est embouteillée et vendue à ses adorateurs. Elle est considérée comme un elixir contre les mauvais esprits, et bue, elle est un remède contre la calvitie! Le papier royal de toilette, qui est parfumé, guérit tous les catarrhes.

Le **FRANÇAIS** est une des langues officielles du Caire. Rares sont les Egyptiens cultivés qui ne parlent pas un français châtié. La nouvelle ville du Caire a 800 ans d'existence. Elle est située à l'endroit même où le Delta du Nile commence ses sept branches qu'il dirige vers le nord de l'Egypte, vers la Méditerranée. De chaque côté de ce Delta, c'est le désert, le désert . . . le désert . . . Saviez-vous que dans le désert, on ne fusille jamais un homme, un ennemi. On l'abandonne tout simplement au désert . . . la faim et la soif le font mourir en quelques jours. Dans l'immense désert, si vous êtes perdu, et si vous vous mettez à marcher, pendant le jour, sans trouver d'eau vous ne ferez pas neuf milles avant de tomber mort . . . et si vous marchez pendant la nuit, vous en ferez peut-être 15 . . .

Nous sommes bien avertis . . . Il faut avoir l'oeil ouvert sur les "pickpockets" . . . Ils sont légions au Caire, et très habiles. Nous nous retirons à l'hôtel "SHEPHEARD", le plus beau du Caire; mais il a un très gros inconvénient; il faut toujours avoir le pourboire sur le pouce: pour la musique pendant les repas, pour les corbeilles de fruits qu'on vous apporte, pour le café turc que nous détestons, pour le valet qui monte votre porte-manteau, pour celui qui ouvre la fenêtre, pour celui qui tire la chaîne de l'hôtel des Postes . . . TIP, TIP, TIP.

Nous visitons le fameux Bazar du Caire, qui occupe toutes les petites rues du vieux Caire. On ne voit que des magasins des deux côtés des rues. On nous couvre de marchandises de toutes sortes, en annonçant des rabais de 95%. VAS-Y VOIR? Dans ce Bazar, nous nous amusons bien à regarder et à admirer un pauvre diable d'Egyptien qui se sert de son pied droit pour repasser des chemises. Quelle adresse! Il fait ce métier à la journée pour cinq sous de l'heure. Nous lisons l'enseigne d'un tailleur: "ADAM ET EVE, TAILLEURS". Et les deux figures ne portent pas d'habits!

La circulation du Caire est la pire au monde. Les automobiles circulent dans toutes les directions et à une vitesse vertigineuse. Des gamins de 12 ans s'accrochent au derrière des tramways. DOUZE ANS: l'âge des fredaines, des mauvais tours! Le Caire est pour les Egyptiens ce qu'est Rome pour les chrétiens: la Ville Sainte, la Ville Eternelle. Il y a 600 Mosquées dans cette grande ville. Le vendredi est le dimanche des Egyptiens qui sont presque tous mahométans. Ils ne reconnaissent que trois grands prophètes: Moïse, Jésus et Mahomet, mais Mahomet est le plus grand des trois, nous disent-ils.

En Egypte, nous disons, chaque matin, la sainte messe dans la même église: celle de St-Joseph. Elle est construite près du sycomore où la tradition nous dit que la Ste-Famille fit halte pendant la fuite et le retour d'Egypte. Des Franciscains desservent cette église. Il y a peu de catholiques au Caire. Les Egyptiens furent convertis au christianisme par l'évangéliste S. Marc, vers l'an 61. Il établit son siège à Alexandrie. Jusqu'au IVe siècle, le catholicisme était la religion officielle de l'Egypte. Mais les guerres, les persécutions, les hérésies finirent par étouffer et faire disparaître la religion du Christ. Les enfants sont encore baptisés par immersion.

Sur beaucoup de portes on voit "un fer à cheval" . . . pour se protéger contre le démon qui, dit-on, voyage toujours en cercles, ainsi il ne peut entrer dans la demeure en suivant le "fer à cheval". Il y a aussi une autre explication: le diable aurait demandé à saint Dunstan, vers l'année 930, de ferrer ses pieds fourchus. Le Saint lui fit si mal au point que le diable se promit de ne jamais entrer là où il verrait un "fer à cheval".

(A suivre)

J.-C. MASSICOTTE, ptre,
Hospice Taché, St-Bon.



XXIVe ANNEE — NUMERO 21

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Roger Smith

Chroniqueurs
Jacques Chenard, Marc Pelletier, Réginald Prescott

Rédacteurs
Guy Labossière, André Lachance, Raymond Breton, Léo Beaulieu

CHRONIQUE

Si la glace, rongée graduellement par le soleil de mars, perd de plus en plus son éclat vif, le train des patineurs est loin de ralentir. C'est le temps des semi-finales et des finales et avant d'accrocher ses patins, chaque équipe sort tout ce qu'elle peut pour gagner la palme du vainqueur. Quand cette chronique paraîtra, ce sera la fin de plusieurs clubs, la fin de la saison du hockey et la fin de la glace.

Un peu partout, des championnats, des coupes et des trophées sont en jeu. A Paris, les pays croisent bâtons pour le championnat mondial du gouret. A Halifax, les provinces canadiennes se sont lancé pierre après pierre pour la coupe canadienne du curling. Au Manitoba, les seniors et les juniors sont aux prises pour le championnat de la province. Ailleurs, le féminin, à tout propos, s'expose à tout vent pour des couronnes royales. A St-Pierre même, on introduit une coupe pour le champion du cribbage. Chacun dans son genre présente plus ou moins d'intérêt et, au collège, les yeux se portent sur la lutte acharnée des classes universitaires. La fierté et l'esprit de classe avaient soudain déclenché aux élémentaires de l'anxiété, de l'ambition et même de l'antipathie. La Philo I terminait en tête de la ligue. La Philo II "joua" la Philo I en finales quatre parties contre deux. Le gardien de buts, Camille Turenne, dirait: "on n'est pas finissant pour rien!" Ceci dit pour certains téméraires qui avaient osé parier pour les jeunes de la Philo I.

• • •

Soirée des Sénateurs

Samedi soir, les Sénateurs organisaient dans la salle académique une soirée récréative sous la direction de Gérald Comeau et Paul Rocan. On voyait au programme une partie de cartes, un concours d'amateurs, un quiz et un numéro surprise.

Le 1er prix des amateurs fut gagné par Joseph Lavoie pour avoir joué sur piano un morceau de 6 façons différentes. Charles Halpin décrocha le 2ème prix pour une chanson, et Philippe L'Heureux, le 3ème, pour une déclamation. Un prix de bonne volonté fut décerné au petit Claude Désaulniers.

Par une étrange coïncidence, Gérald Lavergne était de passage au collège. Le maître de cérémonies, Gérald Moreau, interrompit la partie de cartes pour faire entendre cet homme d'une popularité glaciale et d'une renommée de déclamateur dont "la tête du ciel est voisine et les pieds touchent à l'empire des morts". Il déclama pour la 8ème année "Le chêne et le roseau" du bonhomme Lafontaine. Il reçut des petits une grande ovation.

Le dernier numéro, numéro-surprise, présente une réelle surprise: un petit nain de 3 pieds, natif de l'Amérique du Sud, M. Pygmaliondelapucodière en personne. L'homme-pygmée parla en latin et en français, chanta en anglais, déclama, joua du piano et exécuta quelques tours d'athlétisme, comme se lever lui-même par les cheveux. Quelques petits gars lui ont demandé son autographe. Claude Préfontaine et Georges Chenard interprétaient le petit nain, réalisation du Père Ouimet.

Ici et là

Dans la salle académique, le Père Caron monte la séance annuelle des collégiens. Aussi, plusieurs acteurs et machinistes-décorateurs disparaissent fréquemment de la circulation. Les Rhétoriciens en plus de personnifier les Amis de l'Art chez les Chevaliers de Colomb, trament un conventum. Ils prétendent dépasser les autres années en beauté et en originalité. On l'attend! Les Finissants, dans la personne de Denis St-Onge, travaillent un album-souvenir. Les Humanistes trouvent le temps d'ériger des procès. Le Ciné Club discute de cinéma et l'Ambulance St-Jean poursuit ses cours. Ceux qui ont le temps, les jeunes évidemment, comptent les jours pour le congé de Pâques qui s'annonce assez long pour prendre le nom de vacances.

Félicitations

Le collège est fier et se réjouit de ce qu'un autre de ses anciens soit à l'honneur. Nous apprenons que M. J.-Edouard Préfontaine, M.D., a été nommé président de la section d'ophtalmologie et d'otolaryngologie dans l'Etat de la Caroline du Nord. Félicitations au docteur Préfontaine.

Roger SMITH,
Philo II.

• • •

A deux pas du seuil

Il y a 8 ans, je faisais mon entrée au collège. Il me semble que c'est hier. Huit ans, c'est si vite passé!

Mais je ne disais pas cela alors; il me semblait que ça ne finirait jamais. Pourtant, me voilà aujourd'hui à terminer la dernière étape de mon cours. "Les jours se sont enfuis d'un vol mystérieux."

Ça semble long, interminable, au début, mais inconsciemment, presque sans s'en rendre compte, on est rendu au bout. On me le disait bien alors, mais je ne voulais rien y entendre. Il a fallu que j'y passe moi-même pour m'en rendre compte.

A deux pas à peine du seuil, je me reporte en pensée à quelques années en arrière.

Je revois mes premiers professeurs qui se "désâmaient" à me faire entrer dans la tête les premières racines du latin, pendant que je les regardais avec de grands yeux étonnés, pour ne pas dire admiratifs; je revois ces heures inoubliables passées à la chapelle à prier ce Dieu qui guérit et réconforte; je revois toutes ces heures où, penché sur mon bureau, je massacrais un thème latin, quand je n'inventais de nouvelles théories en mathématiques; je revois enfin ces heures de divertissement joyeux passées en compagnie de mes confrères.

Dire que cela, ce n'est plus qu'un souvenir! Et alors, je regrette toutes ces heures perdues à bayer aux corneilles, à rêver aux nuages, et je voudrais pouvoir me reprendre.

Mais en vain, car le temps impassible suit son cours sans fléchir, et comme le fleuve qui coule sans jamais quitter son lit, il passe sans retour . . . Quand on fait son entrée, on regarde le collège avec de grands yeux ébahis; plus tard, en le quittant, on fait son entrée dans le monde que l'on regarde avec le même ébahissement.

En effet, le monde nous est encore inconnu, on y arrive comme des étrangers. On ne connaît de lui que la surface, et l'on sait qu'il recèle bien des embûches: c'est pourquoi il faut se méfier et être prudent.

Il ne faut pas croire qu'après l'obtention du B.A. nous sommes bien savants, que nous connaissons tout, loin de là, car le B.A. n'est pas le terme, mais il n'est qu'un fondement, qu'une base de la vraie éducation. Nous sommes des finissants, mais nous n'avons pas fini. La vie, en effet, est un cours, une étude, un apprentissage perpétuel: plus on en apprend, plus on en sait, plus on s'aperçoit qu'on ne sait pas grand'chose, plus on s'aperçoit qu'on en a à apprendre, et on ne sait que ce qu'on a appris . . .

A deux pas du seuil, on ne peut songer au départ sans quelque regret. En pensant devoir quitter ce toit qui nous a abrités pendant 8 ans — même si pour une raison quelconque on ne s'y plaisait pas toujours — ce collège qui a été le creuset intarissable où l'on est venu puiser ce bijou précieux qu'est une éducation chrétienne, dont les artisans se sont dépensés corps et âme pour nous, en pensant à tous ces Pères, ces confrères que nous devrons quitter, on ne peut se défendre d'en éprouver une certaine mélancolie.

Mais, en partant, nous emportons avec nous un souvenir imprégné d'une profonde reconnaissance à l'égard de tous nos professeurs, et nous espérons que l'avenir prouvera qu'ils n'ont pas perdu leur temps auprès de nous, même s'ils n'ont vraisemblablement pas atteint leur but — qui est de se faire dépasser par leurs élèves.

En allant de l'avant, on laisse chaque fois quelque chose derrière soi.

Paul ROCAN,
Philo II.

• • •

Les Amis de l'Art

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher avaient demandé aux Amis de l'Art une petite soirée. Ce fut, pour nous, un plaisir d'y répondre. Vers la fin de janvier, nous allions leur présenter un débat littéraire, et lundi, le 12 courant, quelques-uns de nos membres retournaient avec un peu de théâtre.

Un petit programme tout court. Une déclamation par M. René Chartier: "Johnny Courteau", de Drummond. Deux extraits d'opéra exécutés par cette célèbre contralto, Mlle Cunégonde Gatti Cazzaza, une seconde personnalité de M. Léo Couture: l'habanéra de Carmen et la "Barcarolle" des contes de Hoffman. Et, en dernier lieu, un extrait de comédie de René Benjamin, "Les plaisirs du hasard". Les acteurs: Etienne Gaboury, Claude Bernier, Albert Fréchette, Réal Gendron et Léopold Dumaine.

Gaboury tenait un râle qui lui convenait à un tel point que parfois, effrayé de sa propre personnalité, il cherchait à échapper à son personnage, c'est-à-dire à lui-même.

Bernier ne méprisait aucunement sa toge de magister et montrait un aplomb surprenant. De plus, on constatait une gradation soutenue dans son rôle.

Fréchette et Gendron savaient chausser d'imposantes lunettes pour intimer qu'il s'agissait effectivement d'intellectualité. Incidemment, la scène se passe à la Sorbonne, durant un examen pour le Bachot.

Léopold Dumaine a su donner du piment à un rôle qui, moins bien rendu, pouvait facilement être fade.

Bon nombre de ces acteurs montaient sur la scène pour la première fois: on aurait pu s'y méprendre. Ainsi, la Société des Amis de l'Art poursuivra son but.

Gabriel BRETON,
Rhétorique.

• • •

Petite chronique

Les Anciens jouent les plus souvent avec les Sénateurs car leur capitaine, Raymond Smith, est tellement diplomate qu'on ne peut pas lui refuser de parties. Alors, dimanche soir, ils sont venus lancer la rondelle contre les Sénateurs et, contrairement à leur habitude, ils ont gagné par un pointage de 8 à 4. Les Sénateurs, malgré le renfort de C. Préfontaine et de Robert Lafrenière, ont plié. Mais ils n'avaient pas de gardien de buts. Joyal était indisponible ce soir-là, ce qui força le capitaine à s'improviser dans les buts. Il n'a pas fait pire que de laisser passer autant de lancers qu'il en a arrêtés. Mais, qui n'aurait pas fléchi devant les boulets d'Henri Lemoine et de Denis Lambert?

Les Sénateurs avaient beau (à l'insu de l'arbitre) jouer un homme de plus que les Anciens durant la troisième période, ils ne réussirent pas à éviter la défaite.

Gérald MOREAU,
Philo II.

Tout pour le Pape

"Minuit, déjà", soupira Ernest, en consultant sa montre.

La jeune fille qui marchait à ses côtés ne sortit pas de son mutisme . . . et la marche continuait toujours, cette marche horrible, mais, pourtant, si décisive . . .

Enfin, elle s'écria: "Décide! Décide! Je n'en peux plus de ça, moi, décide donc!"

Et, plus calme, elle ajouta: "Excuse-moi, mais tu ne sais pas comme c'est affreux. Oh! Ernest, reste! reste!"

"Oh! je sais, je sais, fut la réponse impatiente, c'est aussi dur pour moi!"

Oui, c'était dur pour lui; dur de quitter son vieux père, ses soeurs, ses parents, ses études. Dur, surtout, de laisser sa Mariette, pour peut-être ne la jamais plus revoir. Ah! il ne pouvait pas s'y résoudre, il ne le ferait pas! Dieu ne pouvait certes pas exiger un tel sacrifice. Et, brutalement, la résolution se fixa dans son esprit: "Je ne partirai pas!"

"As-tu dit quelque chose?"

Ernest regarda, tourné vers lui, ce visage inquiet, cette physionomie tourmentée, souvenirs déjà indécis d'un amour trop heureux. Tout son être appelait désespérément une vaine liberté; mais Mariette était forte, et elle dit avec difficulté: "Fais ton devoir, ce sera mieux".

Ah! Mais qu'il était terrible, ce devoir! . . . Si c'était un devoir? Quoi qu'il en soit, par courage, ou par une intuition fanatique, Ernest se sentait obligé de partir pour l'Italie, de combattre pour le Pape, de mourir, sans doute, pour l'amour du Christ. Et Mariette, en catholique courageuse, préférait qu'il prenne une décision qui ne serait pas regrettée.

Pour la centième fois, Ernest revit la figure du Saint-Père, mais plus nette, plus grandiose et plus rayonnante de sainteté qu'il ne l'avait jamais vue sur un portrait.

Il ne l'avait jamais rencontré, le Pape, mais c'est ainsi qu'il se l'imaginait, avec un regard de doux monarque, de pasteur royal. Et, dans ce sommet d'une horrible agonie, dans ce gouffre d'idées et d'images qui tourbillonnaient autour du grand trône, le Saint-Père lui faisait signe de venir à lui, d'être un des premiers zouaves, de donner un exemple héroïque à tant de jeunes gens.

Ernest se retourna vers Mariette. Dans les yeux troublés, elle lut la réponse . . . et deux larmes mouillèrent ses joues.

Hubert PREFONTAINE,
Versification.

• • •

Une autre victoire

Grand gaillard de vingt ans, Claude terminait son cours classique. Malgré toute sa bonne volonté et ses prières ferventes, il n'avait pu encore régler le fameux problème de son avenir. A part les liens d'amitié qu'il avait avec une jeune fille du voisinage, la mort récente de son père l'obligeait en quelque façon à lui succéder dans le monde des affaires. En effet, comme fils aîné, n'avait-il pas le devoir de continuer l'oeuvre de son père, et de rester en même temps le soutien de sa mère? . . . Pourtant, depuis l'enfance, le rêve grandiose de devenir un prêtre, et un bon prêtre, avait captivé son âme généreuse. Dans une telle situation, que fallait-il donc faire?

Claude aurait bien voulu que Dieu lui apparaisse et lui donne la solution. Mais non, rien; si ce n'est ténèbres et indécision! Tantôt l'attrait d'une vie libre, mondaine et riche semblait le gagner; et tantôt le sens d'une vie sacrifiée pour l'amour de Dieu et des âmes prenait vivement le dessus. Car n'avait-il pas déjà, en vue de la prêtrise, combattu de toutes ses forces pour garder une âme pure, intacte? Irait-il, par hasard, renoncer à toutes ces hautes ambitions? Le problème était sérieux, compliqué. Claude s'en rendait compte. Il en souffrait terriblement.

Une à une, les journées passaient. A la fin des vacances, comme rien n'avait encore été décidé, Claude alla se confier à sa mère. Evidemment, celle-ci était trop prudente, trop délicate pour risquer son opinion. Elle se contenta de ces mots: "Mon cher Claude, c'est monsieur le curé qui peut le mieux te conseiller. Va le voir. Demande-lui franchement ce qu'il en pense" . . . Claude trouva l'idée bonne; et il se reprochait même de n'y avoir pas songé avant. Il s'y rendit donc sur le champ.

En l'apercevant, le bon vieux curé s'écria joyeusement: "Tiens, bonjour Claude. Quel bon vent t'amène? Toujours de bonne humeur?" . . . — "Ah! Oooouuuiii, monsieur le curé; pas mal; mais, il y a quelque chose tout de même qui me tracasse un peu" . . . — "Pas vrai? Passe donc au bureau, on va voir ça ensemble". — En présence de ce curé si bon, Claude n'eut pas de misère à exposer au long et au large son problème et ses inquiétudes. A la fin, le curé lui serra la main et lui dit: "Tu sais, Claude, dans la vie, faut jamais résister et tenir tête à la grâce. Elle peut nous grimper bien haut! Bonne chance!" . . . Après les remerciements sincères, Claude retourna chez lui, le coeur gai, l'allure légère. Il voyait clair maintenant dans sa vocation.

Quand sa mère le vit entrer dans la cuisine, elle lui demanda avec anxiété: "Eh bien, Claude, quelle nouv . . .?" . . . Mais elle ne put continuer, car il venait de se jeter dans ses bras pour l'embrasser chaudement. Les deux pleuraient; mais ces larmes qui coulaient sur leurs joues étaient des larmes de joie! Claude raconta ensuite à sa mère, comment il donnerait la charge du bureau d'affaires à un ami compétent; et comment il s'arrangerait pour qu'elle reste toujours heureuse.

Quelques jours plus tard, en se présentant au séminaire, Claude ne put s'empêcher de songer à ce petit drame de la vocation; et alors, tout en esquissant un sourire, il se dit à lui-même: "Eh bien, mon cher Claude, c'est ça! Une autre victoire . . . pour Notre-Seigneur!"

Philippe L'HEUHEUX,
Méthode.

COIN! COIN!

Quelques malins envieux, comme jadis on fit à Samson, coupèrent les cheveux (un "side burn") de Roger Sabourin durant son sommeil. Il paraît que sa chevelure était le secret de ses talents romantiques. Pour le moment, notre rougeaud a perdu sa belle humeur. St-Onge, gare à ta moustache!

Initiative

La Cie Fillion Ltée a entrepris la traduction subversive du traité de morale du P. Fontaine en français. Les téméraires n'ont sans doute pas entendu parler d'un comité pour un "Collegian Activities". Passeront-ils à l'index, eux aussi?

Averse

St-Hilaire offre ses services pour faire du recencement, mais il ne veut pas aller dans le district de Ste-Elisabeth. Il paraîtrait qu'il y a rencontré son maître, et qu'au cours de ses aventures "paulines" là-bas, ses aspirations auraient subi une douche célèbre. Une leçon suffit.

Insomnie

Il est heureux que la fin de l'année approche. Un certain Philosophe ne peut plus dormir en classe; il en est réduit à prendre des pilules pour combattre son insomnie diurne. Il ne sait sans doute pas que c'est Fillion qui détient la clef des songes.

A date

Dans un quiz, samedi soir, on demandait à un Syntaxiste: "Dans quel pays se battent actuellement les Winnipeg Princess Pats?" Il répondit: "En Norvège!"

Un comble

Pour gagner le championnat de la ligue des classes universitaires, la Philo II a dû puiser 8 ans en arrière pour découvrir dans ses rangs un gardien de but célèbre . . . en son temps. Camille Turenne, Vicomte, contribua beaucoup à la victoire en bloquant d'une manière spectaculaire (traduire assis), tout lancer de la ligne rouge.

A quand l'oraison funèbre?

Quand donc enfin les Philosophes feront-ils l'oraison funèbre de ce tout petit test de huit minutes qu'ils ont mis plus de 8 semaines à digérer?

LOUIE — par HARRY HANAN



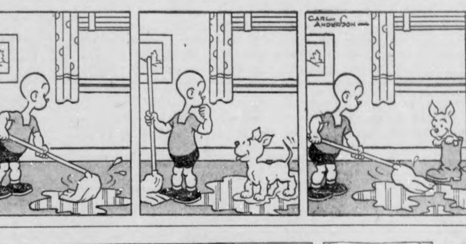


BOZO — par FOXO REARDON





HENRI — par Carl ANDERSON



LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney




















Walt Disney présente

L'ONCLE REMUS

et ses contes de

JEAN LAPIN




























Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

La Campanule des Karpathes

par Claude SURLANDE

NUMERO IV

Au milieu d'eux, exceptionnel, avec sa peau sombre et ses cheveux noirs: André Selki, le bohémien. Il suit du regard les gestes de la femme d'Ivan.

Le vieux duc appelle un domestique:

— Vasili, les verres sont vides. Messieurs, nous fêtons ce soir notre charmante visiteuse. Vous lui devez le respect, comme à moi-même, et je compte pour elle sur votre déférente protection.

Un hourra prolongé frappe la voûte. Le serviteur passe entre les rangs et verse un vin lumineux, qui brille dans les cristaux à facettes profondes. Avec une clameur joyeuse, un peu sauvage, les convives vident leurs coupes, puis, d'un geste d'ensemble, réglé comme un mouvement de ballet, les brisent sur le sol.

Hommage, sans aucun doute!

Marie-Hélène a sursauté, choquée, au fond d'elle-même, par la rudesse de ces moeurs étrangères.

Ivan, lui, la regarde, interrompt le geste ébauché, et tend à sa femme la coupe encore à demi pleine.

Cette attitude est-elle interprétée comme une critique?

Des visages sans indulgence se tournent vers lui et des regards ombrageux fuient sous les paupières.

Ivan Barnine paie de ce silence hostile la faute de trahir le clan. Marie-Hélène sent tout cela, et souffre une seconde, elle a pris le verre de cristal à tige mince, taillé comme une fleur:

— A vous tous!

Elle boit le vin précieux, puis, après un regard circulaire, dissimulant son regret, elle jette sur la dalle de marbre la coupe vide qui éclate avec mille reflets.

Autour d'elle l'atmosphère est redevenue claire et joyeuse, mais, comme si le geste de Malène était un signal, la guzla, qui s'était tue à son approche, résonne à nouveau. Elle attaque une mélodie guerrière aux accents sauvages: mesures sans joie, mais vibrantes d'un obscur accent de victoire. Surprise, Marie-Hélène cherche autour d'elle. Elle s'avise seulement, alors, que cette réunion brillante est veuve de présences féminines. Seule, du coin sombre où elle s'est réfugiée, la joueuse de guzla la regarde, une provocation au fond de ses yeux durs qui brillent comme des gemmes.

Hôtesse à privilège, ou servante musicienne?

Malène la confronte avec un souvenir vivace qu'elle voudrait tant oublier.

Cette femme! Cette femme-là! ... cette créature capable d'assassiner! ... C'est Marika Selki, souveraine ici, en face de la femme d'Ivan.

Le regard pur de Marie-Hélène soutient le défi des yeux mauvais. Son mari est venu près d'elle et l'attire vers un groupe animé. Alors, entre deux remarques aimables, dans un souffle, elle murmure:

— Ivan, je n'en peux plus, emmène-moi.

CHAPITRE VII

La tentation

Une sorte de grange badigeonnée de blanc; un autel pauvre, couvert de fleurs fraîches; un Christ en bois et des saints d'argile; dans un cadre, une reproduction grossière de la Vierge miraculeuse de Czestochowa.

Dans cette chapelle de village, un prêtre psalmodie pour les paysans la messe romaine.

Les hommes, en costumes de fête de toutes les couleurs, à genoux sur la terre battue, les femmes, dans les tribunes de sapin brut, dédient à Dieu leurs prières primitives: pour leurs enfants, pour la récolte, pour la guerre ou pour la paix, selon leur âme.

Le duc Vladimir, avec son escorte brillante et ses chevaux, la police avec ses rigueurs, le clan tzigane et ses cruautés, la famine dans les camps, tout cela est effacé, tandis que les prières latines, indéchiffrables, libèrent les coeurs.

Minutes de trêve dans cette petite église au seuil de laquelle veillent tant de misères!

Un peu à l'écart, recueillis et immobiles, une femme et un homme, debout, prient en silence. Des regards les encerclent: curiosité, mais, surtout, sympathie respectueuse.

Marie-Hélène et Ivan ont eu beau se dissimuler parmi les humbles, à l'heure de l'office du matin, partout le maître retrouvé déchiffre autour de lui, sensible à l'heure du recueillement, l'amour obscur de tout un peuple qui l'attendait... de son peuple qui l'a reconnu...

La cloche grêle tinte pour l'élévation et l'assistance, d'un mouvement lent, courbe la tête. Pour la première fois depuis qu'il est revenu Ivan, les épaules droites, le front incliné, les yeux clos, Ivan vêtu comme ceux de sa race paternelle, Ivan Barnine est en danger de trahir son choix. Les simples qui l'entourent, ce matin, n'ont point de préventions ni de jalousie contre sa compagne venue de France, cette fille de loin au beau sourire, qui ne peut les entendre que dans leurs chants et leurs prières, celle qui ne comprend pas leurs paroles, mais qui vient à eux avec l'impression directe du coeur.

Marie-Hélène est délivrée de l'impression d'exil qui la tourmentait, soeur par la foi et par la prière de ceux qui l'entourent.

Sous le porche, au son d'un vieux carillon, la foule des dimanches retrouve le soleil: une lumière de début de printemps, à peine chaude, à peine dorée, caressante.

Ivan peut s'éloigner, personne ne lui parle. Personne n'oserait. Il recueille seulement des sourires furtifs, des regards complices vite éteints... toute une charge d'espoirs informulés, d'appels muets, de reconnaissance heureuse.

En traversant la place, il peut saisir des phrases fugitives:

— Ivan Barnine est revenu...

— Je savais bien qu'Ivan Barnine reviendrait...

— Il va repartir, a-t-on dit...

— Le vieux seigneur aussi devait repartir... Où le père a compris qu'on avait besoin de lui, le fils comprendra...

— En tout cas, il est venu parmi nous...

— Il ne s'en ira pas, vous dis-je...

— Qu'est-ce qui l'empêcherait?

— La Vierge et l'Etoile font d'autres miracles...

L'air est plein d'une gaieté peureuse.

Prenant sa femme par le bras, le long du chemin qui mène dans les bois, Ivan Barnine s'enfuit.

Longtemps, ils gravissent en silence l'étroit sentier. Malène a compris qu'il faut marcher rapidement et s'en aller, le plus vite possible, le plus loin possible, et, s'il se pouvait, pour ne jamais revenir.

Elle voudrait mettre dans son regard toute la poésie de France: le soleil couchant sur l'étang de Biscarosse, l'odeur de l'océan un soir de tempête, le printemps aux Tuileries.

Elle voudrait avoir sur les lèvres nos plus belles chansons et lui offrir tout cela dans un sourire.

Elle voudrait lui dire que, là-bas aussi, des centaines d'hommes qui ont faim, attendent de lui leur vie quotidienne.

Mais, les yeux baissés, la bouche grave, elle n'ose pas intervenir, fût-ce d'un baiser, fût-ce d'une promesse.

Leur route, péniblement, grimpe parmi les pins et les épicéas géants, le jour matinal devient moins clair, des roches, semées çà et là, les arrêtent.

Une tache bleue attire les yeux de la jeune femme.

De modestes fleurs sauvages, nichées dans un creux de sable, ont poussé là pour permettre à Marie-Hélène, à l'instant où l'angoisse l'étreint, de rattacher le présent au passé et de ramener Ivan vers elle.

Les campanules des Karpathes vivent ici, en liberté.

Elle cueille une corolle et la tend au creux de sa main:

— Chéri, regarde, mes fleurs du Pilat.

Il tourne les yeux vers elle et sourit:

— Puissiez-vous aimer les hommes de mon pays comme vous en aimez les fleurs, n'avais-je pas souhaité cela... Alors?

— Ton voeu s'est réalisé et tu le savais déjà.

— Je l'espérais.

— Ces fleurs-là sont mon talisman.

— Je ferai en sorte qu'elle ne te manquent jamais.

Au bout de quelques minutes de marche silencieuse, il interroge:

— Malène, que penses-tu de mon père?

— C'est un homme merveilleux, tu lui ressembles. Mère a dû beaucoup souffrir en le quittant!

— Oui, elle l'a beaucoup aimé.

— Comment peut-on se séparer, mon Dieu?

Au moment d'escalader une grosse roche, il la serre contre lui:

— Oui, Malène, comment peut-on?

De la crête où il est monté, Ivan découvre un grand horizon.

Des arbres, des huttes et, au delà, la steppe sans frontières, cet infini mouvant dont les nuances vivent, ce monde fleuri où le ciel repose.

Un immense coup de vent la prend en écharpe, et, riche de tous ses parfums, chargé de ses graines errantes, vient envelopper dans son tourbillon le beau garçon immobile.

De la main de Malène, la fleur sauvage s'est envolée.

La jeune femme lève les yeux.

Le regard au loin, le front offert à la caresse brutale du vent, le souffle profond, Ivan Barnine se donne tout entier à la rude haleine de son pays. Pendant une minute, Marie-Hélène l'admire, mais il faut se défendre et le rejoindre avant qu'il ne soit trop loin pour revenir.

— Tu ne pourrais pas m'abandonner, toi, Ivan!

D'un bond souple il est près d'elle et se penche.

— Folle! Toi, c'est différent de tout, je t'aime. Si tu n'étais pas là, toute la beauté du monde n'aurait plus de sens. Allons, viens, rentrons.

Appuyés l'un sur l'autre, ils se retournent. Devant eux, sur le chemin, Marika Selki, dents serrées et yeux fixes, les regarde.

— Eh bien, Marika, où ton éternel voyage te conduit-il, ce matin?

— Sur ta route, comme tu le vois, Ivan Barnine. Le camp de Kvo est en révolte, les troupes n'ont plus de vivres et les hommes veulent tuer, parce qu'ils ont faim.

— Et que comptes-tu faire, là-bas?

— Cela ne te regarde pas, c'est mbn affaire.

Ivan s'approche, une lueur autoritaire dans les yeux:

— Marika Selki, je suis ton maître et je veux savoir qui t'envoie.

Elle noie longuement son regard sombre dans celui d'Ivan. Il l'a prise par le bras et dit plus doucement:

— Parle, je te prie.

— Grigori a su ce qui se passait par des espions, et j'essaie d'arriver là-bas par les raccourcis, avant qu'André ne soit prévenu, pour calmer le camp et pour éviter un nouveau massacre. Ces incidents se produisent trop souvent, il faut économiser les forces.

La fierté de caste, brusquement réveillée, vibre dans la voix du jeune duc:

— Depuis quand les Tziganes commandent-ils ici?

— Ton père ne s'occupe jamais des camps, Ivan Barnine.

— Et c'est André qu'il en a chargé?

— Il s'en est chargé lui-même.

Marie-Hélène s'est avancée:

— Dans tout ceci, qui prend soin de ravitailler ces hommes?

La voix de Marika raille, sifflante:

— Ce n'est pas vous, en tout cas, madame.

Ivan se retourne vers elle:

— Je te prie de ne pas oublier à qui tu parles.

La bohémienne étouffe un éclat de rire et se tait.

Un cheval noir et mauvais, à la course irrégulière, s'arrête près d'eux, frémissant. Le cavalier les interpelle:

— L'important, c'est de mater la révolte et de les empêcher de tout incendier... ceux qu'on tuera n'auront plus rien à réclamer.

Ivan l'enveloppe d'un long regard:

— Evidemment, c'est une solution!

Autour de lui s'est groupé l'escadron de cavaliers qui escorte le bohémien: tziganes pour la plupart, bruns et musclés, rétifs à n'en pas douter et malveillants à l'intrusion d'Ivan Barnine dans leurs affaires.

André Selki peut être insolent, il est bien gardé.

Le regard d'Ivan embrasse un instant ce groupe d'hommes en armes, prêts à tuer, puis il revient à leur chef:

— Descends.

A cette voix calme, même l'orgueil sauvage du jeune Bohémien ne peut résister. Pâle et frémissant comme une bête mal domptée, André saute dans l'herbe.

Comme Ivan saisit le cheval au mors, l'autre éclate d'un rire sec:

— Tu veux monter un pur sang des steppes après quinze ans d'absence, Ivan Barnine! Je t'avertis que cette bête n'est pas dressée et qu'elle va te casser la figure.

— Merci, nous verrons bien.

Intéressés, les hommes d'escorte suivent d'un oeil brillant ce duel au courage. Du regard, Ivan cherche parmi les cavaliers; il avise le vieux chasseur, qu'il a présenté à Malène le jour de leur arrivée, le seul parmi eux tous dont il soit sûr, il l'interpelle:

— Vasili!

Puis se penchant vers sa femme:

— Marie-Hélène, rentre au château, veux-tu? Vasili t'accompagnera. Ne t'inquiète de rien, surtout, et prépare les bagages pour après-demain, l'avion viendra nous chercher vers dix heures et, via Paris!

Avec un tendre sourire, il pose ses lèvres sur la main qu'elle lui tend:

— A bientôt.

Puis il donne des ordres.

— Marika Selki, je te prie de m'accompagner, j'ai besoin de toi. Prends le cheval de Vasili.

En sautant au vol sur la bête libérée, la belle Tzigane a un regard de farouche fierté.

Malgré la résistance du cheval cabré, qui bat l'air de ses sabots, Ivan se met en selle.

Marie-Hélène fait un effort surhumain pour ne rien dire et pour rester debout sur le bord du chemin, un sourire aux lèvres, comme devant le spectacle le plus naturel du monde.

Au moment d'enlever sa monture, Barnine se tourne vers le chef bohémien, et d'un ton naturel, sans rudesse:

— André Selki, va prévenir mon père de ce qui se passe, je te prie, et demande ses ordres de ma part.

"Maintenant, allons, messieurs!"

L'instant est décisif! Si ces hommes allaient refuser de suivre Ivan...

Mais derrière la bête rétive, qu'il maîtrise du genou et du poignet, tout l'escadron s'enlève, au grand galop. Avec une expression indéchiffrable, André Selki les regarde s'éloigner.

Marie-Hélène fait, de la main, un geste d'adieu.

Elle sourit encore... jusqu'à ce que le dernier cheval ait disparu. L'important est de "tenir le coup" tant qu'on la voit... à tout prix... rien ne doit compromettre, aux yeux de qui que ce soit, surtout en cette minute, le prestige d'Ivan.

Elle se retourne vers André Selki et demande, d'une voix naturelle:

— Où vont-ils?

L'homme s'incline:

— Je l'ignore... C'est la route de Kvo par les raccourcis.

— Est-ce loin?

— Vingt kilomètres, à peu près.

— Des autos seraient plus rapides.

— Kvo est dans la brousse. Il n'y a pas de voies, seules les chenilles peuvent y atteindre, mais elles doivent couvrir soixante kilomètres et cela ne va pas vite!

— Ah! très bien.

Elle se met en route, secrètement angoissée. Près d'elle marche le Bohémien, il l'enveloppe d'un regard fauve chargé de sentiments contraires, et il ne dit rien.

A trois pas en arrière, Vasili, l'oeil en alerte, surveille leur marche orageuse, tandis que grandit devant eux la façade noire du château.

CHAPITRE VIII

Le défilé des Roches-Sonnantes.

— Je désire voir le duc Vladimir. Voulez-vous me conduire près de lui?

Pour la troisième fois, Malène répète sa phrase, et, pour la troisième fois, elle se heurte à l'incompréhension des serviteurs et des gardes.

On circule beaucoup autour d'elle dans la galerie d'honneur: des officiers passent, portant des plis, des domestiques en livrées s'affairent. Mais Malène est plus seule qu'au désert.

Dès l'entrée sous la voûte, André Selki a disparu et, sur un regard de la femme d'Ivan, Vasili s'est attaché à ses pas.

Tous les êtres que la jeune femme rencontre sont comme des automates, dont elle ne connaîtrait pas le mécanisme: personne dans ce palais ne comprend le français.

Enfin, un grand jeune homme blond croise Malène et, par bonheur, elle le reconnaît: c'est un des hôtes du premier soir, lui du moins saura lui répondre. Elle vient à lui:

— Comte Rorsky?

Il s'incline:

— Madame, je vous présente mes hommages.

— Pourrai-je voir le duc?

— Voulez-vous bien m'accompagner?

Il la guide le long d'un couloir, puis à travers plusieurs salles, jusqu'à un cabinet voûté, aux murs de pierre ornés d'oriflammes. Autour d'une table: plusieurs hommes, parmi lesquels Malène reconnaît quelques visages, et, au milieu d'eux, le front barré d'une ride orageuse, le père d'Ivan.

— Bonjour, père. Je vous dérange. Excusez-moi.

Tous se sont levés:

— Entrez, mon enfant. Votre mari ne vous a pas accompagnée?

— Ivan est resté dans la montagne. Puis-je vous dire un mot?

Le vieillard fait un geste pour la suivre, mais il rencontre le regard malveillant de ses compagnons.

— Parlez, je n'ai pas de secrets pour mon conseil.

La jeune femme contemple tous ces hommes, un à un. Que peut-elle attendre de chacun d'eux?

Délaissant le fauteuil qu'on vient de lui offrir, elle pose ses deux mains sur la table et regarde son beau-père:

— Votre camp de Kvo est en révolte.

La nouvelle tombe comme une pierre dans le silence qui s'est fait.

— Voyons, voyons, c'est une fantaisie, je l'aurais su...

Marie-Hélène se tourne vers le jeune aide de camp qui l'a guidée et qui, depuis un instant donne des signes d'inquiétude.

— Rien n'est plus sérieux. Dites-le vous-même, Grigori Fédorovitch Rorsky.

— Mais, madame, je...

— A quoi bon, puisque vous savez...

Le duc Vladimir s'est dressé:

— Grigori?

Le jeune homme prend son parti:

— C'est vrai.

Le vieux chef jette un regard circulaire sur les conseillers qui l'entourent:

— Puis-je savoir pour quelle raison vous ne m'en avez pas avisé?

L'un des Tziganes se lève:

— Réprimer les soulèvements de troupes n'est pas ton affaire, ni la nôtre, il y a des tâches plus urgentes!

— Ce n'est pas mon avis! Et qu'a-t-on fait?

— On va exercer des représailles, comme d'habitude.

— Comment, comme d'habitude?

Marie-Hélène, armée de tout son courage, intervient:

— Cette fois-ci, je crois que les choses seront un peu différentes. Ivan est parti pour Kvo avec des cavaliers.

Tous se sont dressés d'un même geste, et tous parlent à la fois.

— A la bonne heure!

— Question réglée!

— De quoi se mêle Ivan Barnine?

Seul, le vieux duc reste étranger au débat.

— Ivan, murmure-t-il pour lui-même, à plusieurs reprises, avec un curieux sourire.

Alors, en présence de ces hommes divisés, Marie-Hélène mesure toute la gravité du geste de son mari, elle perçoit combien son intervention l'engage dangereusement.

Elle se répète:

— Mon Dieu, quelle folie ai-je commise de l'entraîner ici?

Il s'agit maintenant de ne pas envenimer les choses et de ne pas avoir l'air de s'en mêler. Mais sa pensée lui représente l'homme qu'elle aime au milieu de bandes affamées, parmi ces êtres révoltés qui ne le connaissent plus, à la tête d'une maigre troupe qui n'a pas l'habitude de lui obéir.

— Ils vont me le tuer!

Elle relève la tête et laisse errer son regard dans la salle.

Un malaise grandit entre ces chefs sans discipline, qui règlent les conflits par la violence et n'attendent peut-être que la sortie de la jeune femme pour se lancer des injures.

Malène s'approche du vieux duc:

— Père, ces hommes ont faim.

La surprise saisit les rudes cavaliers qui tiennent conseil.

Que va chercher cette fille de France?

— Il serait sans doute facile de les apaiser. Envoyez-leur des vivres.

En voilà trop! Comment, Ivan Barnine prend la tête d'un peloton de répression et sa femme se mêle de donner des avis!

Le chef bohémien prend la parole, sans ménagements:

— Madame, il vaudrait mieux laisser aux hommes qualifiés le soin de gouverner l'état et de répartir les richesses. Nous n'avons pas de vivres à perdre.

Le jeune comte Rorsky s'est dressé, mais, sans attendre aucune intervention en sa faveur, Malène relève la tête; au milieu de ces hommes athlétiques, elle apparaît plus grande qu'eux tous!

— Je ne me mêle nullement de vos querelles, et n'en suis point tentée. Je dis seulement ma pensée au père de mon mari. Où que je me trouve, c'est mon droit. Libre à vous de ne pas écouter mes paroles, elles ne vous sont pas destinées. Si vous préférez perdre des officiers, verser le sang de votre peuple, vous aliéner la confiance de vos troupes, ce ne sera pas mon crime, mais le vôtre!

— Est-ce si grave? Marie-Hélène, je crains que vous ne forgiez un épouvantail avec ce qu'on vous a dit de nos moeurs.

Elle voit l'allusion sous les mots et très doucement réplique:

— On ne m'avait dit aucun mal de vos moeurs, ni de vous.

Après un court silence, elle poursuit:

— Mais tous les hommes qui ont faim se ressemblent, il n'est pas besoin d'imagination pour concevoir cela.

Tous se sont tus, interdits par l'autorité calme de cette voix de femme.

Le duc s'est tourné:

— Grigori Fédorovitch, est-il possible d'acheminer un convoi de vivres vers Kvo dans la journée?

Le jeune homme hésite une seconde, il regarde Malène qui s'est tue. Puis, conquis par la loyauté humaine des arguments, il joue "Barnine".

— Tout est possible, si vous en donnez l'ordre. Et si telle est la pensée d'Ivan Vladimirovitch...

Les conseillers serrent les dents et Malène craint d'avoir compromis son mari à leurs yeux.

— L'idée ne vient pas d'Ivan, mais de moi-même. Lui n'a rien demandé, père, sinon vos ordres.

Elle inspecte l'assistance; aucune trace d'André Selki. Elle achève:

— Je ne sais si on vous a transmis son message.

Sans plus consulter personne autour de lui, Vladimir Barnine appelle son aide de camp:

— Grigori, expédie immédiatement un train de vivres vers Kvo et précise bien: "De la part de la duchesse Marie-Hélène." Au surplus, vas-y toi-même.

— Quelle route? Les Roches-Sonnantes?

— Non, c'est trop dangereux, je tiens à toi. Pars tout simplement avec le convoi. Donne à mon fils tous les renseignements qu'il jugera utiles et dis-lui, je te prie, qu'il n'y a pas d'ordres, que je m'en rapporte absolument à lui.

Marie-Hélène a levé la tête vers le vieillard:

— Père.

— Eh bien?

— Je voudrais accompagner le comte Rorsky et rejoindre Ivan, si c'est possible.

— Je ne puis vous le permettre, ne m'en veuillez pas.

— Pourquoi?

— Parce qu'Ivan ne me pardonnerait pas de vous avoir laissé partir. Et puis, parce que vous seriez un otage trop précieux entre les mains des rebelles.

Elle dissimule son regret et murmure:

— Pour rien au monde je ne voudrais compliquer la tâche d'Ivan, ni la vôtre. Je n'ai rien dit, n'en parlons plus.

La jeune femme s'est retirée.

Derrière la porte éclatent les protestations et les ripostes:

— Voyons, voyons, quel danger y a-t-il à cela?

— Ivan Barnine n'est plus des nôtres, qu'il retourne dans son pays!

La voix du vieux duc intervient, triste et coupante:

— Il y repart demain. Et c'est rudement dommage.

— A ce compte-là mieux vaudrait accepter les concours que je suis en mesure de vous offrir, lance un des Bohémiens.

La voix du duc Vladimir éclate, violente:

— Jamais, c'est bien compris, jamais! En voilà assez! Laissez agir mon fils. J'en prends la responsabilité vis-à-vis de vous.

* * *

Nathalie Barnine se détourne un instant de son métier à tisser, elle va inspecter le paysage entre les meneaux de la fenêtre haute et revient à sa tâche.

Premier mouvement, depuis Midi! Marie-Hélène, relevant la tête, la suit des yeux.

C'est une créature sans âge: des cheveux encore blonds, tirés sous un fichu brodé, des mains dures faites aux travaux domestiques. Le costume est sans ornements: une jupe courte sur des bottes bien prises, cousues pour marcher longtemps. Sur tout cela une mine de grande dame dédaigneuse, digne d'un portrait anglais.

En tout, rien à aimer.

Le regard de Malène en détresse lance un appel à cette autre femme, de l'autre côté du métier. C'est impossible que personne ne lui dise... Que personne ne sache...

Mais Anna Barnine agitée à l'ouvrage, semble l'ombre portée de sa soeur.

Marie-Hélène est à bout de forces: depuis deux jours elle attend, sans nouvelles.

Le duc Vladimir est retenu à ses affaires, on ne sait où! Et les deux princesses, à qui elle a été livrée, n'entendent pas son langage et refusent de répondre à ses regards d'appel. De temps à autre, les yeux des deux femmes se fixent sur elle, sans douceur, et Malène perçoit qu'elles goûtent un mauvais plaisir à la regarder souffrir.

(à suivre)

Nos Lectures

Le Moulin du Crochet
de Louis-Georges Lapointe

par Paul GAY, ptre C.S.Sp.,

pour le Service de Presse du diocèse d'Ottawa.

"**Le Moulin du Crochet** (1) représente vingt-cinq années de travail constant. Voyageur de commerce, j'ai voulu occuper mes loisirs en griffonnant sur un plan que j'avais tracé et voici le roman que j'ai de la sorte composé."

Ainsi s'exprime l'auteur dans son avant-propos. Que l'ouvrage ait été composé selon un plan bien défini, bien net, rien de plus évident et l'on n'a pas à craindre de se perdre dans un imbroglio.

Nous sommes au début de la colonie où les seigneurs avaient alors droit de suzeraineté en Nouvelle-France. Sur l'Ile Jésus, dans le domaine Laval, Narcisse Clermont a obtenu du seigneur de Laval l'importante charge de meunier, au Moulin du Crochet. Heureux de son emploi, il a épousé une brave angevine, Joséphine Marmette (qui nous rappelle la charmante Luzina de **La Petite Poule d'Eau**), et il vit, entouré de ses enfants, dans l'aisance et la paix.

Tout marche à souhait jusqu'au moment où son aîné, Maurice, s'amourache de Rachel de Lairel.

Rachel est la fille de Charlotte de Lairel. Charlotte est une parvenue que sa beauté et son instruction ont unie au jeune seigneur de Lairel venu en Canada pour redorer son blason. Ancienne rôturière, la voici seigneuresse et dame de haut rang. Aussi entêtée qu'une "femme savante" de Molière, elle veut tout oublier de son passé et frémit à la pensée qu'une de ses filles puisse s'abaisser au "tires état".

Habilement, pour détourner Rachel de ce paysan de Maurice, elle multiplie les occasions de rencontre entre Rachel et un jeune officier de marine, Jacques de Lachenaie, chevalier servant jusqu'au mariage.

Mais le noble adonis, si galant qu'il soit, ne peut arracher du coeur de Rachel son amour pour Maurice. La mère insiste. La fille résiste. La mère menace et finit par une mise en scène terrible: si Rachel n'épouse pas Jacques de Lachenaie, elle exilera et fera disparaître complètement de l'Ile la famille Clermont avec son Maurice.

Comme nous ne sommes pas encore au temps des Romantiques — où la passion n'est pas encore quelque chose de sacré — force est à la jeune fille de se soumettre et d'épouser un homme de sa condition, Jacques de Lachenaie.

Désespéré, Maurice (ici commence le tome second) quitte à la dérobée le milieu natal, se rend à Québec où il s'engage dans la marine. Puis, devenu sergent quelque temps après, il s'embarque à bord du "Cendrillon" en qualité d'intendant des vivres. En route pour la France!

L'air marin, les occupations multiples d'un navire arrivant en France, ne peuvent calmer l'âme de Maurice. Au moment de repartir pour le Canada, il déserte l'armée et se jette dans le vagabondage au territoire de ses aïeux.

Tandis qu'il erre en France sans feu ni lieu pendant une longue période de dix ans, que se passe-t-il au pays natal?

Charlotte est morte. Jacques et Rachel n'ont pu vivre heureux. Adonné à la débauche et à l'ivrognerie, Jacques, parti pour l'armée, ne revient presque plus au château. Le fils qu'ils ont eu n'a pas scellé définitivement l'union de leurs coeurs.

Puis, à la guerre, soudain, meurt Jacques de Lachenaie. Rachel peut songer alors sans remords au seul être qu'elle ait jamais aimé, son Maurice...

Justement, comme Ulysse autrefois, le voici qui revient. Mais ce n'est plus le mendiant ni le jauvre hère de jadis. Saluez! L'épée au côté, muni d'un laissez-passer royal, habillé comme un grand seigneur, c'est ainsi que se présente un beau matin Maurice Clermont, chargé d'une importante mission en Nouvelle-France tout comme un mousquetaire du Cardinal de Richelieu.

Evidemment, il n'a qu'une chose à faire: épouser "sa" Rachel. C'est ce qu'il fait.

Que penser de ce long roman? L'intérêt est certes soutenu jusqu'au bout. Les personnages sont assez vivants sans être scrutés jusqu'à en faire des individualités très précises. La psychologie est suffisante et la morale est saine. Voilà un livre qui plaît aux jeunes. C'est déjà un mérite.

On peut lui reprocher la pâleur de son style et son uniformité. L'abus des points de suspension (à la Pierre l'Ermite) est certainement une faiblesse. Il est féminin de procéder à coups de pensées et d'impressions.

A tout prendre, un livre intéressant pour jeunes et moins jeunes, tout en action.

(1) Louis-Georges Lapointe. **Le Moulin du Crochet**; 2 volumes. Les Editions Dequen. Vendu par l'Institut littéraire de Québec, 35, de la Couronne, Québec.

Ce que le Rédacteur de "Lectures" pense de "La Petite Poule d'Eau"

Cet ouvrage de Gabrielle Roy marque un progrès très sensible sur **Bonheur d'occasion**, son premier roman. D'un point de vue strict, il s'agit plutôt de deux longues nouvelles que d'un roman. Il reste que le livre présente une unité réelle, dans sa présentation de la vie des humbles en pays de colonisation. Nous sommes en face d'un diptyque dont les deux personnages centraux sont Luzina — la soeur paysanne de la Rose-Anna de **Bonheur d'Occasion** — type de la mère de famille accomplie, et le Père Joseph-Marie, missionnaire pittoresque et dévoué des pays neufs.

La Petite Poule d'Eau est admirablement écrit, dans un style précis, d'une sobriété toute classique. Certaines pages ne dépareraient pas une anthologie. C'est de plus un ouvrage des plus sains et nous ne saurions trop nous réjouir de posséder un tel écrivain, qui joint au talent le culte de la noblesse et des véritables grandeurs humaines. C'est pourquoi nous croyons encore davantage, aujourd'hui, Gabrielle Roy promise à un bel avenir littéraire; ce n'est pas elle qui confondrait le véritable sens esthétique avec la volupté cérébrale, car elle a le culte de la vraie beauté.

Théophile BERTRAND
(**Lectures**, février 1951)

La Ligue des Bonnes Lectures.

Le magazine idéal pour toutes les jeunes filles

Voici, mesdemoiselles, un magazine illustré que vous attendiez avec impatience, une publication qui se signale par sa mise en page soignée et par l'abondance et la variété des sujets abordés.

Christiane est réellement le magazine le plus populaire parmi les jeunes filles. Il est intéressant de la première à la dernière page. On y parle de tout: art culinaire, sport, broderie, mode, tricot, etc. Sans oublier les courtes nouvelles et les précieux et sages conseils qui vous seront d'une grande utilité.

Christiane est un magazine à mettre à la portée de toutes les jeunes filles. C'est un ami sûr et dévoué. Il vous procure une lecture saine et instructive. C'est un magazine catholique.

Qui a lu **Christiane** une fois, désire le lire toujours.

Pour plus de détails, prière de s'adresser à **Jean-Paul Richer**, propagandiste, 77, **d'Aiguillon, Québec**.

Spécimen fourni sur envoi de 13 sous.

Viennent de paraître

Pour la classe de travaux manuels

Exercices de Menuiserie

Avec la popularité méritée dont jouissent les travaux manuels dans la plupart des écoles de garçons, le besoin se faisait sentir d'un ouvrage qui, à la fois, favoriserait l'habileté manuelle, formerait le vocabulaire technique des élèves et déchargerait le maître d'une tâche ardue: celle de faire concorder les devoirs de français avec les travaux exécutés.

Exercices de Menuiserie (1) répond d'emblée à ces exigences. Tout en décrivant par le menu la construction de 105 articles variés, ce très joli volume, préparé par les soins de la Société Canadienne de Technologie, résout d'une façon des plus ingénieuses le problème d'enseigner le vocabulaire graduellement et de préparer ainsi les jeunes à comprendre sans effort la littérature technique tout le long de leur carrière.

Chaque métier a son vocabulaire propre. Si ce vocabulaire n'est pas acquis dans le jeune âge, en même temps que la dextérité manuelle, il risque de ne l'être jamais parfaitement. Bien plus, il existe des tournures, des termes, des expressions communes à l'ensemble des métiers et dont il est indispensable de posséder parfaitement le sens si on veut pousser le moindrement ses études techniques ou simplement comprendre sans hésitation toute description le moindrement détaillée d'une fabrication quelconque. **Exercices de Menuiserie** répond à ce besoin en procurant le moyen d'acquérir un vocabulaire souple, varié et d'une haute précision.

Traduit d'un manuel américain très populaire dans l'enseignement, il comporte les plans, une liste des matériaux et les procédés de façonnage et de montage d'articles tels que trottinettes, damiers, armoires, coffres et coffrets, étagères, porte-journaux, casiers, radeaux, lanternes, accessoires d'herborisation, bancs, guides divers, sas, claies, mangeoires, cages d'élevage, abreuvoirs, tables, auges, jardinières, cabanes à chien et maisons d'oiseaux, tréteaux, tabourets, garde-manger, escabeaux, etc., etc. Toutes les mesures sont soigneusement indiquées dans une ou plusieurs illustrations de chaque article, qui peut d'ailleurs se fabriquer en utilisant des caisses d'expédition en bois ou toute planche disponible.

Exercices de Menuiserie devrait jouir d'une grande popularité non seulement dans les milieux d'enseignement, mais aussi auprès des amateurs qui se font un passe-temps des menus travaux de menuiserie. D'autres titres paraîtront au cours des mois à venir. Cette série, élégamment présentée dans une reliure cuirette rouge mandarin, ne le cède en rien aux autres éditions de Belisle, Editeur, qui se rattachent au domaine technique et à la gestion des entreprises. — A. L.

(1) **Exercices de Menuiserie**, par la Société Canadienne de Technologie. Belisle, Editeur, Québec. 200 pages, 105 figures. **Prix: $2.00.**

• • •

L'Education musicale du Subconscient

par Louis BEDARD

Ce manuel, qui n'est sur le marché que depuis quelques mois et dont l'utilité indiscutable est déjà reconnue, est le fruit de recherches et d'expériences poursuivies durant une vingtaine d'années.

Grâce à lui, les anciennes méthodes sont rajeunies, l'enseignement du chant devient de plus en plus facile, les instrumentistes peuvent entendre les notes avant de les jouer. Cette méthode absolument nouvelle, qui simplifie l'étude du solfège et de la musique en général, est une véritable révélation pour tous!

Cet ouvrage, publié par les Editions Chanteclerc, est en vente au prix de **$1.10 par la poste.**

Un ouvrage de première importance sur l'éducation.

'Hélas, parents, je vous accuse'

Ce livre expose en un style simple les fautes les plus fréquentes commises par les parents dans l'éducation de leurs enfants. Il vous indique ce qu'il faut dire et ce qu'il ne faut pas dire à vos enfants: là est toute la recette de la réussite.

Un volume de 175 pages, préfacé par le R. P. Maurice Verdun, S.J., professeur à l'Institut Catholique de Paris, contenant 25 chapitres. **Prix par la poste: $0.99.**

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce

SI VOUS avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit **A.-J. Bruyère P.O Box 123, Winnipeg, Man** T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement écrivez-moi **A.-J. Bruyère P.O Box 123 Winnipeg, Man** T.F

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

REMEDES — 44 sortes fabriqués d'herbages et de plantes par un Missionnaire. Curatifs toniques, donnent appétit, sommeil reposant. Avez-vous des malaises? Souffrez-vous? Demandez livrets explicatifs gratuits **F. Mané, 549 rue St-Jean-Baptiste St-Boniface, Man** 764-T.F

A LOUER — Au premier étage: chambre avec meubles de salon, et autre chambre; avec ou sans pension; pour jeunes gens. Usage du téléphone. Près arrêt d'autobus. **Téléphoner à 204 919, ou s'adresser à 534, rue Ritchot, St-Boniface.** 192-T.F

A VENDRE — 800 acres de terre, à Inwood, pour élevage d'animaux, 2 bonnes étables; une maison de 6 chambres; bon puits recouvert. Pour plus de détails **s'adresser à Louis Roux et Fils, 114, chemin Ste-Marie. Téléphone: 422 916.** 356-51C.

A VENDRE A ST-PIERRE — Ferme de 200 acres, 100 en culture; bons bâtiments; eau courante dans maison et étable; électricité. Sur chemin gravelé, 1 mille de l'église et de l'école. **S'adresser à J.-L. Turenne, C.P. 83, St-Pierre-Jolys, Man.** 325-50P.

A LOUER — Ferme avec maison, étable, garage pour 2 machines, hangar à machineries. Eau courante dans maison et étable. Verger, espace pour grand jardin. 40 acres en pacage naturel, pouvant fournir pâturage pour 15 à 20 bêtes à cornes. **S'adresser à J.-L. Turenne, C.P. 83, St-Pierre-Jolys, Man.** 325-50P.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts, **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 406-T.F

MAISON A VENDRE — Bungalow 14 x 38, deux acres de terre et petites bâtisses, bon puits, près de l'école des religieuses, église, magasin. **S'adresser à Henri Labonté, Victoire, Sask.** 348-52P.

EMPLOI PERMANENT offert à une sténographe, expérimentée ou non. Bilingue, de préférence. **S'adresser à F. J. Tonkin Co. Ltd., 11219, avenue Jasper, Edmonton, Alta.** 321-T.F.

A VENDRE — Magasin d'articles pour cadeaux et de nouveautés. Bon chiffre d'affaires, bien situé, loyer pour chambre de stock et bureau, $35.00 par mois. Prix, $500.00, plus stock, $2,500.00. **Téléphoner à 933 451 ou 505 439.** 349-49C.

A VENDRE A ST-CLAUDE, MAN.—Au centre du village, commerce combiné restaurant et dépôt d'oeufs enregistrés. Bâtisse à peu près neuve. Prix très bas pour vente immédiate. **Ecrire à Boîte Postale 201, St-Claude, ou téléphoner à no 40.** 346-49P.

A VENDRE — Environ 30 tonnes d'ensilage de blé d'Inde à $7.00 la tonne. **S'adresser à L.-E. Péloquin, St-Pierre, Man.** 369-49P.

A LOUER — Une chambre meublée; facilités pour faire cuisine. Personnes tranquilles et respectables seulement. **S'adresser à 357, rue Carlton, Winnipeg.** 370-49C.

A LOUER — 2 chambres meublées à 198, rue Goulet. **S'adresser à 325, Enfield Crescent, (Marion Apts) suite 11.** 371-49C.

A VENDRE

Plant électrique, 32 volts, 3 ans d'usage. Batteries 21 plaques, de résistance exceptionnelle (extra heavy duty). Excellente condition. Garantie 7 ans. $450.00. (Moitié prix). **L. Favennec, Hoey, Sask.** 329-50P.

A LOUER — Chambre avec lits jumeaux et chambre simple. **S'adresser à 533, rue des Meurons, St-Boniface. Téléphone: 203 355.** 372-49C.

A LOUER — Petite chambre à coucher, meublée. **S'adresser à 181, rue Masson, St-Boniface (après 6 h. p.m.).** 374-49C.

A LOUER — Suite de 2 chambres, près de la Modern Dairies. **S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface.** 375-49C.

A LOUER A ST-BONIFACE — Suite moderne de 5 chambres, au premier étage; avec garage. Prix, $75.00 par mois. Possession le 1er avril. **Appeler au numéro 208 178; le soir, 205 498.** 373-49C.

DACTYLOTYPES A VENDRE — Modèles standards — prix réguliers allant jusqu'à $225.00, cotés à $39.50 chacun pour vente immédiate. Modèles plus nouveaux, perfectionnés, seulement $49.50. Excellente condition — garanties. Nombre limité. Commandes contre remboursement (C.O.D.) acceptées. Aussi machines portatives et machines à additionner. **Ecrire à Capitol Equipment Co., 2098, rue Ste-Catherine O., Montréal, P.Q.** 367-1C.

NOUS VENDONS — Nouvelle variété d'avoine "Fortune", catégories 1 et 2, $1.40 **le minot, sacs inclus.** — Avoine "Exeter" enregistrée, $1.75. — Ajax, $1.10. — Nouveau blé "Redman" enregistré, $2.45. — Thatcher enregistré, $2.25. — Régent enregistré, $2.35. — Orge Montcalm enregistrée, $2.30; certifiée, $2.00. — Lin Dakota, $6.75. — Brome, 19c **la livre, sacs inclus.** — Trèfle jaune, 14c. — Trèfle blanc, 16c. — Luzerne, 63c. (Cette liste de prix est sujette à être changée sans avis.) **S'adresser au: Plan de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. Téléphone 58.** 468-49P.

Surplus en Ontario



Pour la huitième année fiscale consécutive, la province de l'Ontario vient d'enregistrer un surplus qui se chiffre cette année à $1,276,000; et le premier ministre **Frost** prédit que le budget de 1951 enregistrera un surplus de $598,000. Le surplus sera versé aux universités, aux hôpitaux et au bureau d'éducation. (CPC)

A VENDRE

Magasin (épiceries, lingerie, chaussures et commerce de viande): chiffre d'affaires, $95,000.00; stock, environ $20,000.00. Excellente occasion pour famille catholique. $30,000.00; balance à termes. **Pour plus de renseignements, écrire à Boîte 365, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 365-50P.

A VENDRE A ST-ADOLPHE, MAN — Maison de 3 chambres, en bonne condition. **S'adresser au magasin Red & White.** 301-49P.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne de 6 chambres. Prix, $6,500.00, à termes.

St-Boniface — Cottage semi-moderne de 3 chambres. Prix, $3,500.00, à termes.

Norwood — Bungalow de 5 chambres. Chauffage à air chaud; planchers de bois dur. Prix, $7,200.00; comptant requis, $1,800.00; balance facile.

Rue Jeanne d'Arc — Maison de 1½ étage à 6 chambres — 4 en bas, 2 en haut. Planchers de bois dur; chauffage à air chaud. Prix, $9,000.00, à termes.

En ville — district français. Magasin d'épiceries et de viandes; logis de 5 chambres pour propriétaire. Chiffre d'affaires par mois: $3,400.00. Prix, bâtisse et ameublement: $16,000.00. Marchandise au prix du gros.

Winnipeg — Restaurant. Revenus mensuels de $2,000.00. Prix, $7,500.00. Considérerait maison de ville en échange.

Près de Winnipeg — dans district français. 257 acres de terrain tout en culture; maison de 6 chambres et autres bâtiments. Prix, $60.00 de l'acre, à termes.

S'adresser à
SYLVESTRE ET KENSTON REALTY
500, rue Ritchot, St-Boniface
Téléphones: Bur. 929 398; Rés. 203 852
376-49C.

Au Sacré-Coeur

Retraite

La retraite paroissiale prêchée par le R. P. A. Parent, O.M.I., s'est terminée le dimanche 18 mars. Durant ces jours de grâces les paroissiens ont savouré la parole apostolique et éloquente du R. P. Missionnaire. Pour faire échos aux remerciements adressés au Révérend Père par le R. P. Curé à la cérémonie de la clôture, la chronique s'empresse de transmettre au R. P. Prédicateur, au nom de tous les paroissiens, l'expression de sa plus vive reconnaissance. A tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la retraite, aux huissiers, qui ont délicatement accompli leur tâche, aux Dames qui se sont dévouées au comptoir d'objets de piété, à tous, les paroissiens offrent leurs sincères remerciements.

Semaine Sainte

L'horaire des offices pour la Semaine Sainte est comme suit:

Jeudi Saint: messe à 8 h. 30. Communions à 7 h., 7 h. 30, 8 h. Heure sainte à 7 h. 45.

Vendredi Saint: messe des Présanctifiés à 8 h. 30. Chemin de la Croix à 3 h. Sermon sur la Passion à 7 h. 30.

Samedi Saint: office et messe à 7 h. 30.

Pâques: messes à 7 h. 30, 9 h., 11 h.

Société St-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste s'est tenue le 19 mars dernier. Le sort en est jeté! La grande soirée du printemps aura lieu le 6 mai prochain. Ce que la Société a présenté l'an dernier n'est rien en comparaison de ce qu'elle réserve cette année aux Canadiens français de la ville. Pour commémorer le 60ème anniversaire de sa fondation, la Société veut honorer ses compatriotes comme il convient. M. C. Ste-Marie aura la haute direction de cette soirée. C'est tout dire! Nous y reviendrons.

Soirée récréative

C'est le 8 avril prochain que les Dames de Ste-Anne vous offriront un attrayant programme récréatif avec comédie, orchestre, chant et de nombreux numéros vous permettant de gagner un des nombreux prix offerts. Gardez votre enveloppe, c'est votre entrée et le reçu d'un des numéros gagnants, nous vous expliquerons le soir même comment faire la distribution de vos numéros. Les Dames de Ste-Anne comptent sur votre encouragement pour le succès de cette soirée nouveau genre. Venez vous récréer avec vos amis, au prix de 25c seulement.

Partie de cartes des Enfants de Marie

La grande partie de cartes organisée par les Enfants de Marie aura lieu le dimanche 1er avril, à 8 h. 30 p.m. Un bon goûter sera servi, accompagné d'un programme musical. Une partie des recettes sera versée au fonds de l'orgue.

Le prix du billet est de $0.35. Les billets sont en vente au presbytère, 597, avenue McDermot, tél. 28 870; chez Mlle Thérèse Perrin, 461, avenue William, tél. 21 056; et après les messes du dimanche.

Venez passer une agréable soirée tout en aidant nos oeuvres.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de dix quilles

Banque Can. Nationale	16	14
Guertin Frères	16	14
Hôtel Roblin	15	15
Canadian Publishers	13	17

Records:

H 1 P — Edmond Pazdor	233
H 3 P — Edmond Pazdor	605
H 1 P — Can. Publishers	865
H 3 P — Can. Publishers	2521

La Russie a réglé une dette au Canada

OTTAWA — La Russie a remboursé au complet au Canada un emprunt de $2,868,000 au cours de la présente année et s'est entendue sur les conditions de paiement d'une autre dette de $8,689,000. C'est ce qui a été révélé en Chambre récemment.

La question des dettes russes a été soulevée lorsque le comité des comptes publics, en scrutant le rapport de l'auditeur général, a constaté que plusieurs pays étrangers étaient endettés envers le Canada jusqu'à concurrence de quelque $2,000,000,000, dont la Grande-Bretagne avec un montant de $1,457,000,000.

M. Watson Sellar, l'auditeur général, a dit que la Russie est au nombre des pays qui se sont toujours acquittés de leurs dettes, intérêts et capital. La Grèce est en retard dans le paiement de sa dette de $6,500,000 et la Roumanie également. Elle doit $24,000,000 au Canada.

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
Tél. 925 801 — Tél. 927 702

Norwood — Bungalow de 5 chambres. Chauffage à air chaud avec stoker; planchers de bois dur; entièrement moderne. Salle de récréation dans le soubassement. Lot sur angle de rues. Propriétaire déménage; vendra complète avec ameublement: $9,200.00; ou non meublée: $7,300.00; comptant: $5,000.00.

Norwood — Bungalow de 4 chambres, semi-moderne; chauffage à l'huile; joliment décoré; grand jardin; garage; taxes peu élevées. Seulement $4,000.00; comptant: $1,800.00.

St-Boniface — Bloc de 3 suites. Revenus de $220.00 par mois. Chauffage à eau chaude, système à l'huile. Bâti il y a un an. Prix, $18,000.00; comptant: $10,000.00.

35 milles de Winnipeg — Magasin général Red & White avec logis. Chiffre d'affaires en 1950: $45,000.00. Prix, pour vente immédiate, $11,000.00, à termes.

Ferme de 410 acres, près de Portage la Prairie, 240 acres prêtes à ensemencer; bonnes bâtisses. Très bon terrain. $47.00 de l'acre.

Le soir
M. J.-R. POIRIER, tél. 41 876
379-49C.

NERVOSITE, INSOMNIE, MIGRAINES NERVEUSES? Des milliers de personnes nerveuses, faibles, anémiques acquièrent entrain, nerfs calmes, profond sommeil; finies migraines nerveuses et indigestions, grâce aux comprimés toniques Ostrex. Format de présentation seulement 60c. Toutes pharmacies. CL-157CF.

A VENDRE

St-Boniface — Près de la basilique, maison moderne de 6 chambres, chauffage automatique. Prix, $10,000.

St-Boniface — Cottage moderne de 4 chambres, chauffage à air chaud, possession le 1er mai. Prix, $7,800.00, à termes.

Norwood — Cottage ultra moderne de 4 chambres, chauffage automatique à l'huile. Prix, $8,000.00.

St-Vital — Rue Berrydale — Cottage moderne de 4 chambres, planchers de chêne, chauffage à air chaud, lot 47 x 220. Prix, $6,900.00, ou meilleure offre. Possession immédiate.

St-Boniface — Duplexe moderne de 8 chambres; entrées privées; chauffage automatique. 1 suite louée à $60 par mois. Prix, $8,500.00; comptant requis $5,700.00.

St-Boniface — central — Restaurant et logis moderne de 4 chambres. Revenus nets par mois: $425.00. Loyer: $100 par mois. Prix, $10,800.00; comptant requis, $7,000.00.

St-Boniface — Duplexe moderne bâti il y a 2 ans, 8 chambres. Lot 66'. Revenus mensuels: $55.00. 4 chambres pour propriétaire. Possession immédiate. Prix, $9,300.00, à termes.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) — 205 498 (rés.)

FERMES A VENDRE

Dans centre canadien-français, 160 acres, bonne terre à blé ou autres grains, à 3 milles du village. Maison de 5 chambres, étable, poulailler, et électricité, eau en abondance. Possession le 15 avril. Prix, $53 de l'acre. Comptant requis, $5,500.00.

Dans centre canadien-français, environ 45 milles de Winnipeg — 400 acres de terre, 375 en culture. Maison moderne de 7 chambres et autres bâtisses neuves; sur grande route. Prix, $65.00 de l'acre.

32 milles de Winnipeg, dans centre canadien-français, sur grande route — 160 acres de terre de pâturage, tout clôturé. Maison de 5 chambres; 2 granges 26' x 28' avec planchers de ciment; poulailler. Bonne eau en abondance. 1 mille de l'école. Prix, $2,200.00, à termes.

Pour autres fermes de 320 acres ou plus.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) — 205 498 (rés.)
377-49C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous voici rendus à la veille du grand et saint jour de Pâques qui commémore le miracle de la Résurrection. Sans ce miracle, la chrétienté n'aurait pas droit à l'existence et n'aurait su subsister. Avons-nous profité du carême, temps préparatoire, afin de pouvoir dignement célébrer cette grande fête? En ce jour du Jeudi Saint il est encore temps de s'y préparer en accordant au moins une heure au Rédempteur suppliant. Faisons en sorte de tous ressusciter dans le Seigneur, le saint jour de Pâques. Il y va de notre bonheur, même temporel.

Les Fondateurs

Nous célébrons en ce mois de mars le 69ème anniversaire de la fondation de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Afin d'honorer nos Fondateurs, une messe sera célébrée le 29 mars prochain, à 8 h. 15 du matin, en l'église paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg. Notre chapelain, le R. P. I. Joyal, O.M.I., offrira cette messe aux intentions des pauvres prêtres persécutés qui ne peuvent célébrer la sainte messe. Vous viendrez donc nombreux prier pour ces martyrs et pour tous les confesseurs de la vraie foi, vivants et morts. Demandons au Très-Haut que ce temps d'épreuve soit abrégé et que pareil malheur ne soit pas infligé à notre propre pays.

Soirée des Fondateurs

Après l'assemblée régulière du 26 courant, le Conseil offrira une soirée récréative à ses membres. Sans en dévoiler tous les détails, il suffira de vous faire remarquer que le carême sera terminé. Il y aura donc goûter, rafraîchissements et cigarettes.

• • •

Le Frère Trudel a pris au grand sérieux les remarques du Grand Chevalier. A la dernière assemblée il passait les cigares afin de célébrer la venue de son sixième héritier. Nos félicitations à ce bon "papa". Même à la ville il est possible d'élever une nombreuse famille. Les intéressés sont priés de consulter le trésorier pour plus amples renseignements sur la manière de s'y prendre.

Nous avons écouté avec plaisir et orgueil la belle voix de Mlle Louise Roy, au programme des "Variétés Françaises", dimanche passé. Je dis avec orgueil, car notre Conseil Provencher n'a-t-il pas eu le privilège de favoriser au début cette artiste dont la renommée augmente de jour en jour? Les remarques franches de Mlle Roy, dimanche dernier, nous firent savoir qu'elle comprenait le sens du vieux diction: nul n'est prophète en son pays. Un peu partout et surtout chez nous, Canadiens français, existe la manie d'admirer ce qui vient de loin et de méconnaître, et de même mépriser, le talent tout près de nous.

BISTOURI.